HYPNOTISME

ET

SPIRITISME

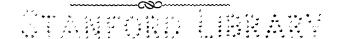
(LES FAITS POSITIFS ET LES FAITS PRÉSUMÉS)

PAR

EMILE YUNG

CONFÉRENCES PUBLIQUES PRONONCÉES DANS L'AULA DE L'UNIVERSITÉ

DE GENÈVE



GENÈVE

LIBRAIRIE R. BURKHARDT, ÉDITEUR

2, Place du Molard, 2

1890

S+

(3)



GENÈVE. - IMPR. CH. PFEFFER, 3, RUE DU MONT-BLANC

220773

YKARO I OZOTKATÓ

HYPNOTISME ET SPIRITISME

La psychologie expérimentale-aura commencé par être le magnétisme anismal et le spiritisme : ne l'oublions, pas et ne nous moquons pas de nos ancetres.

Plerre Janet.

I

Les faits positifs. La psychologie expérimentale. Sensations et mouvements. Hallucinations. Mouvements inconscients. Lecture de pensées. Expériences de Cumberland. Graphologie, Procédés d'hypnotisation. Des divers états physiques de l'hypnotisé.

Le mystère qui a longtemps enveloppé les phénomènes du magnétisme animal et de l'hypnotisme, tend de nos jours à se dissiper, grâce aux efforts tardifs, mais efficaces, de la science expérimentale.

On a reconnu la réalité objective de ces phénomènes. On a constaté entre les actes complexes (et par cela même étonnants) obtenus par Mesmer et ses disciples, sur leurs « bons sujets » et certaines aptitudes normales de nos appareils sensitifs et moteurs, une multitude d'états intermédiaires qui permettent de se rendre compte de la nature exacte de ces phénomènes. Enfin, on a beaucoup atténué le rôle qu'attribuaient à un hypothétique « fluide », les anciens magnétiseurs, dans la production de ces états particuliers. Tels sont les trois faits fondamentaux des re-

cherches scientifiques faites récemment dans ce do-

Depuis quelques années, les physiologistes et les médecins qui ont - il faut bien le reconnaître trop longtemps nourri des scrupules exagérés à l'endroit de l'hypnotisme et qui ont trop souvent été portés à ne voir dans les faits annoncés par les magnétiseurs que des fraudes et des supercheries, se sont mis à étudier ces faits selon les règles de la méthode expérimentale. Ils nous ont appris à les caractériser avec précision, à les distinguer les uns des autres et à les classer. De la sorte, l'hypnotisme est devenu une science qui a considérablement élargi le champ de la physiologie et de la pathologie du système nerveux, et qui a ouvert des horizons nouveaux à la psychologie. C'est surtout dans cette dernière discipline que les résultats de l'hypnotisme ont acquis une grande importance. Il suffit, pour nous en convaincre, de comparer l'état actuel de la psychologie à ce qu'il était il v a vingt ou trente ans. Nous serons surpris des modifications profondes qui se sont produites dans les conceptions générales des psychologues et dans les procédés d'investigation dont ils font usage.

La psychologie classique n'a plus guère qu'un intérêt historique. La méthode de l'observation intérieure, qui l'a seule guidée jusque dans ces derniers temps, précieuse et indispensable sans doute, est cependant insuffisante pour résoudre tous les problèmes que se pose la science de l'esprit. Les grands maîtres de la psychologie en ont déjà tiré la plus forte part de ce qu'elle est susceptible de donner.

Depuis un demi-siècle, depuis que les physiologistes expérimentateurs nous ont fait connaître les propriétés de la substance nerveuse, cette « base physique de l'esprit, ainsi qu'on l'a justement nommée, quelques psychologues éminents, Helmholtz, Fechner, Wundt, par exemple, ont reconnu avec raison la nécessité d'asseoir sur cette connaissance, l'édifice psychologique. Et, en quelques années, ils ont fait faire à leur science de prédilection des progrès considérables. Grâce à eux, est née une science nouvelle, la psychologie expérimentale, qui, sans négliger l'observation intérieure, indispensable, nous le répétons, pour tout ce qui touche aux phénomènes supérieurs de la conscience, utilise, en outre, pour son plus grand profit, la méthode objective des sciences naturelles.

Au lieu de s'adresser immédiatement, ainsi que le faisaient leurs prédécesseurs, aux actes psychiques les plus compliqués, les psychologues s'arrêtent d'abord auprès des plus élémentaires, ils les analysent minutieusement, les mesurent avec précision, les associent et les dissocient, constatent leur aptitude à se combiner les uns avec les autres ou à se disloquer. Les formes les plus simples, les plus rudimentaires de l'activité intellectuelle leur apparaissent comme les plus instructives; ils les recherchent chez les animaux, chez le jeune enfant aussi bien que chez l'homme arrivé à la plénitude de ses facultés et de sa conscience. Et pour les produire chez ce dernier, ils recourent à tous les stratagèmes capables de créer les conditions dans lesquelles elles se présentent isolées.

C'est ainsi qu'on les a vus faire usage de certains poisons intellectuels, l'alcool, le chloroforme, l'éther, le haschich, etc., et qu'on les voit actuellement tirer un grand parti de certaines pratiques, comme celle de l'hypnotisation, qui va nous occuper.

Parcourez les traités récents de psychologie et vous serez frappés des résultats extraordinaires auxquels ont conduit ces pratiques. Mais de tels changements dans les procédés de la psychologie ne se sont pas effectués sans rencontrer des difficultés et des réticences. Dans quelques écoles on en discute encore la légitimité ou du moins, on en craint l'abus. Cependant leurs avantages sont à peu près universellement reconnus. J'en veux pour preuves les publications mêmes des psychologues depuis vingt ans, le nombre des chaires spéciales de psychologie expérimentale qui ont été créées dans les universités d'Europe et d'Amérique et qui ont été dotées de laboratoires, au même titre que les chaires de physique et de chimie, par exemple. J'en veux pour preuves encore l'ardeur avec laquelle les jeunes philosophes et les jeunes savants contemporains viennent puiser dans les laboratoires des connaissances positives sur le mécanisme des sensations et de la formation des idées; la faveur grandissante des recherches de l'hypnologie auprès des personnes instruites que dévore le besoin de savoir; le succès des congres internationaux de psychologie physiologique et d'hypnotisme, tenus à Paris l'an dernier; enfin, votre présence même dans cette salle, car vous ne vous attendez pas à une exhibition de sujets magnétiques, à des expériences plus ou moins impressionnantes, faites sur de pauvres malades, vous venez chercher ici, n'est-il pas vrai, quelques notions scientifiques nouvelles sur nos facultés mentales, sur nos divers états de conscience, et demander des explications rationnelles de phénomènes que l'ignorance a fait passer pour surnaturels.

Comme le remarquait naguère très justement l'un des maîtres de la science nouvelle, M. Th. Ribot, 1) des conditions différentes réclament une autre organisation. Tant que la psychologie a été une construction métaphysique, une œuvre individuelle, une réunion de ses adeptes n'avait aucune raison d'être. Mais à présent qu'elle est devenue l'œuvre commune d'un grand nombre de travailleurs, il est bon que ceux-ci discutent entre eux les problèmes les plus importants ou ceux dont la solution est prochaine. Le Congrès international de psychologie expérimentale ouvert à Paris le 6 Août 1889, sous la présidence de M. Charcot, l'illustre médecin qui a fait entrer l'un des premiers l'hypnotisme dans une voie scientifique, marque donc une date importante dans l'évolution de la psychologie. On peut dater de cette même époque, où. concurremment avec le précédent, se tenait dans la même ville, le premier Congrès international de l'hypnotisme, le passage définitif de l'étude du sommeil anormal et des singuliers états de conscience provoqués par la suggestion, de l'état de science occulte qu'elle était demeurée entre les mains des empiriques et des magnétiseurs, à celui de science positive.

S'il, se trouve encore quelques personnes, même

¹⁾ Th. Ribot. Revue scientifique, 1889.

dans le monde scientifique, qui décrient les recherches faites dans cette direction, nous nous sentons cependant autorisé à en parler publiquement. Il s'agit de faits définitivement acquis à la science.

Le temps qui m'est accordé ne me permettra pas de procéder à une énumération méthodique de ces faits, aussi me bornerai-je à l'indication d'un certain nombre de phénomènes qui ont particulièrement excité l'intérêt des chercheurs dans ces dernières années, et qui, grâce aux progrès de nos connaissances psychologiques, ont reçu dernièrement un commencement d'explication.

Remarquons, en premier lieu, et c'est là un point sur lequel je crois nécessaire d'insister, que les phénomènes hypnotiques ne sont que l'exagération de phénomènes normaux, et que nous pouvons considérer comme physiologiques.

Sensation et mouvement. — Nous ne savons directement du monde extérieur que ce que nous en apprennent nos organes des sens, et nous ne connaissons les sensations d'autrui que par les mouvements expressifs qu'il accomplit, paroles, gestes, mimique, etc. ¹) Plus, par conséquent, nos organes sensitifs seront aiguisés et plus aussi nous pourrons sentir des forces qui nous entourent; plus nos organes moteurs seront habiles et exercés, et plus nous pourrons traduire

1) « Une sensation, quand elle n'est pas accompagnée de mouvements, ne peut nous être connue, et nous ne pouvons juger ce qu'elle est. Et même, quand elle est accompagnée d'un mouvement, c'est par induction, par analogie, par vraisemblance, que nous pouvons juger de la sensation même. » Ch. Richet. Essai de Psychologie générale. Paris 1887, page 133.

nos sensations et les rendre appréciables à d'autres. Chacun de nous sait par expérience combien sont grandes sous ce rapport les différences individuelles. J'aurai à en reparler surtout en traitant du spiritisme.

Mais outre les appareils périphériques sensibles plus ou moins excitables et les muscles plus ou moins contractiles, nous devons considérer encore les centres percepteurs des sensations et ordonnateurs des mouvements. En effet, toute sensation comporte chez les organismes supérieurs trois appareils : un appareil récepteur, différemment conformé, papilles du tact, papilles gustatives, œil, oreille, etc. sur lequel portent les mouvements ondulatoires des agents physiques au sein desquels nous sommes plongés, son, lumière, chaleur, etc.; un appareil transmetteur, le nerf sensible, composé de fibres nerveuses élémentaires groupées en faisceaux. capables de transmettre les mouvements recueillis par les précédents; un appareil percepteur central, moëlle épinière ou cerveau, composé en grande partie de cellules nerveuses, auxquelles aboutissent les éléments fibreux des nerfs sensitifs et d'où partent d'autres fibres qui constituent, en se groupant les unes avec les autres, les nerfs moteurs, qui se rendent sur les muscles périphériques ou ceux des organes internes, dont ils provoquent la contraction. Les centres percepteurs sont le siège d'un travail interne, fort obscur encore, travail physiologique et travail psychique.

Les expériences physiologiques nous permettent de nous représenter le mécanisme de la sensation exprimée, sous la forme de mouvements vibratoires se pro-

pageant dans deux directions; les unes, centripètes, parcourent les nerfs sensitifs, les autres, centrifuges, se propagent le long de nerfs moteurs. Ainsi, lorsque nous approchons le doigt d'un corps brûlant, la chaleur de celui-ci imprime aux organes sensibles de la peau un mouvement qui se transmet de proche en proche dans les nerfs, jusqu'aux cellules médullaires ou cérébrales, où il se transforme (nous ne savons comment) en sensation de douleur et se répercute immédiatement avec une vitesse connue de vingt à trente mètres par seconde, sur les fibres motrices dont les extrémités sont en contact avec les muscles qui nous permettent de retirer le doigt. Des mouvements ondulatoires semblables se produisent lorsqu'un rayon de lumière vient à frapper notre rétiné et nous font baisser la paupière, ou lorsque des ondes sonores viennent à heurter les extrémités de nos nerfs auditifs et nous font tendre l'oreille.

Objectivement, le phénomène est identique dans ces différents cas, mais subjectivement, c'est-à-dire dans notre conscience, il n'en est plus ainsi, et nous attribuons à la qualité des cellules centrales le fait que tantôt ces mouvements se traduisent en nous, sous forme de perception douloureuse, tantôt sous forme de perception auditive ou lumineuse. Ce qui prouve que l'agent extérieur qui ébranle les organes périphériques est secondaire dans la qualité de la perception, est le fait qu'on peut le remplacer par d'autres. Excitons mécaniquement la rétine, le cerveau percevra de la lumière. Pinçons, coupons, comprimons le nerf auditif, il transmettra des sons. Il n'est pas indis-

pensable qu'il y ait de la lumière autour de nous pour que nous en percevions ou que l'air ambiant ondule pour que nous entendions des sons. Il peut donc se faire que nous éprouvions des sensations variées en l'absence des agents qui les provoquent normalement.

Nous ne connaissons pas encore d'une façon précise les régions du cerveau où les mouvements communiqués par les vibrations lumineuses ou sonores se transforment en perceptions conscientes de lumière ou de son, mais nous savons que toutes les cellules du cerveau ne sont pas propres à cet usage, et il est extrèmement probable qu'il existe des centres percepteurs de la lumière situés ailleurs, dans le cerveau, que les centres percepteurs du son ou des autres excitants extérieurs.

Supposons donc qu'un ébranlement mécanique quelconque, un afflux plus considérable du sang, par exemple, dans la région cérébrale, où ils sont cantonnés, vienne à exciter un de ces groupes cellulaires, il en résultera une sensation consciente ou un réveil des sensations antérieures. C'est de la sorte que, dans certaines circonstances, nous pourrons être conduits à interpréter comme correspondant à des réalités extérieures, des sensations lumineuses ou sonores, qui n'ont d'autre cause que l'agitation interne (indépendante de la lumière ou du son) des centres optiques ou auditifs.

Hallucinations. — On a donné ce nom aux perceptions anormales dont nous avons conscience sans qu'elles reconnaissent une cause extérieure à nous.

Celui qui, dans l'obscurité, ou les yeux fermés, voit passer des fantômes, celui qui, dans le silence absolu, entend des voix célestes lui parler dans un langage surnaturel; celui qui sent des mains lui passer sur le corps, ou croit toucher des anges ou des démons, alors qu'aucun objet ne frappe ses extrémités tactiles, sont des hallucinés. Nous verrons dans le chapitre suivant combien la suggestion, la persuasion, contribuent à la production de telles hallucinations, mais dès maintenant gardons-nous d'accuser de tromperies les affirmations d'un halluciné. Car celuici peut être parfaitement sincère en assurant l'existence de ses sensations.

De tous temps les hallucinés ont contribué à répandre et entretenir des superstitions, qui de nos jours sont encore habilement et fréquemment exploitées. Dans certains états mentaux, la peur, le chagrin, par exemple, les hallucinations se produisent très facilement. La volonté peut d'ailleurs les provoquer. Nous savons tous volontairement revoir tel ou tel objet que nous n'avons pas vu depuis des années, entendre de nouveau certains airs depuis longtemps oubliés.

On peut citer à cet égard l'exemple de Talma. Lorsque le grand tragédien entrait en scène, il faisait volontairement disparaître les vêtements de son nombreux et brillant auditoire et substituait à ces personnages vivants autant de squelettes. « Lorsque son imagination avait ainsi rempli la salle de ces singuliers spectateurs, l'émotion qu'il en éprouvait donnait à son jeu une telle force qu'il en résultait souvent les effets les plus saisissants 1).» Plus près de nous, Gustave

¹⁾ Brierre de Boismont, Hallucinations, p. 28.

Doré, possédait à tel point le pouvoir de se représenter mentalement des images antérieures, qu'il lui suffisait, dit-on, d'avoir tenu pendant quelques instants une personne devant les yeux pour faire son portrait en son absence. Dans son beau livre sur l'Intelligence, M. Taine cite son propre exemple à l'appui des hallucinations auditives. « Tout à l'heure, dit-il, pensant à une représentation du Prophète, je répétais la pastorale de l'ouverture et je suivais, j'ose dire, je sentais presque, non seulement l'ordre des sons, leurs diverses hauteurs, suspensions et durées, non seulement la phrase musicale répétée en manière d'écho, mais encore le timbre perçant et poignant du haut-bois qui la joue, des notes aigres, tendues, d'une âpreté si agreste que les nerfs en sursautent, pénétrés d'un plaisir rude comme par la saveur d'un vin trop crû. 1) »

Nous verrons bientôt que les hallucinations, qui jouent parfois déjà un rôle notable chez l'individu à l'état de veille, acquièrent toujours une plus grande intensité chez celui qui dort du sommeil hypnotique. Mais avant de traiter de ces états exceptionnels, je dois encore dire quelques mots de l'expression des sensations par des mouvements.

Dans le langage ordinaire, la sensation suppose toujours la conscience, et cependant les physiologistes nous ont appris que certaines sensations ne sont pas perçues par notre moi²), alors même que d'une cer-

¹⁾ H. Taine, De l'Intelligence, in-12, 3me édit. t. I. p. 84.

³⁾ En psychologie classique le moi est synonime d'âme. Il en est ainsi depuis Descartes, ainsi que le montre la phrase suivante copiée dans la sixième Méditation du grand penseur : « Pour ce que d'un côté j'ai une idée claire et distincte de

taine facon notre organisme en a connaissance puisqu'il y répond par des mouvements. Ces dernières sensations sont inconscientes, elle sont inconnues du moi, autant d'ailleurs que les mouvements qu'elles provoquent. Des centres inconscients pour les sensations non perçues par le moi, existent dans tout le système nerveux central, cerveau et moëlle épinière, tandis que les centres percepteurs, c'est-à-dire ceux qui étant ébranlés, impressionnent la concience, sont localisés exclusivement dans le cerveau. Si nous tranchons la moëlle épinière d'un animal dans la région du cou, nous divisons le corps de cet animal en deux portions, dont l'une, l'antérieure, demeurée en relation avec le cerveau, est capable de recevoir des sensations conscientes, et l'autre, la postérieure, séparée du cerveau, ne pourra plus transmettre que des sensations inconscientes. Un tel état a été réalisé chez l'homme soit par la maladie, soit par des accidents. J'en citerai comme seul exemple, le cas de ce soldat qui reçut un coup de sabre dans le dos, lequel lui coupa la moëlle épinière. Dès lors il n'eut plus conscience des excitations portées sur ses membres postérieurs. Pourtant ces derniers avaient conservé une certaine sensibilité,

moi-même en tant que je suis seulement une chose qui pense et non étendue; et que d'un autre, j'ai une idée distincte du corps en tant qu'il est seulement une chose étenduc et qui ne pense point, il est certain que moi, c'est-a-dire mon âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement et véritablement distincte de mon corps et qu'elle peut être ou exister sans lui.» La conscience est-elle la propriété fondamentale de l'âme, ou l'ame peut-elle se passer de la conscience? Nous verrons bientôt les motifs qui font que les psychologues contemporains se prononcent en faveur de la seconde alternative.

car son pied se retirait lorsqu'on le pinçait. Ce que voyant, le soldat disait : « Je ne sens rien, mais mon pied sent, puisqu'il bouge. » Il se trouvait assurément dans le même état qu'une grenouille à qui on a coupé la tête et qui se frotte le dos avec ses pattes de derrière lorsqu'on la chatouille ou qu'on l'irrite en y posant une goutte d'acide.

D'ailleurs, il est très difficile chez l'homme intact, le seul être dont nous avions à nous occuper ici, de décider si une sensation est consciente ou inconsciente¹). Nous n'avons guère pour en juger que son propre témoignage, et comme entre une sensation nettement perçue par la conscience et une sensation tout à fait inconsciente, il existe une infinité de degrés, ce témoignage pourra dans de nombreux cas laisser beaucoup à désirer. Nous renvoyons aux traités modernes de psychologie ceux d'entre vous qui désireraient en savoir davantage sur ce phénomène fondamental de la sensation. Il nous suffit de noter ici que l'organisme peut témoigner par des actes de sensations que la conscience n'a pas perçues et réciproquement que la conscience ignore parfois des mouvements accomplis par l'organisme, et qui, eux, pourront être perçus par un observateur, c'est-à-dire par la conscience d'autrui. Nous savons tous que des mouve-

¹) Je ne puis, faute de temps, traiter comme il conviendrait de le faire, la question de la conscience, sur laquelle les psychologues et les physiologistes discutent sans se mettre d'accord. Je recommande à ce propos l'étude de M. Alex. Herzen, professeur de physiologie à l'Académie de Lausanne, dans son excellent livre: Le cerveau et l'activité cérébrale, 3me partie, p. 197. Paris, Baillière et fils, 1887.

ments originairement conscients deviennent inconscients lorsqu'ils ont été très souvent répétés. Les muscles en ont conservé la mémoire (mémoire organique). On a vu des dames tricoter, des copistes écrire, des pianistes jouer des morceaux compliqués, après s'être endormis. M. Despine cite le cas d'un pianiste qui lui disait: « Quand je cherche un motif que je ne me rappelle pas, je laisse errer mes doigts sur le clavier et ils le trouvent de suite; ils ont meilleure mémoire que moi. » Cette connaissance, nous le verrons bientôt, devra toujours être présente à notre esprit pour l'interprétation des phénomènes de l'hypnotisme.

Mouvements expressifs inconscients. — La physiologie nous a conduits, en outre, à constater, comme règle générale, que toute pensée, toute sensation consciente ou inconsciente, toute représentation mentale, toute idée, toute émotion, etc., est accompagnée de mouvements parfois très légers des organes internes ou externes, mouvements qui sont dans la plupart des cas involontaires et inconscients. Nous les accomplissons à l'insu de notre moi. La moindre émotion, peur, joie, douleur, désir, etc., est immédiatement suivie d'une modification des pulsations cardiaques. La moindre idée motrice, la simple pensée d'un acte à accomplir est accompagnée de mouvements de nos bras ou de nos jambes, perceptibles seulement pour des observateurs exercés, et capables par conséquent, d'exprimer, sans que nous le sachions ou le voulions, notre pensée intérieure. La volonté paraît même être

incapable d'annihiler d'une façon absolue de tels mouvements expressifs¹).

Ces mouvements inconscients, que nous accomplissons sans cesse, aussi bien à l'état de veille qu'à l'état de sommeil, lorsque notre cerveau est hanté par des rêves, peuvent expliquer l'accomplissement d'actes, qui, au premier abord, paraissent très mystérieux. Il y a longtemps déjà — plus de cinquante ans — que l'illustre chimiste Chevreul reliait à cette sorte de mouvements les oscillations si surprenantes et si habilement exploitées à cette époque du famaux « pendule explorateur. » Un peu plus tard, d'autres savants de premier ordre, Faraday, Babinet, etc., s'en servirent pour rendre compte du phénomène dit des « tables tournantes. » Enfin, et pour n'en citer encore qu'un seul exemple, M. Stuart Cumberland, le célèbre liseur de pensées, a, dans ces dernières années, recouru aux mouvements inconscients pour expliquer son pouvoir, si étrange, en apparence. .

Lecture de pensées. — Vous savez quel est le dispositif fondamental de l'expérience. Vous l'avez vu faire, fort habilement d'ailleurs, il n'y a pas bien longtemps de cela, par le prestidigitateur et magnétiseur Onofroff. En l'absence du « liseur de pensées, »

^{1) «} Chaque fois qu'une émotion ou une image se présente à l'esprit, il y a simultanément un changement dans la pression du sang, dans le rythme du cœur, dans le rythme de la respiration, dans la tension des divers muscles, dans la sécrétion des glandes, dans la circulation périphérique des divers organes. Ces changements ne font sans doute jamais défaut, et, si nous ne les découvrons pas, ce n'est pas qu'ils manquent, c'est qu'ils nous échappent, par suite de l'insuffisance de nos moyens d'investigation » (Ch Richet).

on convient de cacher un objet réel dans un coin du salon, ou bien on simule une scène criminelle. Un assistant fait mine de plonger un couteau dans le corps d'une personne de l'assemblée, puis il la vole et dissimule l'objet volé dans la poche d'une autre personne. Ceci fait, l'opérateur est ramené dans le salon les yeux bandés, puis, se mettant en contact avec l'un des témoins de la scène, il retrouve l'objet caché, il découvre l'instrument du crime, l'assassin, la victime, désigne la place où celle-ci à été frappée et l'endroit où a été dissimulé l'objet du larcin.

De la sorte, Cumberland, conduit par un des rédacteurs du *Figaro*, retrouva depuis l'hôtel de ce journal à la rue Drouot, à Paris, une épingle cachée dans le tronc d'un arbre de l'avenue des Champs-Elysées.

Rien de plus stupéfiant à première vue. Cependant tentez vous-même l'expérience, substituez-vous au liseur de pensées. Comme lui, couvrez vos yeux d'un bandeau, afin de supprimér les distractions des sens de la vue, et prenez la main du témoin. Vous sentirez fort bien, pour peu que votre sensibilité tactile et musculaire ne soit pas entièrement émoussée, que ce dernier exécute des petits mouvements qui vous dirigent. Vous approchez-vous du but, il vous y pousse; vous en éloignez-vous, il redresse votre erreur, et in-volontairement, vous remet sur le bon chemin.

Sans doute, comme en toute chose, l'exercice souvent répété aiguise et perfectionne cette faculté de percevoir et d'interpréter justement les moindres impulsions communiquées par le conducteur. Je connais des amateurs qui y ont acquis une grande habi-

leté, grâce à leur pouvoir d'attention et à leur persévérance. Sans doute aussi certains individus conduisent beaucoup mieux que d'autres. Les personnes nerveuses, les femmes et les enfants guident avec une puissance vraiment extraordinaire, tandis que les mouvements inconscients des vieillards sont à peine perceptibles. Ceci explique les insuccès assez fréquents du liseur de pensées, insuccès que celui-ci interprète en accusant son guide de ne pas penser assez fort ou de se laisser distraire par l'assemblée. Mais cette différence entre les conducteurs rend compte aussi des succès extraordinaires, ceux en particulier dont M. Janet cite un exemple, où le devin, au lieu de se faire tenir directement par la personne qui a choisi l'action à accomplir, interpose entre elle et lui une troisième personne totalement ignorante de ce qu'il y a à faire. 1)

On conçoit que dans de bonnes conditions, lorsque l'opérateur est très impressionnable, et son guide très nerveux, leur contact continu ne soit pas indispensable. Tandis que Cumberland tenait en permanence la main ou le bras de son conducteur, nous avons pu voir M. Onofroff se contenter de lui demander, de temps à autre seulement, les impulsions nécessaires. Je le répète, essayez de pratiquer vous-mêmes, pour vous convaincre de l'importance des mouvements inconscients, et s'il ne vous convient pas de procéder en grand à l'instar des acteurs que je viens de citer, bornez-vous à accomplir des actes plus restreints, à reproduire, par exemple, un dessin, les lettres d'un

¹) Pierre Janet, L'automatisme psychologique. Paris, Alcan, éditeur, 1889, p. 369.

mot conçu par votre inconscient compère. L'expérience, pour restreinte qu'elle soit, n'en est pas moins démonstrative.

Vous vous asseyez, les yeux bandés, un crayon à la main droite, devant une table à écrire; de la main gauche vous serrez les doigts du sujet qui veut, je suppose, que vous traciez la majuscule B. Alors vous tâtonnez, vous commencez plusieurs lettres, et lorsque vous arrivez à la lettre B. vous percevez fort bien que le sujet vous encourage et vous dirige par les mouvements de ses propres doigts. Il va sans dire qu'il ne faudrait pas débuter par des dessins trop compliqués, et que, même dans les cas les plus heureux, la copie n'est jamais qu'approximative. La forme réalisée ne présente jamais qu'une ressemblance lointaine avec la forme conçue.

Nous reviendrons plus loin, en traitant de la suggestion mentale, sur la lecture de pensées sans contact telle que nous l'a montrée dernièrement le très habile M. Pickmann.

Ces mêmes mouvements inconscients et fugitifs qui accompagnent tous nos actes se traduisent particulièrement bien dans notre écriture. Il est assez singulier qu'apprenant tous à écrire à peu près de la même manière et faisant usage des mêmes caractères, nous possédions chacun notre écriture propre, qu'un œil exercé reconnaîtra toujours et ne pourra confondre avec aucune autre.

De cette observation est née la graphologie, science qui tend de nos jours à se préciser et espère arriver à distinguer tous les signes graphiques susceptibles de permettre de conjecturer l'état mental de celui dont elle possède des écrits. Le graphologue sagace apprécie, au bout du compte, des gestes, et tous nos gestes expriment sincèrement notre personnalité, en tant du moins qu'ils ne sont pas voulus.

Le coup de pinceau d'un peintre porte la marque de son individualité, le pianiste laisse « passer son âme » dans le mouvement de ses doigts, de même qu'une brave ménagère trahit son état intérieur dans les mailles du bas qu'elle tricote. Est-elle nerveuse et irritée, les mailles sont courtes et serrées; inégales si elle est violemment émue, relâchées et régulières si elle est apathique. Il serait donc surprenant qu'un esprit confus eût une écriture bien ordonnée ou qu'une personne violente traçât des lettres onduleuses et légères.

Les graphologues contemporains 1) ont eu le mérite de rattacher d'une manière définitive les traits de l'écriture à cette grande catégorie des mouvements réflexes mimiques. Ils ont donné une base solide à la graphologie, de même que Bell, Duchenne, Darwin et Piderit, pour ne citer que les principaux, ont rénové les études physionomiques en les reliant aux découvertes relatives à la physiologie générale des mouvements.

Mais ces phénomènes sensitivo-moteurs inconscients, ces hallucinations, accompagnées d'actes involontaires que nous venons de voir exister à l'état normal chez tout homme sain et éveillé, acquièrent une

¹⁾ Voir J. Crépieux-Jamin: L'Ecriture et le Caractère. Paris. Alcan, édit. 1888.

importance bien plus grande chez l'homme placé dans certains états particuliers de sommeil, alors qu'il ne jouit plus de ses facultés supérieures de jugement et de libre raisonnement, alors qu'il est plongé à divers degrés dans les états nerveux qui conduisent à l'automatisme, où l'on ne peut plus ni réprimer, ni dissimuler. Et c'est là, comme nous l'indiquions tout à l'heure, une étude de la plus haute signification scientifique, car elle donne, par la démonstration de l'existence des forces musculaires et sensitives inconscientes, l'explication des phénomènes qui ont été ou niés, ou considérés comme surnaturels.

Entrons donc dans quelques détails sur l'hypnotisme ou sur la « névrose hypnotique » ainsi que s'exprime un de nos plus savants médecins, M. le Dr Ladame. Il ne faut pas croire que l'aptitude à s'endormir sous l'influence des pratiques des magnétiseurs soit toujours un signe de maladie grave. Les médecins de Nancy nient même qu'elle soit le résultat d'une névrose proprement dite. Selon eux, les phénomènes qui accompagnent le sommeil hypnotique sont naturels et psychiques, ils peuvent même être obtenus chez beaucoup de sujets pendant leur sommeil naturel. Toutefois, cette aptitude est assurément le résultat d'une fatigue nerveuse, d'un défaut de résistance des forces psychiques. On peut jouir d'une parfaite santé de tous les autres appareils organiques, être robuste et fort des muscles, bien manger, bien respirer, etc., et présenter pourtant quelque faiblesse cérébrale, qui constitue le tempérament propice à l'hypnotisation.

Il est incontestable qu'il se rencontre des sujets absolument réfractaires devant lesquels les plus adroits magnétiseurs demeurent impuissants; mais dans les villes, parmi les populations surmenées par une lutte pour l'existence particulièrement difficile, la proportion en est faible. Le nombre des personnes qui succombent alors est considérable. Quelques auteurs ont publié des statistiques qui prouvent que, dans certains milieux, les gens hynotisables constituent même la règle. Un magnétiseur, qui a longtemps pratiqué à Genève, M. Bernard Ragazzi, m'affirmait qu'un tiers seulement des personnes qui suivaient ses séances publiques s'endormaient dès la première séance. A. S. Morin cite une statistique résultant de dix années d'observations faites par la Société du Mesmérisme à Paris. Il a trouvé que « le nombre des personnes soumises aux expériences était par an de 24 fois 60 ou de 1440, ce qui fait pour dix ans un total de 14,400. On faisait un relevé des personnes qui déclaraient avoir ressenti les effets du magnétisme et de celles qui déclaraient n'avoir rien ressenti; le nombre des premières forme, en moyenne, les quatre cinquièmes du total, soit 1152 par an et pour dix ans 11,520. »1) Une proportion, plus forte encore a été trouvée par le Dr Liébault chez ses malades. Sur 1011 personnes il n'en aurait rencontré que 27 absolument insensibles. Le Dr Bernheim affirme également que les sujets réfractaires constituent toujours la minorité. M. Auguste Forel, le cé-

¹⁾ A. S. Morin, Du Magnétisme et des Sciences occultes. In-8, Paris 1860. Page 15.

lèbre psychiâtre de Zurich, réussit sur 80 pour 100 de ses sujets, etc.

Du reste, il est facile de comprendre que les chiffres obtenus varieront selon l'habileté de l'opérateur et le milieu dans lequel il opère. Il est prouvé que certains magnétiseurs ont plus d'empire que d'autres sur leurs sujets, et que les malades des hôpitaux, les tuberculeux, les névrosés des villes, les cerveaux affaiblis, les croyants et les fanatiques constituent une pépinière d'excellents sujets. Dans les centres où fleurissent les magnétiseurs, la névrose hypnotique se répand très vite, car elle naît et s'accroît rapidement par l'exercice et l'imitation. Combien de gens qui auraient toujours ignoré leur capacité à s'endormir s'ils n'avaient fréquenté les séances magnétiques! Combien de somnambules et d'hystériques y ont perfectionné et pour ainsi dire aiguisé leur mal! Ils faut en outre toujours craindre en pratiquant l'hypnotisme les phénomènes de sympathie et d'imitation.

Le fait que les névrosés sont instinctivement portés à rechercher les magnétiseurs, et que ceux-ci, en les manipulant, ne font qu'aggraver leur état pathologique a fait, en plusieurs pays, interdire absolument les représentations publiques de magnétisme. Espérons qu'elles le seront partout, d'ici à peu de temps; car, à la suite d'un remarquable rapport qui leur fut présenté par M. le Dr Ladame, les membres du Congrès international de l'hypnotisme ont reconnu les dangers de ces séances et voté à l'unanimité moins une voix les conclusions suivantes:

« Le Congrès de l'hypnotisme, vu les dangers des

représentations publiques de magnétisme et d'hypnotisme;

Considérant que l'emploi de l'hypnotisme comme agent thérapeutique rentre dans le domaine de la science médicale, et que l'enseignement officiel de son application est du ressort de la psychiâtrie.

Emet les vœux suivants :

- I. Les séances publiques d'hypnotisme et de magnétisme doivent être interdites par les autorités administratives, au nom de l'hygiène publique et de la police sanitaire.
- II. Le pratique de l'hypnotisme comme moyen curatif doit être soumise aux lois et aux règlements qui régissent l'exercice de la médecine.
- III. Il est désirable que l'étude de l'hypnotisme et de ses applications soit introduite dans l'enseignement des sciences médicales. »

S'il est douteux que ceux-là qui, soumis aux pratiques hypnotiques, n'entrent que dans les phases superficielles du sommeil consécutif soient des malades, il est sûr, au contraire, que les «bons sujets», c'est-à-dire ceux qui atteignent rapidement aux degrés profonds du même sommeil, sont des névropathes, somnambules ou hystériques. Plusieurs enquêtes, faites à la suite des représentations publiques données par de célèbres magnétiseurs comme Hansen ou Donato, l'ont prouvé. Parmi les jeunes gens qui montent sur leur estrade, tous ceux qui sont fascinés par leurs regards et qui entrent en léthargie, en catalepsie, ou en somnambulisme, etc., sont des malades.

Procédés d'hypnotisation. — Maintenant, avant de parler des effets particuliers de l'hypnose, indiquons rapidement comment on procède pour la produire, car si le sommeil peut, en apparence du moins, se manifester spontanément, il doit dans la règle, être provoqué par l'une ou l'autre des nombreuses pratiques que le hasard ou des expériences, rationnellement conduites, ont fait découvrir. Les procédés d'hypnotisation sont si nombreux, que le Dr Bernheim a pu dire récemment qu'il en existe autant que d'hypnotiseurs. Et de fait, chaque personne se livrant à la pratique de l'hypnotisation est exposée, en modifiant les méthodes connues, à en créer de nouvelles pour les mieux adapter à tel ou tel de leurs sujets.

Remarquons toutefois que, quelle que soit la variété de ces moyens d'endormir, ils tendent tous à suggérer l'idée de sommeil dans le cerveau du patient. Ils captivent l'attention de celui-ci, ils le soustraient aux distractions qui résultent des excitations du dehors, ou remplacent ces dernières par une seule, toujours la même, répétée d'une façon monotone, peu importe d'ailleurs qu'elle s'adresse au sens de la vue, de l'ouïe ou du toucher. Enfin, ils cherchent à entraîner une sorte de complaisance, de consentement tacite du dormeur et à annihiler complètement la résistance qui pourraît naître d'un effort de sa volonté à ne pas dormir.

Si certains opérateurs agissent plus efficacement que d'autres, cela ne provient pas d'un pouvoir occulte, d'un don spécial, d'une dose plus forte chez eux du fameux et hypothétique fluide magnétique,

mais de leur habileté, de leur expérience dans le mode d'agir et surtout de l'accoutumance à laquelle a été soumis le sujet qui est entre leurs mains et du prestige qu'ils exercent sur eux.

Pour exciter la curiosité et l'attention, Mesmer s'entourait autrefois de tout un appareil mystérieux et compliqué. On se rappelle son célèbre baquet, ses caisses merveilleuses, ses chaînes magnétiques, etc. Tout cela est superflu.

Les magnétiseurs de profession se contentent de nos jours de passer lentement leurs mains sur la face antérieure de leurs sujets, particulièrement au devant de leurs paupières, accompagnant ce geste de paroles suggestives. Ou bien ils leur saisissent les pouces et les pressent fortement entre leurs doigts. Ou bien encore ils combinent ces moyens avec celui de la fixation du regard, qui est souverain lorsqu'ils possèdent des yeux fixes et brillants.

A elle seule, la fixation du regard fournit des résultats remarquables, elle suffit à provoquer un sommeil immédiat ou à courte échéance, chez un grand nombre de personnes. Cela semble prouver qu'il n'existe pas de différence fondamentale entre le soidisant magnétisme animal et l'hypnotisme.

Nous savons, en effet, depuis Braid, que la vertu somnifère ne réside pas dans le magnétiseur, puisque celui-ci peut être remplacé, non seulement par le premier venu qui sait imiter son regard fascinateur ou copier ses passes, mais encore par un òbjet inanimé quelconque, un bouton métallique ou un morceau de verre, par exemple. Braid lui-même endormait ses clients en leur faisant regarder la pointe de sa lancette, maintenue devant leur front à une distance de 25 à 40 centimètres. Il résulte de cette attitude une convergence des axes oculaires éminemment prospice au sommeil et que l'on peut augmenter à volonté en rapprochant peu à peu le point lumineux.

Dans ces dernières années, M. le Dr Luys a appliqué avec succès sur ses malades le miroir à alouettes, disposé de manière à réfléchir convenablement la lumière. Pendant que les sujets fixent le miroir tournant, la fatigue arrive vite, et, en général, au bout de cinq à six minutes, quelquefois même immédiatement, on les voit cligner des paupières, fermer les yeux et s'endormir. On reconnaît alors que, tantôt ils sont en catalepsie franche, les membres gardant leur position, et tantôt dans un état de sommeil naturel en apparence et profond.

L'éclat de l'objet facilite l'arrêt du regard, mais il n'est pas indispensable. Les personnes attentives et de bonne volonté peuvent fort bien s'endormir ou tomber en extase par la contemplation d'un objet opaque, fût-ce leur nombril, comme les moines chrétiens du Mont-Athos, ou le bout de leur nez, comme les anciens Fakirs de l'Inde.

Une sensation sonore, longtemps répétée, conduit au même résultat, ainsi que l'a démontré Heidenhain. Le 'savant physiologiste de Breslau relate le cas de deux étudiants qui s'endormirent au bout de deux minutes seulement, pour avoir, les yeux fermés, attentivement écouté le tic-tac d'une montre placée devant eux sur une table. Chez les somnambules et les hystériques, qui fournissent, comme nous l'avons dit, la plus grande partie des gens hypnotisables, le sommeil peut encore être obtenu presque instantanément par la compression mécanique des globes de l'œil ou par une violente et inattendue excitation sensorielle. J'ai eu l'occasion de voir dans le service de M. Charcot à la Salpêtrière des malades entrer subitement dans l'un ou l'autre des états hypnotiques, dans l'état cataleptique la plupart du temps, lorsqu'on faisait retentir à leurs oreilles le son du gong ou qu'on dirigeait sur leurs yeux les rayons d'une lampe électrique, ceux d'un fil de magnésium en combustion, une vive lumière en un mot.

La littérature de l'hypnotisme a enregistré un nombre considérable de cas de catalepsie provoquée par des coups de tonnerre, des éclairs, de brusques changements de température ou des chocs portés à la périphérie du corps en certains points ultra-sensibles.

Enfin, un des artifices les plus intéressants, quoiqu'il n'agisse que sur certains sujets, nous est fourni par l'aimant, lequel a été introduit dans la pratique de l'hypnotisme par le Dr Landouzy 1). Un barreau aimanté appliqué sur un membre suffit parfois pour le contracturer ou provoquer certaines sensations chez les névrosés, ou, au contraire, les anesthésier.

'C'est même sur ces propriétés de l'aimant que le Dr Ochorowicz a basé l'ingénieux appareil qu'il a appelé hypnoscope, parce qu'il lui sert à diagnostiquer la

¹⁾ Dr Landouzy, Progrès médical, du 25 Janvier 1879.

névrose hypnotique chez ses malades. L'instrument consiste essentiellement en une lame aimantée large de cinq centimètres, recourbée sur elle-même en un cylindre creux et fendu longitudinalement. Les deux bords de la fente représentent les deux pôles de l'aimant. Lorsqu'il passe un doigt à travers le cylindre, le sujet ne tarde pas à éprouver quelque impression. Trente pour cent des personnes examinées par M. Ochorowicz ont certifié avoir éprouvé de la sorte des sensations variées. Mon expérience personnelle sur des individus des deux sexes ne m'a pas fourni des résultats aussi favorables. Mais je pense qu'on pourrait augmenter notablement leur nombre en s'en donnant la peine, car ici la suggestion doit jouer un rôle capital, comme d'ailleurs dans tout autre procédé d'hypnotisation.

Ceci nous conduit à signaler brièvement la doctrine professée par le Dr Bernheim, de Nancy, pour expliquer comment des méthodes aussi variées conduisent toutes au même résultat. L'éminent médecin ne reconnaît chez elles toutes qu'une seule cause efficiente : la suggestion. Celle-ci est plus ou moins renforcée par les accessoires, mais elle suffit à elle seule, ainsi que l'a démontré le premier l'abbé Faria. Ce prêtre, qui impressionna vivement la foule à Paris vers 1815, attaqua avec un grand bon sens la théorie du « fluide » de Mesmer et celle de la « volonté » professée par Puységur. Tout en produisant les mêmes effets que ces célèbres magnétiseurs, il soutint que la cause de ces phénomènes ne réside pas dans le magnétiseur, en dehors ou contre la volonté duquel le sommeil peut parfaite-

ment se manifester, mais dans l'organisation particulière du magnétisé. C'est lui qui, le premier, sur la simple injonction « Dormez », plongeait certains de ses auditeurs dans l'état magnétique, sans faire ni passe, ni attouchement, ni jeu du regard. C'est lui aussi, pour le dire en passant, qui inaugura les illusions magnétiques du goût, de l'odorat, etc., par simple suggestion, et réussit à faire prendre à ses sujets de l'eau claire pour du vin ou du café, des pommes de terre pour des abricots ou autres fruits savoureux.

Or, remarque le Dr Bernheim, dans tous les procédés d'hypnotisation, le sujet connaît le but que l'on poursuit en l'y soumettant : il s'attend à s'endormir, c'est là le point essentiel. Des passes qui ne suggèreraient pas le sommeil demeureraient impuissantes. Dans sa clinique de Nancy, M. Bernheim affirme que les quatre cinquièmes au moins des patients s'endorment sur l'ordre de dormir. Les plus récalcitrants succombent après cinq minutes de persuasion. Du reste, dans tous les cas, la répétition de la suggestion exagère la faculté de dormir, de sorte que ceux qui, au début, exigeaient quelques minutes d'insistance de la part de l'opérateur, dorment immédiatement après quelques séances. On en a vu qui s'endormaient même le lendemain du jour où ils avaient reçu la suggestion. Je citerai le cas d'une jeune fille de ma connaissance qui s'endormait en entendant sonner sa pendule à l'heure exacte que je lui avais indiquée la veille. D'autres s'endorment par correspondance; on leur adresse une lettre qui se termine par l'ordre de dormir, et lorsqu'elles arrivent à cette phrase en lisant la lettre elles tombent en état de sommeil. D'autres, cités par M. Liégeois, peuvent être endormis par téléphone, etc.

Je sais bien que cette doctrine de la suggestion n'est pas universellement admise, qu'elle ne rend pas compte en particulier de l'hypnotisme chez les animaux et les très jeunes enfants, incapables de comprendre une suggestion. Je sais aussi que plusieurs auteurs citent contre elle des cas où la suggestion ne paraît pas avoir joué de rôle. Cependant, tout ce que j'ai vu depuis dix ans me permet d'affirmer que, dans la règle, c'est bien la suggestion qui est la cause principale des phénomènes hypnotiques; il est bien peu de gens qui n'aient entendu parler de magnétisme, et il est extrêmement difficile d'opérer sur un sujet sans lui suggérer, à son insu souvent, l'idée de sommeil. D'ailleurs pourquoi est-il si difficile d'endormir les fous, les idiots et les imbéciles?

Durée du sommeil hypnotique. On ne possède qu'un petit nombre d'observations positives sur la plus grande durée possible du sommeil hypnotique. Je ne parlerai pas des données plus ou moins fantastiques que l'on rencontre à cet égard dans les livres de certains magnétiseurs, ni des cas de léthargie extraordinairement prolongée que les annales de la médecine ont enregistrés. Presque toujours les magnétiseurs réveillent leurs sujets au bout de quelques minutes, et, s'ils ne prennent pas ce soin, le sujet se réveille spontanément après un temps plus ou moins long, quelquefois plusieurs heures.

M. Charles Richet, qui a tant contribué aux progrès

scientifiques de l'hypnotisme, avoue que lorsqu'il magnétisait les premières fois, il n'osait pas prolonger le sommeil au delà d'un quart d'heure. Mais, peu à peu, après s'être convaincu de la parfaite innocuité de ce sommeil sur les malades, il les laissait dormir plusieurs heures. Il constata une fois même, chez l'un d'eux, un sommeil qui dura seize heures et qui fut suivi d'un réveil spontané.

Réveil. Quant aux moyens de réveiller les hypnqtisés, ils sont d'une extrême simplicité. La suggestion suffit. Le dormeur auquel on dit : « Réveillez-vous » ouvre immédiatement les yeux. On peut, à l'instar de M. Bernheim, compliquer la suggestion, dire par exemple à l'hypnotisé : « Comptez jusqu'à dix et en prononçant le mot dix, vous vous réveillerez, » ce qu'il accomplit strictement; ou bien encore : « Comptez jusqu'à treize et au nombre six, vous vous éveillerez, » ce qui fait qu'une fois éveillé, il continue à compter sans comprendre pourquoi, puisqu'au réveil, il n'a pas le souvenir de la suggestion.

Il est quelquesois nécessaire de recourir à d'autres actes, soufsler sur le visage ou dans la chevelure : c'est le cas chez les sujets où ce procédé très employé par les magnétiseurs de profession a été déjà experimenté. Ensin, comme il arrive parsois que le réveil n'est pas complet, il est prudent d'insister sur la suggestion et d'affirmer catégoriquement sur un ton d'autorité : « Vous êtes parsaitement réveillé. »

Phénomènes physiques de l'hypnotisme. Ces phénomènes ne peuvent être classés d'une manière rigou-

reuse par la raison qu'ils varient énormément, selon les sujets. Tel d'entre ceux-ci les présentera multiples, se succédant selon un certain ordre; tel autre n'en présentera qu'un, ou deux qui apparaîtront dans un ordre tout à fait différent de ce qu'il était chez le premier. On sait que M. le prof. Charcot, expérimentant sur les hystériques de l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris, a reconnu chez eux trois périodes principales, trois phases de l'hypnose qui, selon lui, sont les phases typiques chez les bons sujets 1). La première phase est l'état cataleptique ou d'immobilité, le sujet conserve indéfiniment l'attitude qu'on lui communique, lui étend-on le bras, celui-ci reste étendu, le dresse-t-on sur ses pieds, il demeure debout, etc. Pendant ce temps, il est particulièrement apte à recevoir des suggestions et à exécuter les mouvements corrélatifs aux idées qu'on lui suggère.

Le second état ou état léthargique, est surtout caractérisé par l'hyperexcitabilité neuro-musculaire, se traduisant par une tendance extraordinaire à contracter les muscles, même les plus légèrement excités. La contracture demeure rarement localisée, elle s'étend aux muscles voisins, elle se généralise sur toute la musculature, et peut alors produire cet état de rigidité exploité par maints magnétiseurs, les Hansen et les Donato, qui placent leur sujet entre deux chaises, sur lesquelles il ne repose que par la tête et les pieds, et dont le corps est assez rigide pour ne pas fléchir sous

¹⁾ Charcot. Note sur les divers états nerveux déterminés par l'hypnotisme chez les hystériques, C. R. de l'Académie des sciences de Paris. Février 1882.

des fardeaux considérables, le poids d'un homme, par exemple.

Le troisième état ou état somnambulique, serait aussi accompagné d'une certaine résolution musculaire, mais sans hyperexcitabilité. Le sujet est très capable de recevoir des suggestions.

L'état cataleptique se produirait surtout, d'après M. Charcot, à la suite d'un bruit subit et intense (gong) d'une vive lumière (lampe à magnésium) ou de la fixation d'un objet brillant (hypnotisation). La fixation du regard amènerait l'état léthargique ou l'état somnambulique, selon les cas. D'ailleurs, des pratiques très simples feraient passer un même individu d'un état à l'autre. L'occlusion des paupières d'un cataleptisé le plonge dans l'état léthargique, et une friction sur le vertex (sommet de la tête) le fait passer de la léthargie au somnambulisme. Il est singulier que ces trois phases, classiques, pour ainsi dire, dans l'hôpital de la Salpêtrière, n'aient pas été reconnues ailleurs. Ainsi, ni M. Liébault, dans sa nombreuse clientèle de médecin magnétiseur, ni M. Bernheim, dans son service clinique de l'Hôpital de Nancy, ni la plupart des autres observateurs (à l'exception des élèves de Charcot) n'ont réussi à les constater, à moins qu'ils n'aient été consciemment ou inconsciemment suggérés. C'est sur cette différence d'appréciation que repose surtout l'antagonisme entre l'Ecole de Nancy et celle de la Salpêtrière. « Tous nos sujets, dit M. Bernheim, sont susceptibles des phénomènes dits cataleptiques et somnambuliques par simple suggestion. Ni l'action d'ouvrir les veux de l'hypnotisé, ni la friction du vertex ne modifient en quoi que ce soit les phénomènes quand la suggestion n'est pas en jeu... Nous obtenons ces phénomènes quand le sujet croit (par ce qu'il a entendu dire ou vu faire chez d'autres sujets) qu'ils doivent se produire. Il ne se cataleptisera pas tant qu'on n'aura pas ouvert ses yeux, s'il est pénétré de l'idée a priori que l'ouverture des yeux est nécessaire pour que la catalepsie se produise. Il n'obéira pas aux suggestions d'actes ou d'hallucinations, tant qu'on n'aura pas frictionné son vertex, s'il a l'idée préconçue que la friction du vertex peut seule le sortir de sa torpeur. La léthargie n'est qu'apparente, le sujet entend et a conscience pendant toute la durée de l'état hypnotique. Les trois phases prétendues de l'état hypnotique sont suggérées. »

Comme nous le faisions remarquer tout à l'heure, à propos des procédés d'hypnotisation, il est très difficile de décider lesquels ont raison des partisans absolus de la suggestion ou de leurs adversaires, par le motif qu'il est à peu près impossible d'éviter une suggestion exprimée, inconsciemment souvent, ou une auto-suggestion auprès des sujets chez lesquels on opère. Ce que je puis affirmer, c'est que, une fois le patient endormi, le suggestion devient à peu près toute puissante, et, dans la plupart des cas, j'ai obtenu les résultats physiques que je vais énumérer par la simple assurance de leur existence, exprimée verbalement ou par geste. Mais d'un autre côté je connais des cas où la suggestion ne paraît pas jouer de rôle.

Etat de fascination. — M. le Dr Brémaud, de l'Ecole de médecine navale de Brest, a décrit sous ce

nom un état qui serait particulier aux hommes surtout, 1) et constituerait un degré d'hypnose moins avancé que la catalepsie. Il est provoqué par la fixation du regard. L'effet est presque foudroyant, surtout chez les sujets qui ont été déjà fascinés une ou plusieurs fois. C'est par fascination qu'agissait M. Onofroff dans les représentations dont nous avons été témoins au Cirque de Plainpalais. Chez les novices, l'effet est moins rapide, et ce qui prouve qu'ici encore le fascinateur agit comme un corps brut, c'est qu'il peut être remplacé par un objet quelconque; par des surfaces brillantes mises mécaniquement en rotation (miroir à alouettes).

A l'état de pureté, la fascination est, selon M. le Dr Luys, caractérisée par trois signes essentiels: l'anesthésie, la catalepsie et la suggestionnabilité, signes qui se retrouvent à des degrés divers dans les autres états mentionnés. L'homme fasciné tombe immédiatement en arrêt, la bouche béante, le regard tendu, avec l'attitude d'un profond étonnement; outre cela, il est réduit à l'état d'automate, garde les gestes qu'on lui communique et suit partout son fascinateur en imitant mécaniquement les mouvements qu'il exécute²).

Nous allons maintenant passer en revue les principaux phénomènes physiologiques qui accompagnent ces divers états d'hypnose.

¹⁾ Dr Brémaud. Sur la production de l'hypnotisme chez les sujets sains de différents âges. Comptes rendus de la Société de biologie, 1883.

²⁾ Dr Luys. De la fascination (petit hypnotisme). Revue d'hypnologie. Janvier 1890.

Catalepsie. - Quel que soit le moment auquel il apparait, cet état est toujours caractérisé par la plasticité et l'automatisme des attitudes. L'hypnotisé, parfaitement immobile, reçoit et conserve un temps indéterminé toutes les attitudes imaginables. Le dresse-t-on en équilibre sur un seul pied, il y demeure des heures durant; le place-t-on en apparente contemplation devant un objet quelconque, il s'y maintient pendant toute une journée. A l'état normal, nous ne pouvons garder longtemps le brasétendu dans la station horizontale; c'est une expérience vulgaire que de faire saisir entre les doigts un corps quelconque, même le plus léger, le bras étant en extension, et de le voir se plier après quelques minutes, dix ou quinze au maximum. Cependant il y a dans cet exercice fait par un homme normal et un individu endormi des termes de passage. C'est ainsi que M. Verneuil, cité par le docteur Azam, raconte que, en fixant un objet éloigné en haut et en arrière, il peut se mettre dans un état qui n'est pas le sommeil hypnotique, car la conscience du monde extérieur persiste, mais un état intermédiaire dans lequel il peut tenir le bras étendu horizontalement, presque sans fatigue, pendant douze à quinze minutes.

M. Lasègue 1) compare fort justement le cataleptisé à l'un de ces mannequins dont se servent les peintres en manière de modèles. Certes, les artistes auraient de la peine à rencontrer un modèle plus docile pour prendre et conserver, des heures durant, les poses les

⁴⁾ Lasègue. Le braidisme. Revue des Deux-Mondes. 45 octobre 1881.

plus variées, et ceci est d'autant plus vrai que, comme nous le verrons bientôt, la physionomie de l'hypnotisé prend, par un phénomène de suggestion, l'expression que comportent le geste et les allures dans lesquels on l'a placé.

Ce qui prouve combien il est vrai que l'état cataleptique n'est pas spécial à l'hypnotisé, c'est l'influence de la suggestion dans la productien de cet état chez l'homme normal et éveillé. J'ai eu l'occasion de faire à cet égard un assez grand nombre d'expériences chez des personnes des deux sexes et d'âges fort divers. Si on les abandonne à leur propre initiative, on trouve de grandes différences individuelles quant à l'aptitude à porter une plume entre le pouce et l'index, le bras étendu horizontalement. Les unes se déclarent absolument épuisées au bout de cinq ou six minutes; un bien petit nombre poursuivent cet exercice jusqu'à quinze ou vingt minutes. Mais quelle que soit la durée maximum atteinte dans une première expérience, celle-ci peut être doublée ou même triplée dans une seconde expérience où intervient la suggestion. Il suffit d'affirmer au sujet qui s'est avoué très fatigué au bout de cinq minutes, qu'il portera la plume pendant dix minutes sans aucune trace de fatigue. On peut y réussir également en piquant son amour-propre, ce qui est encore de la suggestion. Mais cette dernière avant beaucoup plus de prise sur le cerveau sans résistance de l'hypnotisé, la fatigue est bien autrement lente à venir chez celui-ci, ou du moins il n'en a pas conscience, l'anesthésie accompagnant ordinairement l'état cataleptique.

Un autre caractère très fréquent de la catalepsie est l'imitation; tous les gestes de l'hypnotiseur sont répétés, exactement copiés par l'hypnotisé. Le second suit le premier dans tous ses mouvements, marche, danse, tourne en même temps que lui, etc.

Enfin, je signalerai un phénomène qui se rencontre souvent aussi chez de très bons sujets, ayant été beaucoup « travaillés », et qui montre combien un acte, une attitude, peut suggérer chez cet automate, le cataleptique, d'autres actes corrélatifs provoqués successivement les uns par les autres. J'en citerai le curieux exemple suivant, observé par M. Pierre Janet ¹):

« Je mets les mains de Léonie dans l'attitude de la prière et la figure prend une expression extatique. Je la laisse dans cet état, car j'avais l'intention d'attendre combien de temps l'expression se conserverait. Je la vois qui se lève du siège où elle est assise et qui très lentement fait deux pas en avant. A ce moment, elle plie les genoux, mais toujours avec une lenteur singulière; elle s'agenouille, se penche en avant, la tête inclinée et les yeux levés au ciel dans une merveilleuse posture extatique. Va-t-elle rester ainsi, et, l'attitude étant complétée, garder l'immobilité cataleptique? Non, la voici qui se relève sans que je l'aie touchée, elle baisse la tête davantage et met ses mains jointes devant la bouche, elle avance cinq ou six pas plus lentement encore que tout à l'heure. Que faitelle donc? La voici maintenant qui fait un grand salut respectueux, s'agenouille encore une fois, relève un

¹⁾ Pierre Janet. L'automatisme psychologique. Bibliothèque de philosophie contemporaine. Paris 1889, page 20.

peu la tête, et, les yeux à demi-clos, entr'ouvre les lèvres. Ce qu'elle fait se comprend maintenant; elle va communier. En effet, la communion faite, elle se relève, salue encore, et, la tête tout à fait inclinée, revient se mettre à genoux dans la position primitive. Toute cette scène, ayant duré un quart d'heure, s'interrompt alors par la fin de l'état cataleptique. »

Anesthésie. — La perte totale ou partielle de la sensibilité accompagne souvent le sommeil hypnotique. C'est un phénomène si connu que je me contente de rappeler que depuis Braid et le docteur Azam 1), plusieurs chirurgiens s'en sont servi pour effectuer sans douleur de grandes opérations. Par la suggestion, quelques médecins ont réussi à localiser l'anesthésie, moyen commode pour arracher, par exemple, une dent sans souffrance. J'ai vu des sujets supporter de graves brûlures sans broncher. M. le docteur Ladame cite le cas d'un jeune homme qui fut cautérisé au fer rouge pendant le sommeil hypnotique sans trahir la moindre douleur, et qui déclara au réveil n'avoir rien senti. Le même individu fut présenté à la faculté de médecine de Genève, où M. Schiff le soumit aux plus forts courants d'induction, sans qu'il lui restàt d'autre sensation qu'une douleur sourde dans le bras, après qu'on l'eût réveillé 2). Il serait aisé de multiplier indéfiniment les exemples, mais, je le répète, la chose est trop connue. Tout le monde a vu des magnétiseurs

¹⁾ Dr P. Ladame « La névrose hypnotique ou le magnétisme dévoilé. » Paris, in-120, 1881, p. 57.

²) Le plus ancien chirurgien qui ait utilisé l'anesthésie hypnotique pour opérer, paraît avoir été Jules Cloquet en 1829.

enfoncer des épingles dans le bras de leurs sujets anesthésiés, ou se livrer à d'autres pratiques du même genre.

Hyperesthésie. — Parfois, au contraire, l'anesthésie fait place à une exagération de la sensibilité ou hyperesthésie. Le sujet perçoit le moindre contact, un léger changement de température, le plus faible courant d'air; il entend des bruits, imperceptibles en temps ordinaire (le tic-tac d'une montre se transmet à dix ou vingt mètres de distance, ainsi qu'une conversation à voix très basse); il peut voir dans l'obscurité de la nuit /nyctalopie/, il lit les veux fermés, etc. On est stupéfait de constater à quel degré extraordinaire d'acuité sensitive peuvent atteindre certains sujets spécialement dressés dans ce but. J'insiste un peu sur cet état, il est encore exploité de nos jours au profit du surnaturel. Il explique le pouvoir surprenant que possédait la fameuse demoiselle Lucile. le sujet de Donato, d'entendre d'un bout à l'autre d'une grande salle ce que disait une personne parlant à voix basse, et de simuler ainsi l'action à distance ou la suggestion mentale.

Lors du Congrès international de l'hypnotisme, MM. Poirault et Drzewiecki ont cité le cas d'une jeune fille de vingt ans, très intelligente, d'un caractère doux et faible, ne présentant aucun symptôme de l'hystérie, et dont l'hyperacuité des sens devenait excessive sous l'influence de la suggestion, à tel point qu'on réussissait avec elle l'expérience suivante: On lui présentait un paquet de cartes en carton Bristol blanc, aussi unies que possible et toutes exactement

semblables par l'aspect, l'épaisseur et les autres dimensions; puis on lui suggérait que sur l'une de ces cartes une figure quelconque était tracée. Alors, elle voyait la figure par véritable hallucination et retrouvait la carte sur laquelle cette figure était censée exister, après qu'on l'avait mêlée et brassée avec les autres cartes du jeu. La vue du sujet avait sans doute acquis une telle délicatesse, qu'elle découvrait sur cette carte, qui pour tous était unie et ne présentait aucun signe distinctif, des points et d'autres particularités infimes, suffisantes pour réveiller dans son esprit la figure imaginaire suggérée.

J'ai vu faire la même expérience en suggérant l'idée d'une photographie, et toujours la même carte sortait ponctuellement du jeu lorsqu'on priait le sujet de montrer sa photographie aux assistants.

Dans le même ordre de phénomènes, on signale encore le fait bizarre de sujets se servant de feuilles de carton ou autres lames opaques comme miroir dans lequel elles se *voient*, puisqu'elles reconnaissent les signes qu'à leur insu on a déposé sur leur figure ou qu'elles énumèrent les objets qu'on leur montre depuis derrière elles, par réflexion dans le prétendu miroir 1).

L'odorat, l'ouie, le goût deviennent, de la même manière, d'une très grande finesse, mais le sens dont l'hyperesthésie acquiert le maximum d'intensité paraît être le sens tactile et les différentes sensibilités comprises dans le toucher. On a vu alors des gens qui, les yeux bandés, sentaient à plusieurs centimè-

¹⁾ Dr A. Cullerre, Magnétisme et Hypnotisme. Paris 1886.

tres de distance l'approche des obstacles (murs, meubles, etc.) à leur différence de température, et qui, grâce à cette faculté, se mouvaient à travers un appartement obscur en évitant les obstacles, sans cependant avoir besoin de se mettre en contact avec eux. D'autres écrivaient très lisiblement, malgré l'interposition de corps opaques entre leurs yeux et le papier, ou bien enfilaient une aiguille, dans les mêmes conditions.

C'est surtout lorsqu'on a été témoin de pareils faits que l'on comprend quel rôle doit jouer l'hyperesthésie dans l'exercice de la lecture de pensées. Les plus légères impulsions du guide inconscient doivent se traduire chez l'hyperesthésié comme des gestes des plus significatifs. Et l'on se rend compte ainsi comment le liseur de pensées n'a nullement besoin d'être en contact avec son sujet pour en recevoir des communications physiques alors que ce dernier le suit de quelques pas.

Augmentation de la force musculaire. — Je connais en ce moment un sujet qui atteint au maximum la pression dynamométrique de 35 kilogrammes à la main droite et de 29 kilogrammes à la main gauche, lorsqu'il est complètement éveillé. J'ai l'occasion fréquente de causer avec lui et de lui faire mesurer sa force, je ne l'ai jamais vu dépasser les chiffres que je viens d'indiquer, et je dois même ajouter qu'ordinairement, il reste beaucoup au-dessous. Cependant endormi, lorsque je le convie à presser aussi fortement que possible sur le dynamomètre, il dépasse régulièrement et de chacune de ses mains,

les chiffres maxima atteints pendant le veille. Dans un cas, il a dépassé ces chiffres de dix kilogrammes. Il ne faudrait pas conclure toutefois de cette observation et d'autres semblables que le fait soit général, et qu'il suffise d'hypnotiser quelqu'un pour augmenter la puissance de ses muscles. Depuis longtemps, il est vrai, les magnétiseurs ont été frappés de la force avec laquelle un sujet fasciné par le regard s'oppose à l'interposition d'un obstacle entre ses yeux et celui de son fascinateur, et éloigne violemment une personne qui voudrait couper leur relation visuelle. Il résulte pourtant des recherches du savant physiologiste, M. Beaunis, portant sur un grand nombre de personnes, que, dans la plupart des cas, l'homme endormi est plus faible qu'éveillé. Sur 242 cas, la force dynamométrique prise pendant le sommeil provoqué a été:

31 fois égale à la force dynamométrique prise avant le sommeil.

41 fois plus grande;

162 fois plus faible.

D'où M. Beaunis conclut que, dans la majorité des cas, la force dynamométrique diminue pendant le sommeil provoqué, si on la compare à ce qu'elle était avant le sommeil.

Sur ces 242 cas, la force dynamométrique prise après le réveil a été:

29 fois égale à la force dynamométrique prise avant le sommeil;

114 fois plus grande;

71 fois plus faible.

Il semble donc que le sommeil soit dans la majo-

rité des cas réparateur, puisque la force dynamométrique augmente après le réveil.

Mais, M. Beaunis a soin de remarquer que ce sont là des résultats bruts. Il a vu aussi que la suggestion peut augmenter la force dynamométrique, mais dans des proportions beaucoup plus faibles qu'il ne l'aurait supposé a priori, du moins pour ce qui concerne une augmentation instantanée. « Par contre, ajoute-t-il, j'ai observé souvent une augmentation lente et graduelle. Ainsi, chez une jeune fille anémique, qui, au début, ne donnait que 11 au dynamomètre, après un mois de séances d'hypnotisation presque journalières, elle donnait 37 à 38 et même 40. Il est vrai que l'état d'anémie avait presque disparu 1). »

Disons donc, en résumé, que de même que la sensibilité, la contractilité musculaire peut, selon les individus, être tantôt émoussée, tantôt au contraire aiguisée.

Modification de la circulation. — On sait que normalement nous ne pouvons pas modifier le nombre ou l'amplitude de nos pulsations cardiaques. Aussi les physiologistes ont-ils soigneusement enregistré les cas authentiques de personnes capables d'influer, d'une manière quelconque, soit par des changements dans le rhythme respiratoire, soit par la volonté, sur la fréquence des battements de leur cœur. A tout prendre, le nombre de ces cas est fort restreint. Ce n'est que dans ces derniers temps que nous avons eu l'occasion de constater ce curieux phénomène sur

1) Beaunis. Le Somnambulisme provoqué. Paris 1886, page 91.

1e magnétiseur, M. Pickmann, qui le produit facilement par une sorte d'auto-suggestion. Dans une expérience, M. Pickmann, dont le nombre des pulsations était de 42 à la demi-minute, le fit immédiatement tomber à 29 dans le même temps. Dans une autre expérience, M. Pickmann arrêta complètement les pulsations de l'artère radiale, en sorte que pendant 20 secondes environ on ne put les ressentir au toucher. A l'instant même où il annonça qu'elles allaient reparaître, on les ressentit nettement. M. le docteur Ladame, ni moi, nous ne pûmes multiplier ce jour-là les observations, mais il serait intéressant de soumettre M. Pickmann, sujet névropathe, remarquable encore à d'autres points de vue, à des expériences détaillées. Sa complaisance, à laquelle nous devons rendre hommage, n'y mettrait sans doute pas d'obstacles.

Quoi qu'il en soit de l'explication physiologique d'un tel phénomène et du mécanisme par lequel on l'obtient, le fait lui-même est certain et bien constaté. Il n'est donc pas juste de dire que nous ne pouvons exercer aucun empire sur les muscles de la vie organique. On trouve dans les ouvrages relatifs à l'action du moral sur le physique bien des exemples qui prouvent le contraire. Hack Tuke mentionne en particulier plusieurs cas de personnes susceptibles de produire volontairement des mouvements péristaltiques violents de leur intestin, des mouvements de rumination de l'estomac et de l'œsophage, des contractions ou des dilatations de la pupille, etc. Il cite un membre distingué de la Société royale de Londres, M. Fox,

qui lui montra comment il pouvait accélérer les battements de son pouls par une concentration de son attention sur son cœur, et, séance tenante, le pouls de M. Fox, qui donnait 63 pulsations à la minute, monta à 82 pulsations ¹).

M. Beaunis a signalé le même ordre de faits chez des somnambules dont il obtenait l'abaissement du nombre des pulsations par suggestion, ainsi que de notables modifications dans la forme de ces pulsations enregistrées au sphygmographe. Il suffisait qu'il dise à son sujet: « Faites bien attention, votre cœur bat moins vite, moins vite, toujours moins vite », pour qu'on vît en effet son cœur se ralentir de 8 à 10 pulsations par minute ²).

Congestion, production de rongeur, stigmates. Ce n'est pas seulement sur les grands vaisseaux qu'agissent les névropathes, mais aussi sur la circulation capillaire et les nerfs vaso-moteurs. On a connu de tout temps des malades, des hystériques presque toujours, qui pouvaient faire apparaître en divers points de leur corps des rougeurs, accompagnées d'élévation de température et même d'hémorrhagie, de véritables « sueurs sanguines ». Vous savez même combien l'église a exploité de tels phénomènes se manifestant spontanément chez les reclus à imagination surchauffée de ses séminaires ou de ses couvents. Les stigmates de ses saints, ceux de la malheureuse Louise Lateau, dont on fit tant de bruit encore

¹⁾ Hack Tuke. Le Corps et l'Esprit. Paris, 1886. Trad. de l'anglais par V. Parent. Page 297.

²) Beaunis. loc. cit. page 45.

il y a quelques années, s'expliquent très naturellement de la sorte ⁴).

D'ailleurs, tous les médecins traitant les maladies nerveuses ont eu l'occasion d'observer des cas semblables qui ne sont point rares. M. Pickmann nous a, à diverses reprises, montré, lors de son dernier séjour à Genève, comment, en se comprimant légèrement le pouce, il en faisait suinter du sang par la plus légère excitation, et il nous a affirmé qu'il obtenait le même résultat en d'autres parties du corps, sur la jambe, par exemple.

On sait que les physiognomonistes, Darwin entre autres, ont cherché à expliquer la rougeur du visage. qui est un trait si expressif de nos émotions intérieures, par l'hypothèse que l'attention concentrée sur une partie du corps tend à modifier la tonicité normale des capillaires de cette partie. Par suite, ces vaisseaux sont plus ou moins relâchés et se gorgent de sang. Toutes les fois, dit Darwin, que nous croyons que notre personne est l'objet de la critique ou seulement de l'examen d'autrui, notre attention se porte vivement sur les parties de notre corps exposées aux regards; or, de toutes, la plus impressionnable est le visage, et cela sans doute depuis bien des générations 2). Eh bien! cette observation est applicable à toutes les parties du corps, et la propriété en question s'exagère chez les personnes nerveuses. Nous avons donc là

¹⁾ Docteur Lefebvre, Louise Lateau de Bois-d'Haine. Louvain, 1873, et Docteur Bourneville, Louise Lateau ou la Stigmatisée belge. Paris, 1875.

²) Ch. Darwin, L'Expression des émotions. 2^{me} édit. Trad. de Pozzi et Benoît. Reinwald, édit. Page 367.

un nouvel exemple que les phénomènes présentés par les hypnotiques n'ont rien de surnaturel, mais ne sont que l'amplification de facultés physiologiques propres à tous les hommes.

Suggérons à un somnambule que nous venons d'endormir, qu'à son réveil il rougira au visage ou sur telle ou telle région que nous lui signalons en la touchant, et nous verrons la rougeur se produire exactement à la place indiquée et persister un temps indéfini. M. Dumontpallier a obtenu, de cette manière, de notables élévations de température, appréciables au thermomètre. M. Focachon et d'autres ont provoqué également de véritables vésications, accompagnées de sensations de brûlure, de démangeaison, de suppuration, etc.

Je terminerai ce paragraphe par la mention des résultats obtenus par MM. Bourru et Burot, de l'Ecole de médecine navale de Rochefort, sur un jeune soldat de marine, grandement hystérique, chez lequel ils produisaient à volonté des hémorrhagies nasales. Un jour, M. Bourru traça sur les deux avantabras de cet excellent sujet, son nom avec l'extrémité émoussée d'un stylet, puis il l'endormit et lui dit : « Ce soir, à quatre heures, tu t'endormiras et tu saigneras au bras sur les lignes que je viens de tracer, et ton nom sera écrit sur tes bras en lettres de sang. » A quatre heures, on l'observe, on le voit s'hypnotiser; au bras gauche, les caractères se dessinent en relief et en rouge vif, et quelques gouttelettes de sang perlent en plusieurs endroits. Trois mois après, les caractères étaient visibles, bien qu'ils eussent pâli peu à peu.

Quel puissant artisan de miracles est l'imagination humaine! s'écrie quelque part le docteur Bernheim. Nous aurons dans la suite à nous convaincre davantage encore de la justesse de cette exclamation. Et ce n'est pas le moindre mérite des savants qui se sont mis à étudier méthodiquement l'hypnotisme que de nous avoir démontré, balance et compas en mains pour ainsi dire, dans quelle mesure, à peu près sans limite, les facultés mentales modifient, exaltent ou atténuent nos facultés physiques.

Limité par le temps, je ne pousserai pas plus loin la description des altérations organiques subies par l'hypnotisé. J'en ai dit assez pour montrer que l'hypnose est accompagnée de modifications, étranges lorsqu'on les enveloppe de mystères, mais qui, au fond, ne sont que des exagérations d'états physiologiques. Les magnétiseurs empiriques ont péché par excès d'ignorance; c'est pour avoir voulu faire croire au merveilleux que, par un retour de scepticisme naturel à l'esprit humain, ils sont devenus suspects aux savants, et qu'ils ont été accusés (pas toujours injustement d'ailleurs) de charlatanisme et de mauvaise foi

H

De la suggestion. Hallucinations suggérées à l'état de veille. Expériences nouvelles. Suggestions chez les hypnotisés. Suggestions criminelles. Suggestions négatives, rétroactives, post-hypnotiques, etc. Suggestions mentales.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que l'impressionnabilité du système nerveux, loin d'être toujours émoussée dans l'état de sommeil hypnotique peut parfois être considérablement augmentée. C'est le cas, en particulier, dans la phase du somnambulisme; les organes des sens sont largement ouverts, les perceptions cérébrales sont assurées, mais la volonté de l'individu, la liberté de ses actions, sont diminuées, à tel point, que les suggestions ont une prise extraordinaire sur lui.

Au fond, toute suggestion est un ordre verbal ou exprimé de telle autre façon, dont on convient ou non d'avance et auquel obéit strictement le sujet. Cet ordre est tantôt de nature motrice, tantôt de nature sensitive, ses résultats sont l'accomplissement d'actes plus ou moins compliqués ou la perception de sensations hallucinatives, de perceptions ne correspondant à aucune excitation extérieure actuelle, autre que la suggestion elle-même. Et chez les meilleurs sujets, l'automatisme est si complet, la personnalité si éteinte, qu'ils ne sentent et n'agissent que dans la mesure voulue par

celui qui les a suggestionnés. C'est la substitution de la volonté d'un ou de plusieurs autres à leur propre volonté.

L'auteur contemporain qui a le plus appelé l'attention du public scientifique sur l'importance psychologique et thérapeutique de la suggestion est M. le Dr Bernheim, professeur de clinique médicale à la faculté de médecine de Nancy. Je renvoie naturellement à l'étude de son livre classique ceux d'entre vous qui désirent prendre connaissance de l'ensemble de la question. Le temps dont nous disposons ne me permet d'aborder que deux ou trois points susceptibles de conduire à quelques aperçus nouveaux, ou dont l'existence même est actuellement encore discutée.

Remarquons d'abord que les phénomènes de suggestion, si stupéfiants dans leurs degrés supérieurs lorsqu'on les constate chez des sujets dormant du sommeil hypnotique, peuvent exister à un moindre degré, sous une forme embryonnaire, pour ainsi dire, chez les individus sains et parfaitement éveillés. Au fond, l'accomplissement de l'ordre du maître par le domestique, des parents par l'enfant, ne diffère pas essentiellement de celui de l'hypnotiseur par l'hypnotisé. Il n'y a entre eux que des différences de degrés. La docilité d'un employé, son exactitude, sa fidélité, toutes les qualités qu'on recherche naturellement chez lui, résultent de l'incapacité où il se trouve de résister aux injonctions qu'on lui donne, par le fait du consentement tacite qu'il accorde à l'accomplissement de son devoir.

Il en est de même des hallucinations suggérées chez l'homme éveillé, elles ne diffèrent que par leur intensité de celles que l'on réussit à provoquer par le même moyen chez l'homme endormi. Je vous demande la permission d'insister un peu sur cette thèse, car je l'étudie depuis dix ans et elle me paraît reposer aujourd'hui sur une masse suffisamment imposante de faits. D'ailleurs, pour bien comprendre ce qui suivra, il est nécessaire de se remettre en mémoire quelques faits bien connus:

Les perceptions dans certains états mentaux, dus à une surexcitation des centres percepteurs, sont complètement disproportionnées avec l'excitation périphérique.

L'attente d'un phénomène réduit à un minimum le degré d'intensité de l'excitation que doit produire ce phénomène pour qu'il soit suivi de perception. Quand l'attente est extraordinairement vive, dit M. James Sully 1), elle peut suffire à produire comme le simulacre d'une sensation réelle. C'est ce qui arrive, quand les circonstances actuelles nous suggèrent l'idée de quelque événement immédiat. L'effet est surtout puissant, dans le cas où l'objet ou l'événement attendu est de nature à intéresser ou à exciter, parce qu'alors l'image mentale gagne en intensité grâce à l'excitation émotionnelle qui l'accompagne. »

Nous sommes constamment exposés à des erreurs sensationnelles. « Nos erreurs, nos illusions, nos hallucinations, dit M. le prof. Bernheim²), ne sont pas

¹⁾ James Sully, Les Illusions des sens et de l'esprit (Bibliothèque scientifique internationale. Paris, 1882, p. 78).

²⁾ Bernheim, De la Suggestion. Paris, 1886, p. 144.

toutes spontanées, nées en nous-mêmes, mémoratives ou consécutives à une impression sensorielle défectueuse; elles peuvent nous être suggérées par d'autres personnes; notre cerveau, parfois, les accepte sans contrôle.

« Car, n'avons-nous pas tous, à un degré variable, une certaine crédivité qui nous porte à croire ce qu'on nous dit?.....

« Notre première impression, quand une assertion est formulée, c'est de croire; l'enfant croit ce qu'on lui dit. L'expérience de la vie, l'habitude de rectifier les erreurs journalières qu'on veut nous imposer, la seconde nature que l'éducation sociale nous inculque, affaiblit peu à peu cette crédulité native, naïveté du bas âge. Elle survit toujours dans une certaine mesure, comme tous les sentiments innés dans l'âme humaine. Dites à quelqu'un: « Vous avez une guêpe sur le front; » machinalement, il y porte la main; il est mème des personnes qui croient en sentir la piqûre. »

Oui, la crédivité persiste durant toute la vie dans une large mesure, elle se rencontre chez tous les individus à des degrés divers, plus forte chez les enfants et les femmes que chez les hommes adultes; plus intense également chez les ignorants, les simples d'esprit, que chez les savants et particulièrement chez ceux dont le sens critique a été aiguisé par des recherches expérimentales.

Elle s'exagère chez tous, dans certains états d'esprit qui sont, dans la plupart des cas, mais pas toujours, la condition nécessaire pour la réussite des expériences dont il va être question. Ces états d'esprit sont provoqués par l'opérateur. Ce dernier doit jouir d'une certaine autorité, d'un certain prestige; il doit affirmer avec chaleur, pour entraîner la conviction. Son succès sera d'autant plus vif et plus général, qu'à l'instar de certains magnétiseurs, il saura mieux s'envelopper d'une auréole de mystère.

Dans notre laboratoire de microscopie, j'ai souvent répété l'expérience que voici : Je fais dessiner aux élèves des test-objets, des diatomées, par exemple. Vous trouverez là-dedans, leur dis-je en leur remettant une préparation, des diatomées fusiformes. Soyez attentifs à tel ou tel détail de structure; vous devez voir telle ou telle conformation - je la précise - et vous dessinerez exactement ce que vous verrez. Au début, les élèves voient et représentent ordinairement tout ce que je leur ai ainsi verbalement annoncé, détails qui, d'ailleurs, existent réellement et sont plus ou moins facilement perceptibles. Mais, après quelques exercices de ce genre, il en est peu qui ne représentent au crayon la forme et les détails de structure d'un test-objet, purement imaginaire, que je leur décris avec toute l'autorité que peut avoir un professeur sur ses élèves. Je mets entre leurs mains une préparation microscopique, bitumée, étiquetée. semblable en tous points aux précédentes, mais qui en diffère en ce qu'elle ne renferme rien du tout. Cela ne les empêche pas de voir et de dessiner l'objet imaginaire dont je leur ai affirmé l'existence. Je possède ainsi une collection d'une trentaine de dessins représentant des objets microscopiques (une diatomée rectangulaire ornée de striations obliques sur la plupart) qui n'ont jamais existé ailleurs que dans l'imagination des auteurs de ces dessins.

Voici une autre expérience du même genre. Il m'est arrivé, il y a quelques années, alors qu'une grande comète, dont chacun se souvenait pour l'avoir parfaitement vue à l'œil nu, n'était plus visible depuis six semaines, d'affirmer devant six personnes que je la voyais encore. J'affirmais avec beaucoup de précision, désignant en même temps le point du ciel où je prétendais voir la comète. Trois des personnes présentes finirent, à force d'attention, par l'apercevoir, telle que je la leur décrivais, mais vaguement; l'une d'entre elles, cependant, la vit assez nettement pour que, sur ma prière, elle pût la dessiner, non telle qu'elle l'avait réellement vue quelques semaines auparavant, mais telle que son imagination, excitée et dirigée par mes affirmations, la lui montrait. Je conserve, naturellement, ce dessin.

Je priai alors un de mes amis, attaché à un observatoire astronomique, de répéter cette expérience sur le plus grand nombre possible de visiteurs. Il tenta la chose sur douze personnes, sans réussir complètement. Huit de ces personnes virent la comète imaginaire, sans qu'aucune pût la dessiner. Trois personnes avouèrent « qu'il leur semblait bien voir quelque chose de lumineux, mais qu'elles n'en étaient pas certaines ». Une seule ment, sur douze, s'obstina à répondre « qu'elle n'apercevait rien du tout ».

Du reste, mon ami n'était pas très persuasif, qualité qui doit absolument se rencontrer chez l'opérateur et qui est l'une des conditions sine qua non de la réussite de telles expériences.

Je rapprocherai de ces hallucinations visuelles, beaucoup plus faciles à faire naître qu'on ne le pense communément, les deux faits suivants bien connus, concernant l'ouïe et le goût.

Vous annoncez subitement, au milieu d'une société, que vous entendez sonner les cloches, ou hurler un chien, ou chanter un oiseau, alors qu'aucun bruit ne parvient à vos oreilles. Immédiatement un certain nombre des assistants confirment, de bonne foi, votre dire. Non seulement ils croient entendre, mais ils entendent, ainsi que le prouvent les réflexions dont ils accompagnent leur témoignage, et surtout les actes que parfois le bruit imaginaire leur fait commettre. Ainsi, un étudiant sortit en toute hâte de mon laboratoire, parce qu'à ma suggestion, il entendait sonner le tocsin, et que, par une association d'idées toute naturelle, il craignait que le feu ne fût chez lui. Une fois dehors, je le rappelai, lui avouant que je l'avais induit en erreur; mais ce fut en vain : il entendait encore sonner le tocsin, et ce ne fut guère qu'une minute plus tard, au bout de la rue, que son hallucination cessa.

A table, vous affirmez que le potage possède un goût particulier, un goût de « brûlé » par exemple; du même coup, un certain nombre de convives éprouvent la sensation de ce goût particulier, sans que celui-ci reconnaisse aucune cause objective. Chacun a pu vérifier cette observation en la variant à l'infini. Je n'insiste pas à son propos, parce qu'il

s'agit ici plutôt d'une illusion que d'une hallucination proprement dite.

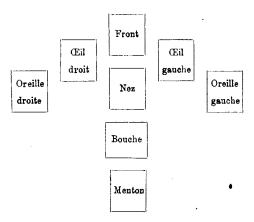
Mais ce sont bien de pures hallucinations que je vais signaler, des hallucinations qui se produisent d'autant plus sûrement, en vertu de la remarque faite plus haut, que la suggestion en est accompagnée d'une apparence de mystère.

Appelons cela l'expérience de la carte magnétisée.

Vous amenez habilement la conversation sur les tours qu'exécutent les magnétiseurs; vous en racontez, au besoin, que vous choisissez parmi les plus merveilleux, afin d'exciter l'intérêt; puis, vous adressant au plus sceptique de vos interlocuteurs, vous lui offrez de procéder à une expérience très simple, destinée à le convaincre. Ce préambule, qu'il est loisible de varier comme on l'entend, n'a d'autre but que d'aviver l'attention, et, par là, de préparer à l'hallucination. Remarquons que les magnétiseurs de profession sont féconds en inventions de ce genre; sans le paraître, ils amènent leurs auditeurs à admettre tout ce qu'ils leur racontent, et, dans cet état de crédivité, à sentir tout ce qu'ils leur suggèrent.

Je prends ensuite dans un jeu huit cartes quelconques et je les dispose sur une table selon une certaine figure à laquelle, sans dire pourquoi, j'attribue une importance capitale, mystérieuse et incompréhensible, me promettant d'ailleurs de l'expliquer plus tard. Cette figure correspond, comme le montre le dessin ci-joint, à la figure humaine (1 carte pour le front, 2 pour les yeux, 1 pour le nez, 2 pour les oreilles, 1 pour la bouche et 1 pour le menton).

Puis, après avoir simulé de me mettre en communication fluidique avec le sujet choisi, — une personne quelconque, quelque sceptique soit-elle, — je lui



applique la main sur le front ou j'exécute quelque autre simagrée du même genre et je le prie de toucher, à mon insu, l'une des cartes de la figure. Afin de le convaincre que je ne vois pas ce qu'il fait, je sors de la chambre, pendant qu'en la touchant il « magnétise » la carte.

A mon retour, l'une des personnes présentes, que j'ai soin d'introduire dans le secret, me signale immédiatement la carte touchée en se grattant (sans qu'aucun des assistants y prenne garde, puisque aucun ne soupçonne ma bonne foi) la partie correspondante, nez, menton, œil, etc., de son propre visage.

Etant ainsi renseigné et sûr de mon fait, je joue une innocente comédie (une certaine mise en scène est, je le répète, nécessaire) qui consiste à prétendre que je vais retrouver la carte soi-disant magnétisée, grâce à une sensation, attraction, souffle, tremblement, odeur, etc., qui me sera communiquée par le « fluide » déposé inconsciemment sur la carte par mon sujet. Je passe la main, en effet, ou le nez sur chacune des cartes, et, parvenu à la carte qui m'a été signalée par le compère, je simule de percevoir la sensation annoncée. Comme je ne me trompe jamais, chacun est très surpris du succès remporté. Comment est-il donc possible que le fait d'avoir posé les doigts pendant un instant sur cette carte ait suffi pour lui communiquer un tel pouvoir? C'est à n'y pas croire!

Jusqu'ici, l'expérience ne présente aucun intérêt scientifique. C'est un joli tour de cartes et voilà tout. Je dirai même que c'est un tour de cartes ancien et connu de beaucoup de gens. Il m'a été montré pour la première fois par mon savant ami, M. le Dr Léon Frédéricq, professeur de physiologie à l'Université de Liège, lequel a été témoin de quelques-uns des résultats relatés plus loin. Mais je ne sache pas qu'on l'ait fait servir jusqu'ici à des expériences méthodiques. Continuons donc l'expérience.

Toutes choses étant en état, je prie mon sujet émerveillé, et encore quelque peu incrédule, de s'assurer par lui-même de la réalité de la sensation. Je le fais sortir à son tour, le prévenant qu'en son absence je magnétiserai l'une des cartes. Il va sans dire que je ne magnétise rien du tout, je m'abstiens même de toucher aucune des cartes. Le sujet rappelé imite alors la recherche qu'il m'a vu faire, il est attentif à la sensation que je lui ai annoncée et toujours, ou presque toujours, il l'éprouve, puisqu'il signale une carte. Il devient de la sorte le sujet d'une véritable hallucination, car il prétend ressentir la secousse, le tremblement, la démangeaison que je lui ai suggérée, sans qu'aucune des cartes puisse en être la cause.

Si toutes les autres personnes présentes s'accordent à lui certifier que la carte sur laquelle il croit avoir éprouvé la sensation est bien celle que je suis censé avoir magnétisée, il se persuade dans son idée et je peux alors lui faire répéter plusieurs fois la même expérience avec un succès toujours croissant. Il en vient à éprouver rapidement et intensivement la sensation, tandis qu'au premier tour celle-ci n'est jamais que légère et quelque peu incertaine.

Je prie les savants qui voudront bien répéter cette expérience, de ne négliger aucune des conditions que je viens d'indiquer : ils se convaincront alors de la facilité avec laquelle on provoque, chez à peu près tout le monde, les hallucinations les plus variées, et ils seront étonnés de l'intensité vraiment extraordinaire qu'atteignent ces hallucinations chez certains sujets, ceux particulièrement qui ont été soumis préalablement à des pratiques hypnotiques. Mais, je le répète encore et j'insiste sur ce point, je ne parle ici que d'expériences tentées sur des personnes à l'état de veille et que je n'avais, personnellement, jamais endormies du sommeil hypnotique.

Résultats. — Voici le résumé de six cents observations, notées avec le plus grand soin dans le cours de ces dix dernières années. Elles ont porté sur des personnes d'âge et de sexe différents, la plupart en bonne santé apparente, instruites et adonnées à des études scientifiques, peu exposées par conséquent à une crédulité exagérée

Sur ce nombre de six cents personnes soumises à l'expérience de la carte dite magnétisée, quatre-vingt-trois seulement ont refusé de signaler une carte, disant que malgré l'attention qu'elles y apportaient, elles ne sentaient absolument rien sur aucune des cartes de la figure, ni la sensation annoncée, ni une autre sensation quelconque. Cela fait une proportion de 13,8 pour 100. Parmi ces 83 personnes rebelles à la suggestion se trouvent 68 hommes et 15 femmes.

Les 517 autres personnes, appartenant en majorité au sexe féminin, ont éprouvé une hallucination plus ou moins intense. Je les classerai en plusieurs groupes, selon la nature de l'hallucination.

Premier groupe. — 212 personnes, prévenues que la carte soi-disant magnétisée leur serait revélée parce qu'en passant la main au-dessus elles ressentiraient une secousse dans les muscles (tantôt au bout des doigts seulement, tantôt dans toute la main, le poignet, le bras, etc.), ont en effet signalé une carte, avouant avoir ressenti la secousse annoncée. A la question: « Etes-vous sûr de n'avoir pas été le sujet d'une erreur, d'une illusion? » elles ont répondu « qu'elles avaient la certitude d'avoir ressenti quelque

chose ». En général, la réponse ne prête à aucune équivoque. Ordinairement, toutefois, la sensation ne leur paraît pas très intense la première fois et quelques-unes d'entre elles ont spontanément demandé de recommencer l'expérience. Il est fréquent, ainsi que nous l'avons déjà dit, alors qu'un premier essai a convaincu le sujet de la possibilité de reconnaître la carte magnétisée, qu'au second tour la secousse leur paraisse plus forte, plus nette et que son intensité grandisse encore aux expériences subséquentes.

Quelquefois même, l'hallucination se généralise; au lieu d'une simple secousse, le sujet éprouve une véritable commotion. En voici quelques exemples, extraits de mes notes:

Un physicien éminent, professeur dans une de nos facultés des sciences, soumis à l'expérience au cours d'un congrès scientifique, avoua, devant plus de quarante témoins, avoir distingué, la carte qu'il venait de signaler, grâce à une sensation dans tout l'avant bras jusqu'au coude, sensation qu'il compara à la secousse d'une bouteille de Leyde (cette comparaison ne lui avait pas été suggérée). Le cas est intéressant à cause de la qualité du sujet. Il montre combien peut être grande la crédivité, même chez un homme rompu aux recherches de physique.

Il m'est arrivé de provoquer la croyance à une secousse généralisée dans tout le corps chez une jeune femme de vingt ans. J'avais moi-même, dans l'exposition de l'expérience, signalé la carte qu'elle avait touchée en mon absence, en prétendant avoir reçu une commotion générale jusque dans les bras et les jambes e en simulant les gestes que l'on fait en pareil cas. Lorsque son tour fut venu, elle tressaillit en passant la main sur une certaine carte que je n'avais pas plus toùchée que les autres et elle affirma avoir reçu le choc, non seulement dans les membres, mais encore dans la poitrine. Lui ayant objecté alors que le choc ne pouvait jamais atteindre la poitrine, elle me répondit « qu'elle était cependant très sûre de ne pas se tromper et que la poitrine lui faisait encore un peu mal ».

Les phénomènes hallucinatoires consécutifs sont d'ailleurs très fréquents. Un grand nombre de personnes dans ce groupe accusèrent avoir éprouvé, outre la secousse, «un peu d'oppression » ou d'autres sensations variées, telles, par exemple, qu'une certaine gêne à mouvoir les doigts. L'une d'elles (une dame d'une quarantaine d'années), que j'avais conviée à faire l'expérience durant une soirée, m'avoua le lendemain, qu'après mon départ, elle avait vainement essayé de toucher du piano, parce que sa main droite - celle qui avait ressenti la secousse imaginaire -« était comme paralysée et qu'elle ne se trouvait pas encore complètement déroidie ». Une autre personne (Mme R., âgée ds 32 ans) attribua à l'expérience un tremblement musculaire qui lui dura plusieurs jours et qui était apparent, surtout pendant qu'elle écrivait. Une jeune fille (Mlle C., 17 ans), amatrice de représentations magnétiques auxquelles sa mère la conduisait fréquemment, considéra également comme une conséquence de l'expérience une crise nerveuse qu'elle eut le même soir en rentrant à son domicile.

Je suis persuadé que chez certaines personnes on

pourrait provoquer de la sorte des paralysies, des anesthésies et des hyperesthésies durables, mais je ne l'ai pas tenté. Dans la pratique, je n'ai pas su jusqu'ici surmonter les scrupules qui me font craindre d'abuser de l'extrême sensibilité de certains sujets.

Deuxième groupe. — 95 personnes auxquelles j'avais ' suggéré une sensation tactile quelconque, sans la qualifier spécialement, ont largement profité de la latitude que je leur laissais sur ce dernier point. Toutes ont accusé une sensation (faible au premier tour), une sensation limitée au bout des doigts chez la plupart; mais elles ont varié beaucoup dans l'appréciation de cette sensation. Questionnées à cet égard, les unes ont répondu que c'était une sensation de brûlure, ou de pesanteur, ou de picotement, ou de souffle, ou de démangeaison; les autres répondirent en termes si vagues qu'il n'était vraiment pas possible de les comprendre, ou du moins que je ne sais sous quel chef classer leur réponse. Ainsi, à deux reprises, un sujet répondit qu'elle avait éprouvé « une singulière sensation, comme un chatouillement des nerfs à l'intérieur ».

La majorité me demandaient ce que j'avais éprouvé moi-même; à quoi je répondais invariablement : « Je ne puis vous le dire, cela dépend, c'est quelque chose dans les doigts, essayez donc vous-même et vous le saurez. » Alors elles essayaient et sentaient, comme nous venons de le dire, de manières très différentes. Ici l'imitation joue naturellement un grand rôle, la façon de sentir énoncée par un sujet devient sugges-

tive pour les sujets qui suivent immédiatement. Ainsi, dans le cas où la première personne soumise à l'expérience accuse une démangeaison, celles qui suivent éprouvent généralement aussi une démangeaison, avec quelques variantes, ci et là, insignifiantes.

Du reste, je m'aperçois que presque tous lés cas compris dans ce groupe pourraient être cités séparément; je ne puis cependant les rapporter tous en détail. Voici les plus bizarres.

Une jeune fille (Louisa C., âgée de 19 ans, très nerveuse) signale une carte en déclarant qu'elle vient d'éprouver, en passant la main au-dessus, « un grand frisson dans le dos ».

Ellen W., 18 ans, excellent sujet, plusieurs fois hypnotisé, se renverse subitement en arrière en passant la main sur une carte qu'elle croyait avoir été magnétisée, puis se prend à pleurer à chaudes larmes.

Auguste R., 25 ans, certifie n'avoir pas éprouvé de sensation aux doigts sur la carte qu'il signale. « Pourquoi vous y êtes-vous arrêté? » lui demande-t-on. — « Parce que j'ai eu comme un éblouissement. »

Un autre jeune homme de cette catégorie, évidemment malade, se relevant la nuit dans des accès de somnambulisme, a spontanément jugé l'expérience comme dangereuse, disant que lorsqu'on la lui faisait répéter, « il se sentait vivement impressionné et s'en trouvait mal ».

Je passe maintenant au troisième groupe compreles sujets auxquels j'ai suggéré des hallucinations de la vue. Troisième groupe. — Toutes les autres circonstances étant telles que je l'ai indiqué ci-dessus, j'annonce que la carte magnétisée m'est révélée par un mouvement. Naturellement je fais cette déclaration après avoir signalé la carte, à la grande surprise des assistants. Parmi ces derniers, je prie une personne de vérifier la chose. « Vous serez très attentive, lui dis-je, le déplacement sera sans doute très faible, prenez garde au moindre vacillement, observez chacune des cartes jusqu'à ce que vous en voyiez bouger une. »

L'expérience a été tentée plus de cent fois. Dans cinquante-deux cas, elle a été couronnée de succès. 52 personnes ont signalé une carte, déclarant l'avoir vue bouger. Les témoignages varient légèrement de l'une à l'autre. Une personne a déclaré que la carte lui avait paru se soulever »; une autre a dit que la carte « s'était inclinée en se balançant »; une troisième — qui avait fréquenté les magnétisenrs et avait été endormie par eux — a prétendu qu'au moment où elle regardait la carte, « elle avait senti que son regard y était invinciblement attiré ».

Remarque. — J'ai essayé sans succès de suggérer l'hallucination de changements de forme ou de couleur de la carte prétendue magnétisée. Ces essais ont été peu nombreux et j'en attribue l'insuccès, non à l'impossibilité d'obtenir de tels résultats, mais à mon inhabileté. Il est à remarquer, en outre, que les hallucinations de la vue sont plus difficiles à provoquer

que celles concernant la sensibilité générale, la sensibilité tactile ou olfactive (1).

Quatrième groupe. — J'ai varié l'expérience de la manière suivante, dans le but de provoquer des hallucinations olfactives, et j'ai obtenu des résultats positifs dans 158 cas. Je prétends que la carte magnétisée répand une certaine odeur que tantôt je précise, tantôt que je ne tais qu'indiquer d'une façon très vague. Dans le premier cas, l'odeur annoncée est parfaitement reconnue; dans le second, les appréciations varient: Odeur âcre, odeur pénétrante, odeur douce comme un parfum, odeur « écœurante », etc.

Les personnes qui, après m'avoir vu flairer successivement toutes les cartes, puis m'arrêter à une qui est précisément celle qui a été touchée en mon absence, répètent exactement à leur tour mes faits et gestes ; elles s'inclinent jusqu'au niveau des cartes ou bien les approchent successivement de leur nez en les saisissant avec la main. On conçoit qu'une telle expérience ne puisse être souvent répétée sans faire sourire la galerie. Le moindre soupçon de supercherie suffit pour gêner ou empêcher la production de l'hallucination : aussi l'opérateur doit-il s'efforcer de maintenir le sérieux dans l'assistance.

Voici comment on peut varier l'expérience de ma-

⁽¹⁾ Ici devraient prendre place les expériences relatives aux hallucinations auditives, mais le dispositif dont il vient d'être question n'est pas propice à leur production. Cependant quelques personnes ont signalé une carte après avoir « entendu sortir d'elles comme un bourdonnement ».

nière à supprimer le témoin révélateur qui gêne dans bien des circonstances.

Expériences faites avec des pièces métalliques.

On se munit d'un certain nombre de petites plaques métalliques de formes variées ou de pièces de monnaie, portant différentes effigies, de manière à pouvoir facilement les distinguer les unes des autres dans la suite. Puis, après les avoir placées dans un chapeau, on prétend que, grâce à l'excessive acuité qu'acquiert le sens olfactif à la suite de certaines pratiques, on peut reconnaître, à l'odeur particulière qu'elle laissera sur le métal, la personne qui aura touché l'une des pièces pendant un instant. La pratique qui doit préparer à exagérer la faculté de l'odorat est en soi absolument inefficace, cela va sans dire, c'est la mise en scène, l'amorce, à laquelle se laisse prendre la crédulité de celui sur qui on opère. Chacun peut la varier comme bon lui semble. En général, ici encore, je fais appel au magnétisme, qui jouit d'une grande réputation de mystère. Dès qu'il est question de magnétisme animal, les personnages les plus indifférents, à l'ordinaire, deviennent attentifs. J'expose donc devant l'auditoire — dont plusieurs membres ont toujours une foi absolue en ce que j'affirme - qu'il suffit de me faire quelques passes devant le nez avec la main gauche, pour aiguiser mon sens olfactif au point de me permettre, à la manière du chien qui reconnaît la piste de son maître, de sentir la trace odorante laissée sur un objet (la pièce métallique) par l'attouchement d'une personne quelconque dont, auparavant, j'ai pris connaissance de l'odeur particulière. Le fait étant accepté théoriquement, il s'agit de passer à sa démonstration.

Je me « magnétise » donc le nez, je flaire une personne de l'assemblée et je la prie de toucher pendant une minute une des pièces métalliques. Pour que chacun soit bien certain que je ne vois pas, je sors de la chambre. Lorsqu'on me rappelle, je ramasse vivement toutes les pièces, en causant d'autre chose pour détourner l'attention. La pièce touchée, serrée entre les doigts durant une minute, m'est immédiatement révélée par sa différence de température, c'est tout simple. Mais l'attention des témoins, portée ailleurs par mon discours, n'y prend point garde et, sûr de mon fait par cette voie toute naturelle, je continue à jouer la comédie. J'approche successivement de mon nez les pièces en question, je fais semblant de les flairer avec la plus grande attention et finalement je reconnais la pièce « à son odeur qui est celle de la personne qui l'a touchée ».

D'odeur, il n'y en a pas. Mais, affirmant son existence, je convie le sujet à bien vouloir s'en assurer par lui-même. Je lui fais une passe innocente sur le nez, il sort convaincu qu'il retrouvera la pièce et... l'on devine le reste. Neuf fois sur dix il désigne, après les avoir successivement flairées, l'une des pièces dont je n'ai touché aucune en son absence, il sent la même odeur que j'ai qualifiée, que je lui ai suggérée, ou bien une odeur qu'il qualifie, lui-même, dans le cas où je le laisse libre de le faire. Parfois le

qualificatif qu'il emploie ne signifie pas grand'chose.

Un jeune homme, par exemple, a répondu que la pièce qu'il venait de désigner répandait une odeur « sèche »; un autre l'a qualifiée d'aigre.

Sous cette forme, je n'ai jusqu'ici répété l'expérience que sur trente-deux personnes. Toutes ont eu l'hal-lucination olfactive, mais huit ne l'ont éprouvée qu'au second tour. Une dame a refusé de recommencer l'expérience sous prétexte « que l'odeur lui faisait mal au cœur ». Une autre personne m'a déclaré spontanément que l'odeur l'avait poursuivie pendant plusieurs heures, etc.

Je n'insiste pas et je termine par quelques réflexions générales.

C'est en jouant soi-même du charlatanisme qu'on se convainc le plus sûrement de son extraordinaire puissance, et j'ajoute que, pour en bien jouer, il est besoin d'un certain apprentissage. Il y a dix ans, au début des expériences que je viens de résumer, j'obtenais moins de succès qu'aujourd'hui. Dans tout acte de suggestion de la nature de ceux dont il vient d'être question, il y a deux personnes en présence, l'opérateur et le sujet. C'est avec raison que M. Bernheim a attribué une grande importance à l'expérience acquise par le premier, dans la réussite de la suggestion. Quant au second, j'incline à croire que tout individu suffisamment préparé est apte à le devenir. Cela ressort, du moins, fort clairement de mes observations, puisque sur mes listes figurent des personnes de toutes sortes, des savants et des ignorants, des personnes àgées et des jeunes gens, des habitués de magnétisations publiques et des individus qui ne connaissaient le magnétisme que par ouï-dire. L'incrédivité n'est jamais que relative. Tout homme est exposé à l'erreur; il suffit, pour qu'il y tombe, de l'y pousser quelque peu, et il est bien rare de rencontrer une grande résistance. En tout cas, l'hallucination par suggestion ne me paraît pas être le résultat d'un état pathologique¹), je la considère comme un fait normal qu'on ne saurait trop mettre en lumière, tant ses conséquences peuvent être fâcheuses. Certaines données se conservent et se répètent durant des années qui n'ont pour base qu'une hallucination. C'est pourquoi on est en droit d'exiger qu'un même fait ait été constaté plusieurs fois et par diverses personnes, avant que son existence objective soit affirmée.

D'autre part, il est à remarquer, non seulement, qu'une personne tombée une fois dans l'erreur est plus apte à y tomber une seconde fois, mais aussi qu'une personne hallucinée ne reconnaît que difficilement qu'elle l'a été. Dans la plupart des cas cités plus haut, la croyance à la réalité de la sensation est telle chez le sujet, qu'il faut insister auprès de lui pour le convaincre du contraire. Encore ne réussiton pas toujours! On a beau lui affirmer qu'on l'a

¹) Je dois avouer que je ne possède pas de documents sur les antécédents de la plupart de mes sujets. Il est fort possible que parmi eux il se soit rencontré des malades, j'en suis même sûr pour quelques-uns, mais je n'ai nullement recherché ces derniers pour les soumettre à l'expérience. D'ailleurs, si l'hallucination provoquée est en correspondance avec un état mental particulier, il faut convenir que nous pouvons considérer cet état comme normal, puisqu'il se rencontre chez la grande majorité des gens.

trompé, il est trop certain d'avoir éprouvé la sensation pour revenir en arrière. Je me rappelle la réponse d'une dame qui me disait avec conviction « qu'elle mettrait plutôt sa main au feu » que de convenir qu'elle n'a rien éprouvé sur la carte.

L'histoire des sciences connaît des exemples de savants qui, après avoir cru observer un phénomène naturel, propre à soutenir une théorie favorite, n'ont jamais voulu reconnaître qu'ils s'étaient trompés. Il y a là un défaut contre lequel nous devons réagir, et que les professeurs appelés à diriger les premiers pas d'un débutant dans les sciences d'observation doivent s'efforcer de corriger. L'explication de l'influence apparemment mystérieuse de la « carte magnétisée » est fort bonne pour cela.

Nous tenons donc pour certain que, même chez des gens qui n'ont jamais été hypnotisés, il est facile d'obtenir, à un faible degré, les principaux phénomènes suggestifs. Tous les investigateurs de la suggestion, M. Bernheim, le premier, ont signalé des cas semblables chez des sujets éveillés, mais hypnotisables et ayant été hypnotisés un certain nombre de fois auparavant. Ceci n'a rien d'étonnant, puisque nous savons que l'hyptonisation répétée crée une idiosyncrasie favorable à la production de tous les phénomènes en question.

Voici, par exemple, deux cas simples et démonstratifs empruntés à M. Bernheim.

« Je dis à brûle-pourpoint à X., un de mes malades habitués à l'hypnotisation et arrivant à un somnambulisme léger : « Fermez la main, vous ne pouvez plus l'ouvrir. » Il tient sa main fermée en contracture et fait des efforts infructueux pour l'ouvrir...... Je lui dis : « Tournez vos bras, vous ne pouvez plus les arrêter. » Il les tourne indéfiniment l'un sur l'autre. J'ajoute : « Faites tous vos efforts pour les arrêter. N'usez pas de complaisance. Arrêtez-les si vous pouvez. » Il fait des efforts, cherche à rapprocher les deux mains pour les caler l'une contre l'autre. Inutile, elles repartent comme des ressorts entraînés par un mécanisme inconscient. J'arrête un des bras, l'autre continue à tourner; aussitôt que je lâche le premier, il va rejoindre son congénère et reprend son mouvement circulaire. Je produis de même le trismus, le torticolis, la paralysie suggestive d'un membre.

Chez un de mes somnambules, Sch..., j'obtiens aussi à l'état de veille toutes les modifications possibles de la sensibilité. Il me suffit de dire : « Votre côté gauche est insensible; » si alors je pique avec une épingle le bras gauche, si j'introduis celle-ci dans sa narine, si je touche sa muqueuse oculaire, si je chatouille son pharynx, il ne sourcille pas; l'autre côté réagit. Je transfère l'anesthésie de gauche à droite, je produis l'anesthésie totale, je la produis si profonde, qu'un jour mon chef de clinique lui a enlevé cinq racines dentaires fortement enclavées, torturant les alvéoles pendant plus de dix minutes. Je lui disais simplement : « Vous ne sentez absolument rien. » Il crachait son sang en riant, ne manifestant pas la moindre impression douloureuse. »

Mais à l'état de sommeil somnambulique, la sug-

gestion est, pour ainsi dire, illimitée, et comme l'un des caractères de ce sommeil est l'absence de mémoire au réveil, le dormeur ne se souvient plus des actes qu'il a accomplis ou des ordres qu'il a reçus. Du moins, il ne s'en souvient plus consciemment, car il en conserve bien une sorte de mémoire latente, puisqu'il accomplit, à heure fixe, l'ordre reçu et que, replongé dans l'état somnambulique, il se rappelle immédiatement ce qu'il a fait dans les phases antérieures du même état. C'est là l'un des plus curieux spectacles dont on puisse être témoin, que celui de la réalisation à l'état de veille d'un acte suggéré pendant le sommeil. Au moment indiqué pour cette réalisation, le sujet passe spontanément dans l'état somnambulique, et, sans savoir ce qu'il fait, il accomplit mécaniquement, dans leur ordre de succession, dans leur complication, etc., tous les actes voulus par l'auteur. 1)

Vous avez été témoins d'une expérience de ce genre,

¹⁾ Il ne faudrait pas donner à cette affirmation que le sujet est en état de somnambulisme au moment où il accomplit la suggestion, une valeur absolue. Le mécanisme de la suggestion réalisée après le réveil, n'est certes pas le même chez tous les individus. J'en ai vus qui savent et ont conscience de ce qu'ils font au moment où ils accomplissent la suggestion; ils ont même conscience qu'ils pourraient y résister s'ils le voulaient, mais ils ne le veulent pas. Chez d'autres, c'est tout le contraire, ils ne se souviennent et ne réalisent la suggestion qu'en repassant dans un second état de sensibilité spéciale, le même où ils se trouvaient au moment où ils l'ont recue. Entre ces deux extrêmes, il y a des formes de passage, lesquelles résultent du degré de somnambulisme. Chez certains sujets la différence de sensibilité entre la veille et le sommeil hypnotique, est faible, leur personne hypnotique n'est pas très distincte de leur personne normale. Chez d'autres la dissérence est énorme. Le psychologue doit naturellement tenir compte de ces différences.

faite en grand, lors de son dernier passage à Genève, par le magnétiseur Onofroff. Vous avez vu celui-ci hypnotiser par la fixation du regard une dizaine de jeunes gens de la ville et, après les avoir immédiatement soumis à une série de suggestions sensitives, il leur suggéra de se rendre le lendemain à midi devant le théâtre, sur la place Neuve, et, là, d'accomplir différents actes: à l'un de chanter la Marseillaise, à un autre de faire en courant trois fois le tour de la place, à un troisième de se promeuer en se rafraîchissant le visage avec un éventail imaginaire, à un quatrième de simuler les mouvements d'un joueur d'orgue de Barbarie, etc.

Le lendemain, qui se trouvait être un dimanche, plusieurs centaines de témoins constatèrent la réalisation de ces diverses suggestions. Cela donna même lieu à des scènes regrettables, qui eurent le bon effet de décider enfin notre Département de justice et police à ordonner une interdiction réclamée depuis longtemps par toutes les personnes compétentes.

Onofroff ne faisait que reproduire publiquement ce que tout individu disposant de bons sujets peut faire en particulier. Mais toute personne honnête et prudente s'imposera comme règle absolue de s'assurer au préalable du consentement du sujet, et de n'opérer jamais qu'en présence d'un médecin, car il peut se présenter des accidents divers, auxquels une personne ignorante pourrait être très embarrassée de remédier.

Suggestions criminelles. D'ailleurs, outre le danger d'ordre pathologique, la suggestion peut exposer à

des dangers d'autre nature, je fais allusion aux suggestions criminelles.

J'assistai, il y a quelques années, à l'hôpital de la Salpêtrière, à l'expérience suivante, aujourd'hui vulgaire et souvent répétée:

Une jeune fille, plongée dans le sommeil hypnotique par la compression des yeux, se mit à avouer un fait étrange auquel elle faisait parfois allusion à l'état de veille, sans jamais vouloir l'exprimer clairement. Selon son témoignage, l'existence du fait en question lui avait été révélée par une infirmière méchante et mal intentionnée, du nom de Suzanne.

« Ce que tu me racontes là, ma chère enfant, lui dit le docteur, lorsqu'elle eût achevé sa petite histoire, est absolument faux! Lorsque dix heures sonneront, tu te rendras auprès de Suzanne, tu lui diras trois fois « menteuse » et tu lui donneras un coup de poing sur l'épaule. »

Puis, soufflant dans sa chevelure, le docteur réveilla l'hypnotisée. Elle se frotta les yeux, parut surprise de se trouver en présence d'un étranger, sans aucun souvenir conscient de ce qui venait de se passer, et reprit de suite l'ouvrage auquel elle vaquait auparavant.

Une demi-heure plus tard environ, en entendant frapper dix heures, la jeune fille se leva, et, inconsciente, automatiquement, mue comme par un ressort, elle traversa plusieurs salles jusqu'à ce qu'elle eût rencontré l'infirmière Suzanne. Alors elle lui cria à la face: « Menteuse, menteuse, menteuse! » et lui allongea en même temps un coup de poing sur l'épaule.

Vous saisissez toute la gravité d'un tel fait. Cela bouleverse nos notions sur la responsabilité morale. En effet, si au lieu de lui suggérer l'acte de donner un coup de poing sur l'épaule, le médecin de la Salpêtrière eût mis entre les mains de sa malade un couteau, lui ordonnant de le plonger dans le cœur de Suzanne l'infirmière, il est possible qu'elle l'eût fait avec la même précision et la même inconscience.

Je me contente de dire « il est possible », car la chose n'est pas absolument certaine. Les observations de quelques auteurs, celles de M. Pitres, de Bordeaux, en particulier, démontrent en effet, que dan's quelques cas l'hypnotisé n'est pas réduit au pur automatisme, mais qu'il conserve le pouvoir de résistance.

Dans d'autres cas, au contraire, la violence et la gravité de l'acte ne nuisent pas à son exécution. La preuve en a été donnée plusieurs fois. J'en citerai un exemple d'après M. Liégeois, professeur à la faculté de droit de Nancy. Ce savant prit un jour au hasard une dame G., parmi cinq ou six somnambules qui se trouvaient chez M. le docteur Liébault. Il s'était muni d'un revolver et de quelques cartouches, qu'il essaya devant Madame G., tirant dans le jardin, puis lui montrant le carton troué d'une balle, afin de ne laisser naître en elle aucune pensée de supercherie.

Ces préliminaires accomplis, M. Liégeois suggéra à son sujet l'idée de tuer d'un coup de pistolet M. P., ancien magistrat, et cela en présence de M. le commissaire central de Nancy.

Avec une parfaite docilité, Madame G. s'avança alors sur M. P. et déchargea contre lui un coup de revolver, dans lequel on avait naturellement eu soin d'introduire une cartouche sans balle. M. le commissaire central l'arrêta immédiatement, l'interrogea et obtint d'elle un aveu de son crime prononcé avec la plus grande indifférence.

De la même manière, M. Liégeois a fait signer à divers sujets de fausses reconnaissances, de faux contrats. Plusieurs de mes auditeurs ont pu voir récemment un jeune homme suggestionné par M. Pickmann, dans les hospitaliers salons de Mme D., à Genève, déclarer par écrit qu'il se reconnaissait coupable d'avoir assassiné Gouffé, ou reconnaître devoir la somme de dix mille francs à une tierce personne; puis, à son réveil, s'étonner naturellement de lire sa signature au bas de telles déclarations.

Supposez maintenant que des scènes pareilles, au lieu de se passer devant plusieurs témoins, s'effectuent à huis-clos, entre l'hypnotiseur et son sujet, il est certain que le premier seulement serait responsable des délits commis par le second.

De consciencieux magistrats, des juristes distingués se sont émus en songeant aux complications de procédure que peuvent faire naître de telles notions. Car les réserves que j'indiquais plus haut montrent qu'il faudrait bien se garder d'absoudre un criminel par le seul motif qu'il est hypnotisable, puisque le caractère de fatalité dans l'accomplissement de l'acte suggéré ne se rencontre pas toujours. Quelques hypnotisés discutent les suggestions qu'on leur donne, ils en modifient la donnée selon leur tempérament moral et la fraction de volonté personnelle qui leur reste;

d'autres n'accomplissent qu'en partie l'acte délictueux qu'on leur ordonne, ils s'arrêtent effrayés devant leur propre ouvrage, à la suite d'un réveil subit de leur conscience.

Si l'impulsion n'est pas toujours irrésistible, une part de responsabilité appartient alors à l'hypnotisé criminel; mais quelle est la valeur de cette part, qui dira où commence et où finit la substitution de la volonté d'autrui à celle de l'accusé? Que devra faire en pareille occurrence le juge d'instruction, et quelle conduite devrez-vous tenir vous-mêmes, qui pouvez être appelés en qualité de jurés à prononcer un verdict dans un cas de cette nature?

Plusieurs savants ont pris la peine, dans ces dernières années, de discuter d'aussi importantes questions, tant au point de vue médical qu'au point de vue juridique. Ceux qu'elles ne laissent pas indifférents liront avec le plus vif intérêt une brochure de M. le Dr Ladame, auquel ses nombreux travaux sur l'hypnotisme et la suggestion donnent une autorité universellement reconnue en la matière ¹).

Au désaccord qui règne entre médecins et juristes, on s'aperçoit tout de suite que la question est nouvelle et complexe. La jurisprudence ne paraît d'ailleurs pouvoir invoquer aucun antécédent. On ne connaît jusqu'ici aucun cas authentique de crime commis

¹⁾ D' Ladame, L'hypnotisme et la médecine légale. Lyon. 1888. Voir sur la même question: Jules Liégeois, De la suggestion et du somnambulisme dans leurs rapports avec la jurisprudence et lu médecine légale. Paris, O. Doin, éditeur, 1889. Idem, Compte rendu du premier Congrès international de l'Hypnotisme, Paris, O. Doin, éditeur, 1890, page 244.

par suggestion. « Il n'a jamais encore été question en justice, dit le docteur Ladame, d'un malfaiteur qui, par le moyen d'une suggestion criminelle aurait forcé une personne hypnotisée à commettre inconsciemment et malgré elle un crime audacieusement conçu. » Cependant les faits expérimentaux que nous avons cités démontrent la possibilité d'actes criminels commis sous une telle influence, et nous ne voyons pas pourquoi ils ne se produiraient pas dans la réalité.

Un médecin français, M. Gilles de la Tourette, qui a écrit un fort beau livre sur cette question 1), nous dit que personne, dans la vie réelle, ne voudrait bénéficier de la suggestion, « par crainte du lendemain ». C'est assurément méconnaître l'audace du criminel. Si la crainte du lendemain pouvait le retenir, il ne se commettrait aucun crime, car nous ne connaissons aucun procédé qui assure l'impunité, et la suggestion ne nous paraît pas à cet égard plus dangereuse que beaucoup d'autres journellement usités. M. Ladame réclame, dans ce cas, l'intervention du médecin.

Toutes les fois qu'il sera question d'hypnotisme devant les tribunaux, la première chose à faire, selon lui, est de demander la permission d'hypnotiser le sujet en cause, puis d'apprécier, dans chaque cas particulier, l'influence que le sommeil hypnotique a pu avoir sur les faits imputés à la personne endormie, mais dans tous les cas, il faut se garder de conclure trop aisément à l'irresponsabilité.

¹⁾ Gilles de la Tourette. L'hypnotisme et les états analogues, au point de vue médico-légal. Paris, 1887.

Tous les sujets hypnotiques possèdent une merveilleuse puissance de simulation; il est souvent très difficile de distinguer ce qui est naturel dans leurs actes de ce qui dérive de l'artifice. En règle générale, le médecin légiste fera bien de se tenir dans une sage réserve; il doit se borner à constater que l'accusé est hypnotisable, et que, par conséquent, étant données les circonstances du procès, il est possible que le crime ait été commis sous l'influence d'une suggestion reçue pendant le sommeil. Mais, c'est au magistrat qu'incombe la tàche de prouver que le crime a été commis par suggestion et non autrement.

Reste à savoir jusqu'à quel point une expérience d'hypnotisation est licite en justice? C'est là une question de droit sur laquelle les médecins ne peuvent se prononcer. Il ne nous semble pas cependant qu'une telle expérience puisse être refusée lorsqu'il s'agit de sauver la vie ou l'honneur d'un innocent, et cela surtout depuis que son efficacité a été brillamment démontrée.

Il y a quelques années, le docteur Dufay, hypnotisant une jeune domestique accusée de vol par sa maîtresse, obtint d'elle l'aveu que, dans un accès de sommeil somnambulique, elle avait transporté les objets disparus dans un meuble où elle les croyait plus en sûreté. A son réveil, elle avait tout oublié.

« J'allais aussitôt raconter ces faits au juge d'instruction, dit M. Dufay; le juge m'écouta avec bienveillance, mais non sans un sourire d'incrédulité. Cependant, il voulut bien, le lendemain, m'accompagner jusqu'à la prison. La prisonnière, endormie

de nouveau, me répéta tout ce qu'elle m'avait dit la veille. Le magistrat écoutait avec attention, se faisait décrire la maison, la chambre, le meuble, le tiroir.

« Aussi, lorsque sorti de prison, il se transporta chez la dame volée, il alla droit à la cachette et en retira les objets disparus, au grand ébahissement de leur propriétaire. L'innocence de la prévenue était clairement démontrée, et sa maîtresse alla elle-même la chercher en prison en lui faisant des excuses. »

Eh bien, en pareille circonstance, l'hypnotisme n'at-il pas servi la justice et n'est-il pas désirable, qu'à l'avenir, le tribunal puisse provoquer, dans tous les cas semblables, l'examen de l'accusé et permettre son hypnotisation par un médecin, non certes par le premier médecin venu, mais par un spécialiste au courant de cette branche nouvelle de la pathologie cérébrale?

Ce serait le seul moyen d'ailleurs de démontrer la fausseté de certains témoignages du genre de ceux révélés par M. Bernheim sous le nom d'hallucinations rétroactives. Il s'agit de la possibilité de suggérer à quelqu'un qu'il a assisté à telle scène, vu commettre tel crime, entendu tenir tel propos, etc., dont on crée les images dans son cerveau. Ces souvenirs suggérés acquièrent une telle précision et une telle intensité que le sujet ne peut, en aucune manière, les distinguer des représentations de sensations réelles. C'est pourquoi, très sincèrement, et sous le sceau du serment, il affirme avoir été témoin de faits purement imaginaires, et c'est ainsi que, dirigé par une volonté criminelle, ce faux témoignage pourrait avoir pour un accusé les plus graves conséquences.

Mais je n'en finirais pas si je devais vous indiquer tous les cas où la suggestion peut intervenir dans la criminalité. Je signale seulement ce chapitre de la science nouvelle à l'attention des gens soucieux d'une saine justice, et je passe à l'une des formes les plus curieuses de la suggestion, réalisée d'abord par MM. Liébault et Bernheim et souvent reproduite depuis lors, sur de bons sujets. Ayant un de ces sujets sous la main au moment où j'écris ces lignes, je décrirai cette forme connue sous le nom d'hallucination négative, d'après les expériences réalisées avec lui.

Hallucinations négatives. J'endors le jeune C., en lui faisant regarder un manche de plume en métal; au bout d'une minute à peine, je lui affirme que ses paupières deviennent lourdes, qu'il ne peut plus tenir les yeux ouverts. Aussitôt il abaisse les paupières, il dort. « Dans cinq minutes, lui dis-je, vous vous éveillerez et vous vous trouverez seul avec M. O.; vous ne me verrez pas et si je vous cause, vous ne m'entendrez pas. Lorsque M. O. vous ordonnera de lui apporter le Nouveau-Testament qui est sur ma table, vous ne saurez pas le trouver, il n'y sera plus. »

Cinq minutes plus tard, C. s'éveille, se frotte les yeux, se promène dans la chambre, cause à M. O., et lui manifeste sa surprise de ne plus me voir. C'est singulier, lui dis-je, vous prétendez de ne pas me voir et cependant je suis devant vous. Ne m'entendez-vous donc pas? » Point de réponse. C. continue à causer avec M. O. absolument comme si j'étais réellement absent. Il ne me voit pas davantage. Je lui

pince la jambe, et il fait un mouvement involontaire de recul. Alors M. O. lui dit que c'est moi qui l'ai pincé. C. reprend aussitôt: « Quelle blague, c'est vous sans doute qui m'avez pincé, mais comment voulezvous que ce puisse être M. Y., puisqu'il n'est pas là. S'il était là, je le verrais bien. »

Tout à coup, M. O. lui dit : « Passez-moi donc, je vous prie, le Nouveau-Testament, qui est derrière vous sur la table. » M. C. se retourne, touche successivement plusieurs livres qui reposent sur la table et répond à M. O. qu'il n'y a point de Nouveau-Testament. Alors M. O. le lui désigne du doigt, mais inutilement, il ne le voit pas plus qu'il ne me voit.

A plusieurs reprises, C. passe à côté de moi, me heurte même, sans vouloir reconnaître ma présence.

Tel est le type de l'hallucination négative. Tous les cas publiés jusqu'ici en sont des variantes, et quoique mon sujet ne soit pas capable de tous les reproduire, il en réalise un bon nombre. Ainsi, je puis lui suggérer, comme à la somnambule étudiée par M. Bernheim, qu'il ne me sentira pas lorsque je le toucherai, que je fouillerai dans ses poches, que je le déshabillerai, etc. Tout attentat sur sa personne devient dès lors possible. Mais ce n'est pas le cas de tous les sujets, il en est qui, sans voir, sentent lorsqu'on les touche.

Je n'ai pas eu l'occasion de répéter sur le jeune homme, dont je viens de parler, les curieuses observations faites par M. le prof. Delbœuf, de Liège, sur des sujets auxquels il avait fait croire qu'ils avaient perdu la tête. 1) Placés devant un miroir, ils se regardaient et se voyaient sans tête; mais tous étaient fort interloqués par la question: « Comment pouvez-vous voir que vous n'avez plus votre tête, si, effectivement, vous ne l'avez plus? L'un répondit d'abord: « avec mes yeux », puis finissait par se taire; un autre s'obstinait à répondre: « par ma fenêtre »; un troisième gardait un silence embarrassé.

M. Delbœuf tire de quelques autres faits semblables la conclusion qu'ils sont tous le résultat d'une excessive complaisance de la part du sujet, lequel verrait en réalité, mais feindrait ne pas voir. La neutralisation de la sensation par l'imagination ne serait pas effective, mais simulée. M. Bernheim proteste énergiquement contre une telle interprétation. Pour lui, le sujet ne joue nullement la comédie, comme pourrait le faire une personne éveillée « qui y mettrait toute la bonne volonté possible » (expression de M. Delbœuf), mais l'hallucination négative est aussi réelle que les hallucinations positives. Il ne peut y avoir simulation 2) au moins chez les sujets dont l'hallucination réussit nettement dans tout son éclat.

« A une de mes clientes en ville, je suggère, pendant son sommeil provoqué, qu'à son réveil, elle ne me verrait plus : je ne serais plus là. Au bout de dix minutes seulement, elle me verrait rentrer. A son réveil, elle craint d'avoir une crise nerveuse en mon

¹⁾ J. Delbœuf. La prétendue veille somnambulique. Revue philosophique, t. XXIII. 1886, et Des hallucinations négatives suggérées. Revue de l'Hypnotisme. Janvier 1889.

^{* &}lt;sup>2</sup>) Dr Bernheim. Réponse à M. Delbœuf. Revue de l'Hypnotisme. Février. 1889.

absence; elle me cherche et, ne me voyant pas, se montre très affectée; elle ne comprend pas que je l'aie quittée sans rien lui dire; elle manifeste un désappointement naturel, qui n'a rien de simulé. C'est une dame que je connais depuis longtemps et dont je garantis la bonne foi. Je me place devant elle, je la fixe au blanc des yeux, je la pince, je la pique, je lui dis des sottises, je la traite de comédienne. Elle ne sourcille pas et continue à répondre aux autres personnes, comme si je n'étais pas là, sans que rien dans sa physionomie trahisse la moindre émotion, alors que je lui crie des injures à la face. Il faudrait une comédienne accomplie, pour jouer ce rôle; et la pauvre dame n'a ni les aptitudes, ni les allures d'une comédienne. »

Cependant l'anesthésie dans tous ces cas n'est que psychologique, il n'y a pas arrêt fonctionnel de la vue, de l'ouïe ou du toucher, puisque tous ces sens continuent à fonctionner parfaitement pour tous les objets autres que celui ou ceux désignés par le suggestionneur. Seulement, la perception pour ces derniers est inconsciente; elle laisse cependant une trace dans le sensorium qui, pour devenir consciente et se manifester comme souvenir, a besoin d'une nouvelle intervention de l'opérateur. Celui-ci, en lui rappelant avec insistance les scènes accomplies sous ses yeux, les paroles prononcées pendant la phase d'hallucination négative, finit par les lui remettre en mémoire.

Suggestions post-hypnotiques. La suggestion peut se réaliser pendant le sommeil, immédiatement après qu'elle a été exprimée. C'est ordinairement à cela que se bornent les exercices des magnétiseurs de profession qui opèrent dans les théâtres, et qui, à l'exemple de l'abbé Faria, font prendre à leurs sujets de l'eau claire pour du café ou une pomme de terre pour une orange. On les voit alors mordre dans la pomme de terre ou boire l'eau en témoignant par leur mimique qu'ils perçoivent la saveur suggérée et éprouvent les sentiments de plaisir qui l'accompagnent ordidinairement. De la même manière ils exécutent mécaniquement l'acte qui vient de leur être commandé, et cela tout en restant dans l'état somnambulique. Un geste leur suggère la vue d'un oiseau qu'ils cherchent à saisir et à caresser, ou d'un serpent qui les effraye et devant lequel ils se sauvent. Mais dans les cas que nous avons cités plus haut et dont Onofross nous a donné, à Genève, un exemple public, la suggestion s'accomplit un temps plus ou moins considérable après le réveil. C'est alors que, sans se souvenir de l'ordre donné pendant l'état somnambulique, le sujet avec une merveilleuse, mais inconsciente notion du temps qui s'écoule, attend le jour et l'heure déterminés par l'hypnotiseur et avec une précision à peu près mathématique, exécute alors l'acte suggéré. Ce sont ces suggestions post-hypnotiques ou à longue échéance qui ont été étudiées avec beaucoup de soin par l'Ecole de Nancy. Qu'elles soient de nature sensitive ou motrice, elles se réalisent également bien, quoique certains sujets ne les accomplissent que partiellement, ou même que parfois, il s'en trouve qui y résistent entièrement. Ce dernier cas est tout à fait exceptionnel.

Quant à la durée du souvenir de la suggestion, elle est, avons-nous dit, à peu près illimitée. En voici un exemple: M. le Dr Déjerine, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, suggéra devant nous, le 10 Août de l'année dernière, à un de ses sujets de l'hospice de Bicêtre, d'écrire le 31 du même mois à l'un de nos éminents magistrats genevois, témoin de l'expérience, une lettre dont il lui dicta le contenu. Puis il lui donna le nom du magistrat (que le sujet ne connaissait pas d'ailleurs) et son adresse à Genève. Le 1er Septembre, la lettre rédigée exactement dans les termes exprimés par M. Déjerine, 21 jours auparavant, fut reçue par son destinataire. La suggestion s'était accomplie avec la plus grande exactitude.

Dans d'autres cas, on a vu des successions d'actes beaucoup plus complexes encore, se réaliser avec la même précision, *une année* après avoir été suggérés (Liégeois).

Nous venons ainsi de passer en revue les principaux phénomènes de suggestion exprimée. Vous conviendrez que plusieurs d'entre eux sont de nature à modifier nos notions courantes sur le « moi » et la personnalité. Si les psychologues ne sont pas tous d'accord sur leur interprétation, aucun ne met leur existence en doute, et tous reconnaissent leur importance capitale. Mais il y a plus. Du moment que la suggestion peut modifier dans une aussi large mesure nos états physiologiques et psychiques, ne serait-il pas avantageux de l'utiliser pour remédier aux maladies du corps et de l'esprit? Un grand nombre de

médecins et quelques pédagogues éminents ont recommandé ses applications pratiques. Les uns en ont tiré parti comme procédé thérapeutique dans une foule de maladies nerveuses. Les autres s'en sont servis avantageusement pour corriger de mauvaises habitudes invétérées et redresser des caractères maussades. Nous n'avons ni le temps, ni la compétence de parler de ces précieuses applications, sur lesquelles il existe d'ailleurs d'importantes publications. 1) Qu'il nous suffise de dire qu'elles ouvrent des horizons nouveaux et créent des ressources inattendues aux praticiens de la médecine et de la pédagogie, en même temps qu'elles fournissent de nombreux sujets de méditation aux moralistes.

Suggestion mentale. Nous n'avons parlé jusqu'ici que des faits positifs, incontestés, absolument certains et acquis à la science. Il n'en est plus de même de ceux dont je vais vous entretenir, de ceux par exemple de la suggestion non exprimée ou suggestion mentale. C'est pourquoi je vous demande la permission de les traiter ici avec plus de détails que les précé-

¹⁾ Sur l'application de la suggestion à la thérapeutique, consultez à peu près toute la littérature de l'hypnotisme et du magnétisme animal, ainsi que les innombrables mémoires parus dans les revues spéciales. Sur son application à la pédagogie, voir surtout: Edg. Bérillon, De la suggestion envisagée au point de vue pédagogique; Revue de l'Hypnotisme, Septembre 1886; Bernheim, même sujet; Revue de l'Hypnotisme, Novembre 1886; Dr. Ladame, l'Hypnotisme et la Pédagogie; Revue de l'Hypnotisme, Mai et Juin 1887, et Bérillon, Les applications de la suggestion à la pédiâtrie et à l'éducation mentale des enfants vicieux ou dégénérés; Compte rendu du premier Congrès international de l'Hypnotisme, Paris, O. Doin, éditeur, p. 157.

dents. Aussi bien constituent-ils le chapitre le plus attrayant, par cela même qu'il reste encore le plus discuté de l'hypnologie.

Je me contente de dire que la suggestion mentale est discutée, car je ne compte pour rien les négations obstinées des savants, qui n'apportent aucune preuve expérimentale à l'appui de leurs dires. Nier a priori la suggestion mentale est aussi peu scientifique que de l'affirmer a priori. Nous rencontrons ici pour la première fois dans le cours de ces leçons l'occasion de signaler la faculté contraire à la crédivité, l'incrédivité systématique qui caractérise à un haut degré certains esprits. Les faits viennent parfois heurter brutalement les idées préconçues que nous nous sommes faites des choses; notre conception générale du monde. On a vu des savants, d'ailleurs illustres, refuser obstinément de mettre leur œil sur le microscope, de crainte d'y voir certain objet dont l'existence eùt bouleversé le système idéal qu'ils s'étaient formés par leurs études antérieures. Et sans sortir du domaine de la psychologie, je pourrais citer des gens fort honorables qui ont en horreur les recherches hypnologiques, par cela même qu'elles nous conduisent à une tout autre notion de l'âme humaine que celle qui est en circulation. Ces personnes blâment fort tous ceux qui s'adonnent à ces recherches et ne comprennent pas que des médecins et des physiologistes émettent une opinion en psychologie. Ce devrait être, selon elles, l'affaire exclusive des philosophes et des métaphysiciens.

Il en est des idées comme des mouvements, entre-

tenez-les pendant quelques années, vous ne pouvez plus les modifier. Le vieux négociant, retiré des affaires, ne peut s'empêcher de retourner aligner des chiffres à son bureau; le vieux penseur qui depuis vingt ou trente ans pense selon tel ou tel système, est incapable d'en changer. Un des esprits les plus distingués de notre époque le remarque mélancoliquement dans le beau passage suivant : « Je sais trop bien (par ma propre expérience) combien il est difficile de croire à ce qu'on a vu quand ce qu'on a vu n'est pas en accord avec les idées générales, banales, qui forment le fond de nos connaissances. Il v a quinze jours, j'ai vu tel fait étonnant qui m'a convaincu. Aujourd'hui, je hoche la tête, et je commence à en douter. Dans six mois d'ici, je n'y croirai plus du tout. C'est là une curieuse anomalie de notre intelligence. Il ne suffit pas, en définitive, pour amener la conviction, qu'un fait soit logiquement et expérimentalement prouvé, il faut encore que nous en ayons pris, pour ainsi dire, l'habitude intellectuelle. S'il heurte notre routine, il est repoussé et dédaigné. C'est ce qu'on appelle communément le bon sens. C'est le bon sens qui fait rejeter toutes les idées inattendues, nouvelles, c'est le bons sens qui règle notre conduite et dirige nos opinions. Hélas! ce bons sens qu'on prône tant, n'est guère qu'une routine de l'intelligence. Le bon sens d'aujourd'hui n'est pas le bon sens d'il y a deux cents ans, ni le bon sens d'il y a deux mille ans 1). »

¹⁾ Ch. Richet, Préface au livre de M. Ochorowicz sur la suggestion mentale.

Ces dernières paroles réveillent notre espérance, et nous laissent entrevoir que le bons sens d'aujour-d'hui ne sera pas celui de demain. Allons donc de l'avant, en nous méfiant toutefois de notre imagination. N'acceptons que les faits rigoureusement contrôlés, mais ne les refusons pas sous le futile prétexte qu'ils nous paraissent devoir être impossibles.

La question de la suggestion mentale me paraît devoir être posée en ces termes: Deux cerveaux pensants peuvent-ils, en dehors de nos organes des sens normaux et de nos moyens ordinaires d'expression, communiquer l'un avec l'autre? La pensée de l'un peut-elle influencer directement la pensée de l'autre? Peut-il se produire entre ces deux appareils plus ou moins distants l'un de l'autre des phénomènes d'induction semblables à ceux qui s'effectuent entre deux fils métalliques parcourus par des courants électriques?

Depuis l'antiquité, on a articulé à différentes époques des faits qui semblent au premier abord conduire à répondre affirmativement à ces questions. Malheureusement, ces faits ne sont pas concluants. La grande majorité d'entre eux laissent place à de multiples interprétations. Peuvent-ils cependant tous s'expliquer par le hasard ou de singulières coïncidences? L'opinion dominante des psychologues et physiologistes contemporains est assurément contraire à l'existence de la suggestion mentale. Pourtant, le fait même que quelques-uns d'entre eux consentent à instituer des expériences positives pour la prouver et essaient de contrôler les résultats annoncés par leurs prédécesseurs, témoigne que le problème, tout en n'étant

pas résolu, est à l'ordre du jour. Il s'impose aux savants. C'est pourquoi je dois en dire quelques mots, et sans idées préconçues, exposer ce que nous en connaissons.

Vous êtes en société et vous pensez à un objet, à un paysage, à une personne, et voici que, dans le même moment, l'un de vos voisins vous entretient de l'objet, du paysage ou de la personne à qui vous pensiez. Si le fait est rare, l'hypothèse d'une simple coïncidence vient tout naturellement à votre esprit. Mais que dire lorsqu'une telle simultanéité d'idées se renouvelle fréquemment? L'un de mes amis m'affirme que lorsqu'il pense fortement, sans causer et sans gesticuler, sa femme est régulièrement hântée des mêmes penséès. Je n'ai pu jusqu'ici obtenir de lui qu'il consentît à me laisser vérifier la chose dans des conditions strictement expérimentales. Cependant, comme plusieurs personnes dans mon auditoire sont, ou croient être dans le même cas que l'ami auquel je viens de faire allusion, je ne saurais trop les engager à soumettre leur prétendue faculté à quelques expériences de contrôle. Voici comment il faudrait procéder: Deux personnes conviennent qu'à telle heure l'une d'elles pensera à un objet, qu'elle se le représentera mentalement, tout en voulant fortement qu'une troisième personne (le sujet) non prévenue et ne pouvant se douter de rien, pense au même objet. La suggestion mentale avant été à l'heure dite prolongée pendant quelques minutes, l'observateur pose alors subitement à la personne suggestionnée la question : A quoi pensez-vous? Il va sans dire que si la réponse

est favorable, elle ne prouvera pas la suggestion mentale; une réussite pouvant être le résultat du hasard. Mais il faudra répéter plusieurs fois, dans les mêmes conditions, la même expérience et établir le bilan des succès et des insuccès.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, je n'ai aucun document relatif à une telle expérience, l'occasion d'en recueillir ne s'étant pas présentée pour moi.

Mais voici une autre circonstance dans laquelle d'heureuses coïncidences paraissent aux yeux de bien des gens prouver la suggestion mentale, et sur laquelle je puis être plus explicite. Il s'agit de l'attraction à distance. Vous vous trouvez dans une réunion publique, à l'église, au théâtre, dans une salle de conférence, je suppose. Plusieurs personnes sont assises devant vous. Vous concentrez votre pensée sur l'une d'elles, en essayant de l'obliger à se retourner. Eh bien, il se présente des cas où cet ordre mental est suivi d'effet.

Un soir, tout en écoutant une conférence de physique dans la salle même où je vous parle, il me prit la fantaisie d'ordonner mentalement à une personne placée à environ cinq mètres devant moi et que je ne connaissais d'ailleurs pas du tout, de se retourner et de me regarder. Elle se trouvait exactement devant moi et je fixai mon regard sur le derrière de sa tête. Au bout d'une mînute à peine, cette personne qui, jusque là, paraissait fort attentive aux paroles du conférencier, se mit à osciller la tête de droite à gauche, d'abord faiblement, puis de plus en plus fort, et, tout à coup, après trois ou quatre minutes d'apparente

résistance, elle se retourna franchement et me regarda. Ayant, dans la même soirée, tenté l'expérience sur trois autres personnes, je n'obtins aucun résultat, ce qui me fit diagnostiquer la première comme un « bon sujet » et m'engagea à retourner aux séances suivantes du même cours et à me placer toujours à peu près en ligne droite derrière la personne en question. Or, malgré toute ma bonne volonté et l'intensité de pensée que j'y mis, aucune des six expériences subséquentes que je tentai sur elle, ne fut accompagnée de succès. J'en serais sans doute resté là si, quelques jours plus tard, je ne m'étais fortuitement trouvé dans la rue, marchant quelques pas en arrière de mon sujet. Je me mis aussitôt en tête de le faire se retourner et il se retourna. Dès lors, ma résolution fut prise, je fis en sorte de me faire présenter à la susdite personne et j'y réussis après quelques semaines, ce qui me permit de répéter sur elle (toujours à son insu, naturellement) des expériences de même ordre. Je m'y obstinai assez longtemps pour me convaincre que l'empire que je croyais pouvoir exercer sur elle était parfaitement illusoire, en ce sens que les expériences réussies pouvaient toutours s'expliquer par des coïncidences ou des suggestions inconsciemment exprimées.

J'ajouterai pour ceux d'entre vous qui désireraient arriver expérimentalement à la même conviction, qu'ils doivent éviter de se placer dans une direction oblique à la personne sur laquelle ils essayent leur puissance mentale, Et cela, surtout s'il s'agit d'une dame. « Il est raisonnable de se méfier des jolies

femmes, dit le D^r Ochorowicz, elles voient très bien de côté. On dirait que la périphérie de leur rétine est aussi sensible que le milieu de la tache jaune... » J'ai pu maintes fois me convaincre de la justesse de cette observation.

Les partisans de la suggestion mentale s'appuient encore sur l'expérience qui consiste à penser un nombre et à le faire exprimer par leur sujet qui frappe un nombre correspondant de coups sur la table. Cette expérience répétée souvent est, en effet, dans beaucoup de cas, suivie de succès. Mais il n'y a là aucune transmission de pensée, car, lorsque le sujet a atteint le nombre voulu, l'opérateur involontairement et inconsciemment fait un signe (qui varie selon les personnes) par lequel le prétendu suggestionné apprend qu'il doit s'arrêter.

Ceci m'amène à dire quelques mots de la transmission de pensée sans contact, telle que nous l'a montrée récemment le célèbre M. Pickman. Sans contact! Il semble à première vue, par conséquent que l'explication donnée plus haut à propos de Cumberland n'est nullement applicable. M. Pickmann trouve dans un salon la personne à laquelle vous pensez; dans une douzaine de couteaux, celui que vous avez touché, dont vous vous êtes servi, par exemple, pour commettre le simulacre d'un crime; il écrit un mot ou un chiffre que vous vous représentez intensivement dans l'esprit. Il exige seulement de vous ou de celui qui lui sert de compère sans le savoir, de penser de toutes ses forces non seulement à l'acte qu'il doit accomplir, mais encore au chemin qu'il doit parcourir, à la succes-

sion des mouvements qu'il doit faire pour le réaliser. Sans être en contact continu avec son compère, il est à remarquer que l'opérateur tient la main de ce dernier au moment du départ, c'est-à-dire au début de l'expérience, et que, de temps à autre, il lui reprend un doigt qu'il applique contre sa tempe. Il est à remarquer, en outre, que le compère doit toujours le suivre d'assez près (deux ou trois mètres), et que l'expérience ne réussit pas lorsqu'on pose comme condition qu'il restera immobile et se contentera de penser sans bouger. Enfin, tout le monde ne peut pas être utilisé. Il est des personnes qui ont beau penser aussi fortement, et vouloir aussi impérativement que possible, sans influencer le liseur de pensées. J'ai le malheur d'être dans ce cas. A quatre reprises, je ne pus rien communiquer à Onofrost dans une séance particulière; le fameux liseur de pensées ne perçut rien de ma part. Je déclare en touté sincérité que, pourtant, je pensais de toutes mes forces à l'acte que je lui ordonnai. Seulement j'avoue que je serrais les lèvres et j'évitais tout geste susceptible de traduire mes intentions. Dans les mêmes conditions, devant un petit nombre de témoins, aussi désireux que moi de se convaincre de l'existence d'une suggestion mentale proprement dite, M. Pickmann déclara dès l'abord qu'il ne pouvait rien faire avec moi, parce que j'étais un « mauvais sujet. » Il faut convenir qu'une telle constatation n'est guère encourageante, d'autant moins, à mes yeux, que plusieurs de mes confrères, intéressés à acquérir une certitude scientifique, ne se montrèrent pas meilleurs sujets que moi.

M. Pickmann, je me plais à le reconnaître, mit une grande complaisance et une dose de sincérité que l'on ne retrouve pas toujours chez ses collègues en lecture de pensées, dans les expériences que nous lui proposames. Grâce à lui, j'ai pu conclure qu'à proprement parler, la preuve de la suggestion mentale ne résulte pas des curieuses expériences qu'il offre au public. Lui-même, d'ailleurs, la nie énergiquement.

On ne saurait être trop attentif et circonspect lorsqu'on assiste en qualité de témoin aux expériences de ce genre. Il est essentiel de se tenir sur ses gardes et de ne perdre aucun des faits et gestes du penseur; les plus insignifiants en apparence, ont leur valeur. L'observation de celui qui suggestionne est plus intéressante que celle du suggestionné. Voici, à cet égard ce que nous avons toujours constaté. Premièrement, la personne qui pense n'est un bon sujet, « n'ordonne » avec succès qu'en accomplissant un grand nombre de mouvements, inconscients pour elle, mais très visibles pour l'observateur attentif. Pense-t-elle à un nombre, à un chiffre, elle prononce à voix basse ce nom ou ce chiffre, sans s'en apercevoir; ordonne-t-elle un chemin à parcourir, elle ne peut retenir des mouvements de la tête ou des bras, véritables mouvements réflexes, affirmatifs ou négatifs, selon que le liseur de pensées suit la bonne voie ou s'en éloigne. En second lieu, le liseur de pensées, quoique ayant les yeux bandés et les oreilles tamponnées avec du coton, voit et entend. Je n'ose être affirmatif pour ce qui concerne la vision, quoique la vision partielle soit positive dans certains cas;

mais sur l'audition, toutes les observations que j'ai faites ne laissent subsister absolument aucun doute dans mon esprit. Le liseur de pensées entend. Enfin, il faut tenir compte, que de son propre aveu; ce dernier par auto-suggestion, entre dans un état nerveux particulier, accompagné d'une hypéresthésie générale, portant surtout sur les organes du tact et de l'ouïe. Le maindre déplacement d'air, le plus léger bruit, sont perçus Ajoutez à cela une extrême habileté chez l'opérateur pour procéder par élimination, pour deviner, etc., et vous posséderez les principaux éléments d'une explication naturelle de la lecture de pensées sans contact. Lorsque le liseur de pensées approche du but à atteindre ou, après avoir fait une quantité d'actes inutiles, il réalise celui qui est voulu, son sujet est fatalement ému, il ne peut retenir un geste, parfois même un cri de surprise ou d'approbation, qui est immédiatement enregistré avec une merveilleuse perspicacité. Du reste, j'ai toujours vu que lorsqu'il y a des témoins et, parmi èux, des dames, celles-ci sont tellement agitées, qu'il n'est même pas nécessaire d'être extraordinairement exercé pour tirer parti de leurs mouvements inconsidérés.

Sans m'étendre davantage sur les faits de cet ordre, à propos desquels je collectionne toujours des documents, je répète que mon expérience personnelle ne m'a jamais permis de constater des faits réguliers de suggestion mentale chez l'homme éveillé. Et à ce point de vue j'insiste sur le témoignage non suspect de M. Pickmann; il est intéressant à enregistrer. M. Pickmann nie, ai-je dit, la suggestion mentale, parce que

la pensée de ses sujets lui est toujours exprimée « par des sensations ». Ces sensations sont mal définies par lui, ce sont; dit-il, des sensations agréables de chaleur dans le des, des sortes d'impulsions vagues, mais qui lui permettent toujours de savoir s'il opère conformément à la volonté de son sujet ou non. Ce ne sont jamais des représentations mentales spontanées, telles qu'il devrait s'en produire si son cerveau vibrait à l'unisson de celui du penseur.

D'autres témoignages non moins significatifs sont les commentaires dont M. Ochorowicz fait suivre l'exposé de ses expériences. M. Ochorowicz, ancien professeur de philosophie à l'université de Lemberg et physicien distingué, a publié il y a trois ans sur la « Suggestion mentale », un livre qui a été fort remarque 1). Son savant auteur y relate un grand nombre de faits variés, observés par lui-même, et qu'il a eu soin de diviser en trois catégories. Ceux qui paraissent démontrer la suggestion mentale, tout en pouvant reconnaître d'autres causes; ceux qui rendent la suggestion mentale seulement probable, et ceux qui, selon lui, démontrent sa réalité, parce qu'ils ne lui semblent pas pouvoir être expliqués autrement. Je renvoie le lecteur aux deux premiers chapitres de son ouvrage pour ce qui concerne les probabilités, et je ne m'arrêterai que sur les faits décidément favorables à la suggestion mentale, en faisant tout d'abord remarquer qu'ils n'ont été constatés que dans certains états de sommeil ni trop léger, ni trop profond, et

¹) Dr J. Ochorowicz, De la suggestion mentale. Paris, Octave Doin, édit., 1887.

toujours chez des malades, à un moment que M. Ochorowicz fixe à la limite entre l'aïdéïsme (absence d'idée dans le cerveau) et le monoïdéisme (une idée) passif.

Ces faits ont été observés au Hâvre et à Paris sur des dames hystériques plongées dans le sommeil hypnotique. Ils ne sont pas nombreux ni variés, et je me contenterai de résumer ici ceux qui sont relatifs au sommeil à distance. Ce sont les plus instructifs. Les premières expériences scientifiques sur le sommeil à distance ont été faites au Hâvre, en 1885, par M. Pierre Janet, professeur de philosophie au lycée de cette ville 1). Elles ont été répétées et vérifiées avec beaucoup de soins, l'année suivante, sur le même sujet, par M. Ochorowicz, en présence de cinq savants; puis, renouvelées et confirmées encore en 1887, par M. Charles Richet, professeur de physiologie à la faculté de médecine de Paris 2). Toutes les expériences ont eu pour but d'endormir à distance une certaine Mme B., àgée d'une cinquantaine d'années, timide, intelligente, de forte constitution, ayant été hystérique pendant sa jeunesse, mais guérie depuis plusieurs années par un magnétiseur inconnu. Toutefois Mme B. présente en permanence une grande sensibilité hypnotique et elle est sujette, depuis l'enfance, à des accès de somnambulisme naturel, pendant lesquels elle peut parler et décrire les hallucinations qu'elle

¹⁾ Pierre Janet, dans Bulletin de la Société de psychologie physiologique, t. I, 1885 et t. II, 1886.

²) Charles Richet, Expériences sur le sommeil à distance. Revue de l'hypnotisme, t. II. Février 1888.

éprouve. L'hypnoscope la plonge dans un sommeil profond, accompagné d'anesthésie et de contracture. Nous avons affaire par conséquent ici à une personne névrosée, et qui, tout en étant bien portante aujour-d'hui, se trouve toujours dans des conditions exceptionnelles. Nous devrons donc nous garder de généraliser les résultats obtenus sur elle.

Mme B. s'endort très facilement, il suffit pour cela de lui tenir la main en la serrant légèrement pendant quelques instants, avec l'intention de l'endormir. Cette dernière condition est, selon M. Ochorowicz, indispensable. Tous les expérimentateurs avaient pris l'habitude d'endormir le sujet de cette manière avant de procéder à leurs tentatives de sommeil à distance. Dans ces dernières, ils s'entourèrent de toutes les précautions imaginables pour exercer leur volonté, à l'insu de Mme B., et éviter une simulation de la part de cette dernière ou une auto-suggestion, qui, étant donné son état nerveux, aurait été très certainement suivie d'effet. La distance qui séparait le sujet de l'opérateur était, dans le plus grand nombre des expériences, considérable (1 kilomètre au Hàvre, exp. de M. Janet; 1500 et 700 mètres à Paris, exp. de M. Ch. Richet). Le jour et l'heure auxquels l'opérateur devait vouloir endormir à distance Mme B. ont été, dans plusieurs expériences, tirés au sort. Au moment choisi ou désigné par le sort, l'opérateur concentrait sa pensée sur cette intention: endormir Mme B.; et il v pensait pendant quelques minutes.

Sur neuf expériences, dont les détails ont été publiés par M. Richet, six furent suivies de succès ou de demisuccès, c'est-à-dire que tantôt Mme B. s'était endormie du sommeil somnambulique à l'heure correspondante (toujours cependant avec un petit retard), tantôt sans s'endormir, elle avait ressenti plus ou moins vivement l'envie de s'endormir, mais elle y avait résisté. Dans une première série d'expériences, M. Janet obtint 16 succès, et dans une seconde série de 35 essais, il y eut 19 échecs et 16 réussites. Du reste, de son propre aveu, Mme B. sentait très fortement, à distance, la volonté qu'avait le docteur de l'endormir.

Ce sont là, avec quelques autres faits du même genre obtenus par M. Ochorowicz 1) sur d'autres sujets, ce que nous savons de plus positif sur la suggestion mentale. Est-ce suffisant pour entraîner la conviction définitive? M. Ochorowicz se déclare pour l'affirmative. M. Ch. Richet fait encore des réserves, il conserve un soupçon sur la perspicacité inconsciente du sujet et sur sa propre tendance involontaire à l'aider et à le faire réussir. « Je sais trop bien, dit-il, que la conviction ne se manie pas à la manière d'une démonstration mathématique. Malgré moi, malgré mes raisonnements et mes expériences, je n'ai pas encore pu acquérir sur la réalité du sommeil à distance une

¹⁾ Le chapitre III de son livre contient le récit d'une longue suite d'expériences faites sur une femme de 27 ans, d'une parfaite santé apparente, quoique atteinte d'hystéro-épilepsie. Cette dame exécutait une bonne fraction des ordres mentaux voulus par M. Ochorowicz, en sorte que ce dernier se déclare convaincu: « J'ai enfin eu l'impression personnelle, si longtemps cherchée, d'une action vraie, directe, indubitable. J'étais bien sûr qu'il n'y avait là ni coïncidence fortuite, ni suggestion par attitude, ni autre cause d'erreur possible. » (Ochorowicz, loc. cit., p. 109.)

de ces fortes et absolues convictions qui renversent tous les obstacles, je suis forcé d'y croire par les faits eux-mêmes. Mais ces faits sont trop nouveaux pour mes habitudes de chaque jour, pour que je puisse les admettre d'après une démonstration quelconque, et y croire avec la même certitude que je crois à des faits habituels.

Il me paraît que sans être entièrement justifiées dans le cas particulier, ces réserves sont prudentes. La suggestion mentale, si elle existe, ne s'effectue assurément qu'à titre exceptionnel, les circonstances qui lui sont propices ne se trouvent que rarement réalisées dans l'état ordinaire des choses. Il faut donc multiplier les expériences pour déterminer quelles sont exactement les conditions et une fois qu'on les aura trouvées, rien ne sera plus facile que de renouveler assez souvent le phénomène sur un sujet donné pour le rendre « habituel » et faire qu'il s'impose comme phénomène objectif, au même titre que tous les autres phénomènes de la nature, l'action à distance de la pesanteur ou de l'électricité, par exemple.

D'ailleurs, la suggestion mentale n'est pas le seul phénomène psychique qui attende d'être éclairci par la science expérimentale. Les prévisions, les pressentiments qui nous hantent pendant la veille ou pendant le sommeil, véritables hallucinations auxquelles les événements ultérieurs paraissent donner une signification inattendue, sont dans le même cas. Lorsqu'on parcourt les anciens traités de magnétisme animal, les écrits de Mesmer, de Puységur, de Bertrand, etc., les « Rapports » présentés aux Académies à différentes

époques par plusieurs savants distingués, on rencontre le récit de faits du même genre, plus exceptionnels encore et, partant, plus difficilement vérifiables. L'extra-lucidité ou seconde-vue, la divination des maladies internes, la transmission de ces mêmes maladies du sujet au magnétiseur ou vice-versà, l'action du magnétiseur sur le sujet à l'insu de ce dernier, sont tous des faits à l'étude. On ne peut vraiment les considérer comme acquis à la science, par conséquent, il est prématuré d'échafauder des hypothèses en vue de les expliquer, mais comme ils sont affirmés par un assez grand nombre de personnes, il n'y a aucun motif pour que les savants refusent de les contrôler lorsque l'occasion s'en présente.

Pour bien préciser le point de vue auquel nous devons, selon moi, nous placer, je m'en vais vous exposer avec quelques détails les faits non moins merveilleux qui sont compris sous l'appellation générale de spiritisme. Je ne mentionnerai du reste que ceux qui ont préoccupé les physiciens et les psychologues, parce qu'ils leur ont paru pouvoir être soumis au contrôle de l'expérience. Ce sera un exposé sommaire de l'état actuel de cette fameuse doctrine, que je ferai suivre de quelques réflexions générales sur la possibilité de la production naturelle de tels phénomènes.

III

Phénomènes divers du spiritisme. La croyance aux esprits et la doctrine spirite d'Allan Kardec. Phénomènes objectifs. Expériences de Zöllner, Crookes, Dr. Gibier, etc. Tables tournantes, écritures directes, matérialisations, etc.

Nous étions un soir de Décembre à l'étage supérieur d'un vaste bâtiment, où n'habitait aucun autre locataire, et là, dans une toute petite cuisine, triste et silencieuse, nous veillions une morte, l'épouse de mon compagnon. La malheureuse avait rendu le dernier soupir quelques heures plus tôt, en plein épanouissement de jeunesse. Une péritonite aiguë l'avait tuée.

Le mari pleurait et moi, les paupières un peu alourdies à cause de l'heure tardive, je lisais à voix basse les Paroles d'un Croyant. Nous étions tous deux épuisés par les émotions de la journée et nous ne résistions qu'avec peine au sommeil. Un peu après minuit, tout à coup, un bruit insolite, semblable au craquement du bois qu'on brise, se fit entendre. Nous tressaillimes sur nos chaises, car ce bruit dura quelques secondes, semblant se déplacer, tourner autour de la table. Nous courûmes au bûcher, tout y était en ordre, à l'exception d'un fagot qui paraissait avoir été tout fraîchement retourné. Cependant nous n'attachàmes pas d'importance à cette observation. Plus tard, le même bruit se renouvela, cette fois bref et peu distinct. Vous pouvez vous figurer la frayeur que nous ressentimes et combien, du même coup, tous nos sens furent subitement exaltés, lorsqu'après une demi-heure environ, nous fûmes de nouveau secoués par une sorte de crépitement ou de détonation semblable à celle qui accompagne la décharge d'une bouteille de Leyde. Cela venait de la chambre voisine, au milieu de laquelle reposait, sur un lit, le corps de la jeune femme morte. Nous nous y rendîmes aussitôt. Aucun meuble n'était déplacé d'une façon appréciable, mais le miroir suspendu en face de la fenêtre, un grand miroir d'un mètre carré à peu près, venait de se briser.

Enfin, sur le matin, comme nous commencions à nous remettre de ces alertes, assoupis dans nos fauteuils, un fracas épouvantable nous éveilla. Le mur du calorifère s'était écroulé.

De tels bruits ou des phénomènes de même nature ont souvent frappé, dans des circonstances analogues, l'imagination des hommes. Vous n'êtes pas sans en avoir entendu parler, sans en avoir éprouvés vousmêmes. Tantôt c'est la vaisselle qui remue dans les armoires, tantôt des meubles qui se déplacent, des sonnettes qui tintent, ou bien, ce sont des images lumineuses, des apparitions fantastiques, qui impressionnent encore davantage. Et de tous temps, par une association d'idées inévitable, on a voulu expliquer ces étranges phénomènes par l'activité mystérieuse du mort.

Ce fut, du moins à l'occasion que je viens de rappeler, l'explication qu'en donna, séance tenante, mon ami. Il déclara qu'il avait déjà souvent vu les trépassés fournir de pareilles preuves de leur survivance partielle, il croyait à l'existence d'âmes ou d'esprits flottants dans l'espace, susceptibles de se montrer temporairement par une sorte de matérialisation ou d'incarnation.

Ainsi, pour la première fois (et il est probable qu'il en a été de même pour plusieurs d'entre vous) j'entendis parler de spiritisme proprement dit, car, ajoutait mon collègue, les morts continuent à exercer une action fluidique dans le monde que nous connaissons, ce fluide est la force vitale, il peut donc se manifester après la mort, etc., etc.

En réfléchissant aux faits que j'ai cités, je leur donnai une explication beaucoup plus simple. Les craquements du bûcher me parurent devoir être attribués au tassement du bois qui se dessèche; le bris de la glace était dû sans doute au froid de la nuit, d'autant plus sensible dans la chambre de la morte, que les fenêtres en étaient restées ouvertes. Quant à la chute de la cheminée du calorifère, elle était tombée parce qu'elle était vieille et cela n'était devenu remarquable et remarqué, que grâce à la coïncidence avec notre veillée de mort. Tout me parut certainement s'être passé indépendamment d'aucune action animique.

Depuis lors, j'ai eu fréquemment l'occasion de m'entretenir de spiritisme avec des spirites fervents; j'ai même assisté (sans y apprendre grand chose, il est vrai) à des séances d'évocation, durant lesquelles l'un ou l'autre des assistants prétendait voir ou entendre des esprits.

Une autre catégorie de phénomènes qui sont, pour ceux qui en ont été témoins, une cause de leur croyance aux esprits, comprend les apparitions de personnes absentes coïncidant avec le moment de leur mort. Ces apparitions se manifestent ordinairement sous forme de rêves pendant la somnolence ou même le sommeil proprement dit. Rêves d'une singulière puissance et d'une netteté si remarquable, que depuis fort longtemps ils ont attiré l'attention des savants. On en trouvera signalés plusieurs exemples dans l'ancien ouvrage, déjà cité, de Brierre de Boismont et dans la plupart des livres plus récents sur le spiritisme. Trois savants contemporains, MM. E. Gurney et Fr. Myers, professeurs à l'Université de Cambridge, et M. Frank Podmore, se sont livrés ces dernières années à une enquête sérieuse pour contrôler les témoignages relatifs à ces faits, et ils ont publié sept cent-deux observations de cette nature dans un gros livre, paru à Londres en 1886, sous le titre: Phantasms of the living 1) Sur ce total, 357 ont été recueillies de première main par les auteurs, les autres sont peut-être des racontages; ils émanent toutefois de personnes sérieuses. Quoiqu'il en soit, MM. Gurney, Myers et Podmore considèrent les récits authentiques, collectionnés par eux, comme suffisants pour entraîner la conviction. Ils admettent donc la réalisé du phénomène et ils ont

¹⁾ E. Gurney, Fr. Myers et F. Podmore, Phantasms of the living. Londres 1886.

donné le nom de télépathie à cette transmission de pensée accompagnée de vision à distance entre deux personnes, dont l'une morte n'est déjà plus qu'un esprit capable pourtant de se manifester à ses parents et amis. M. Camille Flammarion en cite quelques exemples dans son livre récent « Uranie »¹), en ayant l'air de leur accorder toute sa confiance, ce qui d'ailleurs n'étonne pas chez un écrivain dont l'imagination est la qualité maîtresse, et dans un ouvrage où cette imagination s'étale de façon démesurée. Enfin, M. le Dr P. Gibier affirme avoir recueilli plusieurs preuves du même phénomène, une notamment: la photographie d'un phantasm of a living. Il est malheureux qu'il ne donne aucun détail sur les circonstances dans lesquelles cette prétendue photographie a été prise ²).

Nous ne referons pas l'histoire du spiritisme, il est vieux comme le monde, nous en trouvons des traces dans la plupart des religions. Nous nous contenterons de rappeler les principales phases par lesquelles a passé la question spirite dans notre siècle et nous ne nous occuperons que de ce qu'on est convenu d'appeler le spiritisme moderne.

On commença à s'en préoccuper en 1848. Le 31 Mars de cette année, trois jeunes filles, les demoiselles Fox, Kate, Margaret et Leah, habitant Hydesville, près de Rochester, dans l'Etat de New-York, entendirent pour la première fois les esprits frappeurs, qui

¹⁾ Camille Flammarion, Uranie. Paris, chez Marpon et Flammarion, 1889.

²) Dr P. Gibier, Analyse des choses. Essai sur la science future. Paris, Dentu, éditeur, 1890, page 141.

ne tardèrent pas à se multiplier et à se répandre dans tous les Etats-Unis, puis en Europe.

Il s'agissait de coups frappés contre des murs ou contre les planches des habitations, des coups secs, plus ou moins retentissants, ne reconnaissant aucune cause naturelle connue, se renouvelant sur la simple injonction exprimée à haute voix par des personnes prédisposées, répondant intelligemment, savamment même, aux questions adressées à un interlocuteur invisible.

On ne tarda pas à attribuer ces coups à des esprits intangibles, aux âmes de personnes mortes depuis plus ou moins de temps et encore capables d'accomplir des actions mécaniques malgré leur spiritualité. Au moyen d'alphabets de convention que les évocateurs proposaient à ces esprits hypothétiques, ceux-ci entretinrent bientôt leurs auditeurs des choses de l'autre monde avec une grande complaisance, leur révélant de la sorte leur véritable nature, leur habitat et leurs multiples préoccupations.

Nul doute que les esprits frappeurs ne fussent une des formes de manifestation de cet agent mystérieux auquel on donna plus tard le nom de force psychique et par lequel les doctrinaires contemporains cherchent à expliquer l'ensemble des phénomènes spirites extrêmement variés selon eux. En effet, aux sensations auditives provoquées par les esprits, s'ajoutèrent, dès l'origine, des sensations tactiles — les jeunes Fox sentaient des mains, généralement froides, se promener sur leur corps — et des sensations visuelles — elles voyaient des objets se déplacer, se balancer, etc.

Un peu plus tard, les esprits consentirent à indiquer leurs noms ou du moins, ceux qu'ils avaient portés durant leur incarnation terrestre. Tantôt c'étaient Benjamin Franklin, Bernard Palissy, un chef indien ou quelque autre personnage illustre, tantôt il s'agissait d'individualités plus modestes, d'un assassiné annonçant où l'on trouverait son cadavre, etc. Parfois, les esprits donnaient des conseils, immédiatement considérés comme des ordres. Ce furent eux, dit-on, qui engagèrent leurs premiers auditeurs à organiser des réunions publiques, lesquelles devinrent vite très nombreuses aux Etats-Unis, souvent tumultueuses, et répandirent d'autant mieux la croyance au spiritisme dans les masses, qu'elles comptèrent parmi leurs adeptes, des savants, des professeurs, des médecins, dont le sens critique devait, semblait-il, avoir été développé par le fait de leurs études antérieures.

Bientôt après, les « esprits frappeurs » proprement dits, survinrent, les manifestations des tables tournantes ou tables parlantes qui n'en sont qu'une variété. Elles commencèrent également en Amérique, mais ayant passé en Angleterre, elles se multiplièrent à tel point en Europe que plusieurs de nos auditeurs se souviennent sans doute, qu'à peu près partout, en Suisse comme ailleurs, on ne parlait que d'elles de 1850 à 1860. Quoiqu'elles aient perdu beaucoup de leur prestige, on en parle encore aujourd'hui. Je connais plusieurs familles qui font toujours tourner les tables. Et quoique l'immense majorité des physiciens expliquent, avec preuves à l'appui, leur rotation au moyen de mouvements musculaires inconscients, il

s'est encore trouvé récemment un médecin français, M. le Dr Paul Gibier, pour affirmer que lorsque la table remue et frappe, c'est bien en dehors de l'intervention *musculaire* des personnes présentes, l'expérience étant faite sérieusement.

Sans entrer dans aucun détail sur un sujet qui nous entraînerait beaucoup trop loin et sur lequel il existe d'ailleurs une littérature à la portée de chacun, je dirai que, pour ce qui me concerne, je puis donner comme absolument certain le mouvement des tables lorsque les assistants les touchent, mais que jamais aucun spirite n'a pu me montrer le moindre mouvement d'une table alors que je lui interdisais tout contact avec elle.

C'est à partir des premiers triomphes des tables tournantes, c'est-à-dire vers les années 1851 et 1852 que le spiritisme se constitua en doctrine et que ses adeptes portèrent leurs efforts dans deux directions bien différentes. Les uns (ce furent de beaucoup les plus nombreux), cultivèrent ce qu'on pourrait appeler le spiritisme mystique et religieux; d'autres vouèrent toute leur attention au spiritisme expérimental.

Les premiers, les plus fortement organisés, s'égarèrent bientôt dans une parfaite fantaisie, dans des entretiens philosophico-religieux avec les esprits. Ils rencontrèrent leur maître dans un personnage mystique et bizarre, Hippolyte-Léon-Denizard Rivail, nom qui fut changé en celui d'Allan Kardec, sur le conseil, dit-on, des esprits eux-mêmes.

Allan Kardec, né à Lyon en 1803 et mort en 1869, fonda en 1858 la Société parisienne des études spirites,

ainsi que le recueil mensuel la Revue spirite, qui paraît encore. Il publia en outre bon nombre d'ouvrages, rédigés pour plus la grande partie « sous la dictée des esprits, » ainsi: Le livre des esprits, contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'àme, la nature des esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente et la vie future de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs, à l'aide de divers médiums. Il a paru en 1853 et compte aujourd'hui 33 éditions. Sa lecture est fatigante et de très mince intérêt. Il se compose d'une longue et fastidieuse série de 1019 questions auxquelles les esprits supérieurs, parmi lesquels nous trouvons cités saint Jean l'évangéliste, saint Augustin, saint Vincent de Paul, saint Louis, l'Esprit de Vérité (?), Socrate, Platon, Fénélon, Franklin, Swedenborg, etc., donnent des réponses plus ou moins satisfaisantes. Ainsi à la question:

Est-il exact de dire que les Esprits sont immatériels? Ils répondent: Comment peut-on définir une chose quand on manque de comparaison et avec un langage insuffisant? Un aveugle peut-il définir, la lumière? Immatériel n'est pas le mot, incorporel serait plus exact, car tu dois bien comprendre que l'Esprit étant une création, doit être quelque chose; c'est une matière quintessenciée, mais sans analogue pour vous et si éthérée qu'elle ne peut tomber sous vos sens 1).

D. — Les esprits ont-ils une forme déterminée, limitée et constante?

¹⁾ Allan Kardec. Le livre des Esprits. 33me édit., 1887, p. 35.

- R. A vos yeux, non; aux nôtres, oui; c'est, si vous voulez, une flamme, une lueur ou une étincelle éthérée.
- D. Cette flamme ou cette étincelle a-t-elle une couleur?
- R. Pour vous elle varie du sombre à l'éclat du rubis, selon que l'Esprit est plus ou moins pur.
 - D. La matière fait-elle obstacle aux Esprits?
- R. Non, ils pénètrent tout : l'air, la terre, les eaux, le feu même, leur sont également accessibles.

Je me borne à ces quelques citations. Presque toujours les termes sont aussi vagues et ambigus. Qu'estce que le sombre? Le rubis est-il vraiment très éclatant? Et puis quelle physique! Le feu donné comme une matière, cela sent encore son Aristote. Passons.

Allan Kardec se donnait comme médium supérieur chargé par les esprits eux mêmes de traduire leur enseignement. Il a érigé de la sorte le spiritisme en une sorte de religion, répondant à toutes les questions de la métaphysique et reposant sur le dogme fondamental, renouvelé des brahmes de l'Inde, de la réincarnation.

L'àme est immortelle, elle passe de corps en corps, elle peut se dégager pour un temps de ses entraves matérielles; flottant dans l'espace elle conserve sa personnalité, elle rayonne dans toutes les directions, accompagnée du *périsprit* qui sert à la lier¹), mais elle est destinée à se *réincarner* dans de nouveaux corps,

^{1) «} Comme le germe d'un fruit est entouré du *périsperme*, de même l'Esprit est environné d'une enveloppe que, par comparaison, on peut appeler *périsprit*.» Allan Kardec, p. 38.

un nombre illimité de fois, jusqu'à ce qu'elle se soit complètement dépouillée de ses souillures et qu'elle ait atteint à l'état bienheureux de pur esprit. Il existe, par conséquent, des esprits à des degrés divers d'impureté, des esprits de quatrième ou de sixième ordre à côté des esprits de premier ordre.

Vous comprenez la commodité d'une pareille thèse, elle permet de répondre à toutes les objections, d'excuser toutes les insanités commises par les esprits, leurs mensonges, leurs inconséquences, leurs contradictions 1) et aussi la variété des doctrines qu'ils enseignent. Car la doctrine d'Allan Kardec n'est pas la seule qui se partage le monde des spirites. Il existe à côté d'elle un grand nombre de sectes, celles des théosophes, des Kabbalistes, des théophilanthropes, des magnétistes, des Swedenborgiens et d'autres encore, qui luttent de mysticité et de fantaisie occulte et merveilleuse.

Et ce n'a pas été un des moins curieux spectacles, offerts l'année dernière par la ville de Paris, que celui du congrès international du spiritisme, tenu du 9 au 16 Septembre, dans la salle du Grand Orient de France. On pouvait y voir groupés des représentants de ces différentes sectes, disséminées dans tous les pays du

¹) « Pour l'Esprit, étincelle indestructible et éternelle, le temps n'existe pas. » Rochester, le Pharaon Mernephtah. T. II. « Les Esprits ont-ils eu un commencement ou bien sont-ils comme Dieu, de toute éternité? »

[«] Si les esprits n'avaient point eu de commencement, ils seraient égaux à Dieu, tandis qu'ils sont sa créature. » Allan Kardec, p. 34.

Des contradictions semblables se rencontrent à chaque instant.

globe, comptant plus de 40,000 adhérents et publiant, à l'heure qu'il est, plus de 95 journaux ou revues. Tous ces sectaires, malgré leurs divergences d'opinion sur des points de détail, se sont mis d'accord pour certifier la réalité des phénomènes spirites, pour proclamer que leur doctrine « est reconnue comme s'alliant intimément à toutes les données scientifiques et philosophiques, aujourd'hui connues » et soutenir des affirmations aussi saugrenues que celle-ci, par exemple : « La physiologie et l'embryologie modernes, confirment les données de l'occultisme en montrant que le corps astral (fluide nerveux organique) précède l'âme et fabrique le corps matériel, physiologiquement parlant. »

J'avoue que j'ai lu un assez grand nombre de traités de physiologie et d'embryologie, sans jamais y avoir rencontré aucun fait qui appuie en quelle manière que ce soit l'occultisme. Ce sont là vraiment des histoires à dormir debout et qui justifient cette phrase que je copie textuellement dans l'exorde du discours prononcé par le rapporteur général à la séance publique du Congrès: « Je dois me borner aux questions générales et la tâche est déjà fort lourde, vu l'intérêt et la portée de tous les travaux du Congrès. Je remercie donc, encore une fois, tous nos frères et sœurs de l'honneur qu'ils ont bien voulu me faire, trop heureux et très satisfait si, à la fin de cette lecture, j'ai pu réussir à tenir éveillée la moitié de la salle » 1).

¹⁾ Revue spirite, 15 Septembre 1889, p. 553.

Je n'insisterai pas davantage sur le spiritisme soidisant philosophique. Il ne peut guère être discuté scientifiquement, par la raison qu'il fait appel à la foi. Il s'agit là de croyance et non de science. En qualité de croyants, tous les spirites sincères ont droit à notre respect, mais on comprendra que nous ne nous attardions pas à critiquer leur doctrine, et à la comparer à d'autres du même genre.

A côté des spirites mystiques, il existe, avons-nous dit, des chercheurs pour lesquels il ne s'agit pas de croire, mais de savoir, et qui, se trouvant en face de phénomènes d'apparence mystérieuse, s'efforcent de les constater positivement d'abord, puis de les expliquer par des causes naturelles. Ceux-ci ne retiennent du spiritisme que les faits affirmés d'une manière précise, qui se passent dans le monde physique, et qui, par conséquent, sont a priori vérifiables. Sans se soucier des doctrines auxquelles nous faisions allusion plus haut, plusieurs d'entre eux affirment avoir réellement vérifié un certain nombre de ces faits. Nous n'avons plus affaire ici à des fanatiques ou à des exaltés, mais à des hommes de science qui n'ont pas voulu imiter la plupart, de leurs confrères, en niant, de parti pris et, en refusant tout examen, sous prétexte, par exemple, « que la chose est trop absurde pour être traitée sérieusement. » Nous demandons des renseignements basés sur l'expérience et l'observation, à des gens qui ont prouvé par leurs travaux antérieurs, par leurs découvertes, qu'ils savent observer et expérimenter, et, parmi eux, nous trouvons des physiciens comme Zællner, de

Leipsick, des chimistes comme William Crookes, des naturalistes de premier ordre comme R. Wallace, des médecins physiologistes comme le Dr Paul Gibier, tous connus du monde scientifique par leur talent d'investigateurs et leur compétence dans les applications de la méthode expérimentale et qui tous, en cette seconde moitié d'un siècle, qui nous a révélé déjà tant de forces merveilleuses et insoupçonnées, affirment l'existence d'une nouvelle force, capable de réaliser des phénomènes vraiment extraordinaires, plus extraordinaires encore que ne purent le paraître ceux de l'électricité, par exemple, à nos prédécesseurs du siècle passé.

Sans doute, il est possible que ces expérimentateurs aient été induits en erreur, qu'ils soient devenus les victimes d'hallucinations ou de fâcheuses suggestions. Je serais personnellement d'autant plus porté à le croire que, dans les rares occasions que j'ai eues jusqu'ici de tenter des expériences du même ordre, ces expériences ne m'ont donné que des résultats négatifs. Mais sans pouvoir en aucune manière confirmer leurs dires, je dois reconnaître qu'ils ont été poussés vers l'étude de la force psychique par les plus nobles et les plus louables intentions, qu'ils l'ont fait au moyen de procédés scientifiques, d'instruments de précision, comme s'il se fût agi d'une force physique quelconque, de chaleur ou d'électricité, avec la conviction, parfaitement justifiée, que nous ne connaissons pas encore toutes les puissances de nature. Et je vous en parle ici, parce que je crois qu'il est bon de suivre leur exemple et de ne pas se canton-

ner dans les territoires explorés, mais, au contraire, de chercher à conquérir avec persévérance de nouveaux domaines intellectuels. Je n'ai pas réussi à vérifier les faits que je vais résumer, mais je n'ai pas non plus réussi à me convaincre dans tous les cas de leur non existence; je ne sache pas que personne l'ait fait scientifiquement de nos jours. C'est pourquoi je les signale comme des phénomènes à l'étude. Au fond, il n'y a de surnaturel et de mystérieux que l'insondable, et, du moment qu'on vient nous dire que les faits en question peuvent être abordés, contrôlés par les procédés de la science, nous serions coupables de refuser de les prendre en considération. « Je suis attaqué, disait Galvani, par deux sectes bien opposées: les savants et les ignorants. Les uns et les autres se rient de moi et m'appellent le maître de danse des grenouilles. Eh bien, soit! mais je sais que j'ai découvert une des plus grandes forces de la nature. » Qui le contesterait aujourd'hui que nous avons maîtrisé cette force et que nous l'appliquons de cent manières diverses! Soyons donc prudents et ne nions iamais avant d'avoir examiné.

Il faut ajouter que les savants qui, dans ces dernières années, ont reconnu l'existence d'une force psychique, eurent à surmonter, au début de leurs recherches, un instinctif mépris pour ce qu'ils avaient considéré jusqu'alors comme une superstition. M. Gibier avoue, dans son livre 1), qu'il s'est mis en tête d'étudier le spiritisme avec l'idée qu'il allait mettre

¹⁾ Dr Paul Gibier, Le spiritisme (fakirisme occidental). Paris, O. Doin, édit., 1887, page 141.

la main sur une grosse mystification. M. Crookes fait une déclaration analogue: « D'abord, comme d'autres personnes qui avaient peu pensé à ces faits et avaient vu peu de choses, je croyais que tout cela était de la superstition ou, tout au moins, un truc inexpliqué 1). »

Et malgré ces préventions, ces auteurs affirment de la manière la plus positive, sans même qu'il leur reste dans l'esprit l'ombre d'un doute, qu'ils ont constaté les phénomènes suivants, sans pouvoir les expliquer par aucune des forces connues de nos jours.

- 1º Déplacement d'objets lourds (tables, chaises, guérisons, etc.); augmentation ou diminution du poids des corps (même de corps humains) sans contact ou avec contact, mais sans effort mécanique.
 - 2º Déviation de l'aiguille aimantée, à distance.
- 3º Changements de réactions de corps renfermés dans des flacons hermétiquement clos (corps neutres devenant acides, etc.).
- 4º Productions de bruits (chocs, vibrations) et exécution de morceaux de musique sur des instruments isolés, sans le concours matériel d'aucun des assistants ou tenus d'une seule main, alors que dans les conditions ordinaires, il est impossible d'en jouer ainsi.
- 5º Productions d'écrits sensés et intelligents, ou de dessins plus ou moins compliqués, au moyen de crayons non tenus à la main, mais fixés à des tables, des chaises, etc.
- 1) William Crookes, Recherches sur les phénomènes du spiritualisme. Paris, librairie des sciences spiritualistes, page 8.

6º Réponses écrites données par l'intermédiaire de personnes agissant sans conscience et sans volonté à des questions mentales ou exprimées, à l'insu de ces personnes, en des langues inconnues d'elles.

7º Apparitions d'images animées (mains, corps humains ou d'antmaux entiers, fantômes) présentant parfois assez de consistance pour permettre aux assistants de les saisir, assez de puissance pour accomplir des actes mécaniques et assez d'éclat pour impressionner des plaques photographiques.

Dans toutes les expériences relatives à ces phénomènes, il est une condition sine qua non dont la nécessité est reconnue par tous les auteurs que nous avons cités et qui rend toujours difficile et suspecte leur reproduction, c'est la présence d'un médium.

Le médium est indispensable pour « communiquer du monde visible au monde invisible. » Il s'agit dans l'espèce d'un individu, homme ou femme, doué d'une force particulière, que l'on suppose d'origine nerveuse, parce qu'après l'avoir dépensée, il tombe dans un état de grande prostration et devient incapable de continuer l'expérience. Cette force, ou pour parler la langue des spirites, ce fluide, émanerait du corps du médium, rayonnant dans toutes les directions; il prendrait naissance et s'accumulerait dans le système nerveux (quelques auteurs le localisent dans le grand sympathique); il en serait expulsé tantôt par un effort de volonté, tantôt sous l'influence de circonstances variées et mal définies. On a donné à cette force hypothétique divers noms, force ecténéique (Thury), force odique (Reichenbach), force neurique rayonnante (Baréty), force radiante (divers auteurs), force magnétique (Mesmer et en général les magnétiseurs de profession), force psychique (Serjeant Cox et Crookes).

Les médiums sont rarement doués d'une grande puissance, et malheureusement, au point de vue du contrôle expérimental, leur pouvoir varie énormément d'un instant à l'autre, ce qui leur permet d'expliquer par une insuffisance temporaire leurs fréquents insuccès 1). De plus, certains d'entre eux n'obtiennent des résultats qu'à la condition de travailler dans une demi-obscurité, la lumière exerçant une action contraire au dégagement de la force psychique. Comme d'autre part, il est avéré qu'un grand nombre de charlatans et de prestidigitateurs se sont donnés comme spirites et ont simulé les actes des médiums (Allan Kardec le reconnaissait lui-même), il est tout naturel que le premier sentiment que l'on doive éprouver, en face de ces derniers, soit de suspecter leur bonne foi.

Je me souviens d'avoir pris en flagrant délit de tromperie une sorte d'alchimiste ou de sorcier, qui se disait arabe et accomplissait des exercices de magie, au premier abord surprenants, pour lesquels il lui était nécessaire d'évoquer les esprits. Entre autres

¹⁾ Voici les termes dont M. Crookes se sert pour parler d'un de ses médiums : « Dans le cas de M. Home, le développement de cette force varie énormément, non seulement de semaine en semaine, mais d'une heure à l'autre; dans quelques occasions, cette force ne peut être accusée par mes appareils pendant une heure ou même davantage et puis tout à coup elle reparaît avec une grande énergie.... Pour être témoin des manifestations de cette force, il n'est pas nécessaire d'avoir accès auprès de psychistes en renom. Cette force est probablement possédée par tous les êtres humains, quoique les individus qui en sont doués avec une énergie extraordinaire soient sans doute rares. »

tours merveilleux, il acidifiait l'eau sans la toucher, dans un vase à lui, par un stratagème très simple. Il va sans dire qu'avec tout autre vase, le tour ne réussissait pas. Ce n'était qu'un prestidigitateur.

Mais de ce que certains charlatans jouent au médium, s'ensuit-il que tout médium soit un charlatan? Telle est la question à laquelle MM. Zöllner, Crookes, Gibier répondent par la négative. Tous se portent garants, pour l'avoir éprouvée, de la parfaite honnêteté de leurs médiums, et ils en sont tellement convaincus, qu'ils vont même jusqu'à leur demander pardon de s'ètre méfiés d'eux. C'est aller trop loin, car enfin, je le répète, suspecter la bonne foi du médium, l'entourer de tous les moyens pour l'empêcher de tromper est la première condition d'une expérience scientifique, et il n'y a rien à faire avec un médium qui se soustrairait aux obligations dictées par l'expérimentateur en tant, toutefois, qu'elles ne paralysent pas sa médiumnité.

Après avoir constaté que deux attaques d'apoplexie ont privé son médium américain, Slade, d'une partie de ses mouvements, ce qui doit le rendre peu apte à tricher, le Dr Gibier ajoute : « Nous avons toujours été, mais surtout au début, très circonspect, très méfiant à son égard, mais malgré notre attention soutenue, nos précautions infinies et soupçonneuses et le bon état de nos sens d'observation, nous n'avons pu surprendre chez Slade rien qui ressemblàt à des velléités de fraude. »

Expériences. — Passons maintenant à l'exposé de quelques expériences. Je n'emprunterai des exemples

qu'à celles instituées par des savants, non pas, encore une fois, que ceux-ci ne puissent être tombés dans l'erreur, mais parce que, par leurs antécédents, ils présentent à nos yeux plus de garanties d'exactitude que toute autre personne non rompue aux recherches expérimentales.

Je vous disais précédemment que je n'ai jamais réussi à voir tourner ou simplement bouger des tables sans qu'on les touchat. Plusieurs auteurs pourtant assurent l'existence de ce fait. C'est entre autres le cas du comte Agénor de Gasparin et de M. le professeur Thury, 1) lesquels affirment tous deux avoir constaté le mouvement d'une table pesant 14 kilogrammes, sans qu'elle soit touchée par aucune des mains qui forment la chaîne autour d'elle. Il devient dès lors intéressant de constater que pour ce qui concerne spécialement les tables, les investigateurs plus récents dont je suis en train d'examiner les travaux parlent bien d'une «apposition des mains sur la table». Vous connaissez comment les choses se passent; quelques personnes prennent place autour d'une table (pas trop lourde) et après qu'elles ont posé leurs doigts

¹⁾ M. Thury, Les Tables tournantes considérées au point de vue de la question de physique générale qui s'y rattache. Genève, Librairie Kessmann, 1855, page 15.

A. de Gasparin, Des Tables tournantes, du Surnaturel en général et des Esprits. 2 vol. Paris 1854. Dentu édit. Et : Les Tables tournantes, 4º édition. Paris, Calmann-Lévy, édit., 1888. Parmi les annexes publiées à la fin de ce dernier volume se trouve une note de M. le professeur Thury intitulée : Trente ans après, dans laquellle notre éminent concitoyen déclare qu'il n'aurait rien à changer aujourd'hui (1888) au contenu de son écrit de 1855. « Les affirmations qu'il renferme, dit-il, et les réserves que j'avais faites, conservent dans ma pensée la même valeur. »

écartés sur les bords, on entend au bout d'un temps parfois bien long, puisqu'il peut excéder un quart d'heure (ce qui est énorme pour des personnes en état d'expectative), on entend, dis-je, des craquements, des petits coups secs; on perçoit des mouvements, légers d'abord, mais qui bientôt s'accentuent à tel point qu'il faut soi-même se déplacer pour suivre la marche accélérée de la table. Alors, on pose des questions à l'esprit que l'on suppose animer la table (le comte de Gasparin a vivement combattu l'hypothèse des esprits) et celui-ci se sert de son intermédiaire pour répondre tant bien que mal, par des coups plus ou moins nombreux et rapides. Il est rare de ne pas obtenir quelques résultats dans ces conditions, car il se rencontre toujours dans la société quelques personnes douées du pouvoir médiumnitique. Mais il paraît que si un véritable médium est présent, les phénomènes acquièrent une intensité extraordinaire. Ainsi dans une séance dont parle le Dr Gibier, et à laquelle assistait le fameux médium Slade, on entendit des bruits de percussion, non seulement dans la table, mais dans le plancher et dans les chaises sur lesquelles on était assis. A un certain moment, un coup violent fut aussi frappé sur le milieu de la table et suivi bientôt, sur la demande de l'une des personnes présentes, d'un coup encore plus violent, comme si on eût frappé avec un marteau avec l'intention de briser le meuble. Pendant ce temps, dit le Dr Gibier, les mains et les pieds du médium étaient en vue, et nous n'avons perçu aucun mouvement de sa part 1).

¹⁾ Docteur P. Gibier, loc. cit., p. 325.

Un autre jour, on vit la table se soulever, se retourner et aller toucher le plafond de ses quatre pieds. Il est regrettable qu'on ne nous indique ni le poids de la table, ni le nombre des personnes apposant leurs mains à sa surface. Le médium était-il seul à la toucher?

Au point de vue physique, les déplacements d'objets situés à distance du médium, et sans que celui-ci, ni aucune autre personne, eût le moindre contact avec eux, ont beaucoup plus d'importance. C'est précisément, dit-on, ce qui a été maintes fois vu. A un mètre du médium, on aperçut un bahut se soulever, une chaise se précipiter avec violence contre une table, une ardoise se promener autour de la même table ou se balancer au milieu de la chambre « comme si elle eût été tenue par une main invisible » ¹).

Dans une expérience citée par Crookes, on put constater qu'une touche couchée sur une ardoise se redressait et effectuait des mouvements comme si on eût voulu (sans y réussir toutefois) tracer des écritures, et Zöllner a vu un couteau projeté sans contact à la hauteur d'un pied.

On assista également à la déviation d'une aiguille aimantée enfermée dans une boîte de boussole, alors que le médium passait la main au-dessus.

Cette expérience de la boussole est une de celles qui, à cause de leur simplicité, nous paraissent mériter le plus d'attention. Il est évident que si, sans contact, les doigts d'un médium ou d'un individu

¹⁾ Zöllner raconte que son propre lit fut transporté à deux pieds du mur, alors que le médium Slade se trouvait assis, le dos tourné au lit, les jambes croisées et bien en vue.

quelconque font déplacer l'aiguille, on sera autorisé à admettre qu'il s'en dégage une force semblable à l'électricité. Or, depuis longtemps, les disciples de Mesmer prétendent que certains d'entre eux possèdent ce pouvoir, sans que malheureusement auçune commission scientifique ait réussi à le vérifier.

Voici se que dit à ce propos un magnétiseur émérité, M. Lafontaine, dans son Art de magnétiser.

« Voulant arriver à prouver d'une manière péremptoire non seulement l'existence, la force, la puissance du fluide magnétique animal, mais encore son analogie avec le fluide magnétique minéral, avec lequel il me présentait plus de similitude par les attractions que j'obtenais sur le corps vivant, j'ai pensé qu'il devait avoir aussi une action sur la matière. J'ai fait, dès 1840, des expériences sur l'aiguille d'un galvanomètre, et j'ai pu alors constater que l'action du fluide magnétique animal est la même sur l'aiguille aimantée que celle du fluide magnétique minéral, ainsi un barreau de fer aimanté attire l'aiguille et la fait dévier; présenté par l'autre pôle, il la repousse. Le fluide vital produit le même effet, et qui, plus est, on n'a pas besoin de changer les pôles pour obtenir les deux effets; le même pôle d'un barreau de fer doux peut attirer et repousser l'aiguille, il suffit de le magnétiser différemment 1). »

Après avoir indiqué la marche à suivre pour obtenir les résultats annoncés, et grâce à l'intervention de M. Thilorier, chimiste distingué, qui en avait été

¹⁾ Ch. Lafontaine, L'art de magnétiser ou le magnétisme animal. In-80, 4me édition, Paris, 1880, p. 48.

témoin chez l'auteur, l'Académie des sciences de Paris consentit à nommer, le 10 juin 1844, une commission pour examiner ces expériences, la commission fut composée de MM. Pouillet, Becquerel, Chevreul, Regnault, physiciens et chimistes, ainsi que de MM. Dutrochet et Magendie, physiologistes. Ces savants ne virent rien du tout, car, au jour convenu, M. Lafontaine refusa de montrer ce qu'il avait annoncé, en rejetant la faute sur M. Thilorier, qu'il s'était adjoint. Voici comment il raconte lui-même la chose: « Malheureusement M. Thilorier, qui n'était pas un magnétiseur, mais un savant chimiste, gâta tout : il désira faire seul une expérience que je lui abandonnai comme venant de lui: il la fit mal devant M. Arago, et, qui plus est, dans des circonstances impossibles. Je ne voulus point alors présenter mes autres expériences, les commissaires étant trop prévenus; j'attendis. »

Les commissaires, de leur côté, attendirent sans jamais rien voir venir, et vous conviendrez que le prétexte « qu'ils étaient trop prévenus » est futile lorsqu'il s'agit d'une expérience scientifique. M. Lafontaine aurait-il voulu, par hasard, être critiqué par des hommes faisant du fluide magnétique un article de foi religieuse?

Une somnambule célèbre, Mile Prudence Bernard, prétendait, elle aussi, exercer une action magnétique sur l'aiguille aimantée. Elle vint à Genève à la fin de l'année 1850, accompagnée de son magnétiseur, M. Lassaigne, pour donner des représentations publiques, qui obtinrent un grand succès. Un comité scien-

tifique dans lequel se trouvaient MM. Daniel Colladon, Ernest Naville, tous deux membres correspondants de l'Institut de France, Elie Wartmann, alors professeur de physique à l'Académie, etc., se forma spontanément pour inviter le magnétiseur et son sujet à répéter leurs expériences dans des conditions qu'il leur traça d'avance et qui furent acceptées. Ces expériences s'effectuèrent selon le programme convenu et portèrent sur des faits variés, elles furent ensuite relatées dans une brochure où je trouve que, dans une seule circonstance, MIIe Prudence Bernard réussit à faire dévier l'aiguille de la boussole de 45 degrés, ce qui eût été très démonstratif, si la naïve somnambule n'avait pas fait connaître, par hasard, après les expériences officielles, qui donnèrent toutes des résultats négatifs, que le busc de son corset était en acier. Sur quoi M. Wartmann lui montra que dans l'état ordinaire de veille, elle était capable de faire dévier l'aiguille aimantée de 90°, en se plaçant vis-à-vis d'un pôle, dans une position convenable qu'elle n'avait pas su trouver toute seule et sans avoir aucunement recours au fluide animal 1).

De mon côté, je signalerai l'aveu que me fit un magnétiseur repentant, sur le *truc* dont il faisait usage pour produire des mouvements dans l'aiguille d'une boussole. Il y parvenait après avoir dissimulé sous l'ongle de son doigt médian un petit morceau de fil de fer. Il paraît même que certains de ses con-

¹⁾ Relation d'une séance de somnambulisme magnétique donnée à Genère par M. A. Lassaigne et Mlle Prudence Bernard. Genève, 1851. Brochure.

frères ne craignent pas d'introduire dans les muscles de l'une des dernières phalanges, des fragments d'aiguille, pour aboutir au même résultat. Il va sans dire que la cause ainsi dissimulée agissait alors d'une manière constante, et que le magnétiseur ne pouvait plus retenir son fluide, son action sur l'aiguille aimantée ne souffrait plus d'intermittence, ce qui aurait permis à tout observateur attentif de mettre sa fraude en évidence.

Vous voyez combien, même dans une expérience aussi élémentaire, il faut être circonspect. C'est pourquoi les physiciens ont en général mis en doute, non la bonne foi, mais la parfaite intégrité des facultés d'observation de Zællner au moment de ses relations avec Slade, lequel aurait, selon lui, vraiment réussi à faire dévier l'aiguille aimantée¹). Pour nous, après tout ce que nous avons lu ou entendu dire, la guestion reste absolument en suspens. Nous ne voulons pas nier la possibilité d'une force organique capable d'influencer la boussole, mais nous demandons sincèrement à ceux de nos auditeurs qui posséderaient une telle force, de nous en donner une démonstration dans de bonnes conditions de contrôle. A moins que l'existence de cette force chez un individu soit incompatible avec celle d'un esprit ami de la vérité, il nous semble tout naturel que les personnes qui sentent en elles une puissance particulière cherchent non à la cacher, mais au contraire à la mettre en évidence le plus souvent

¹) Les diverses publications de Zœllner sur le spiritisme se trouvent réunies dans ses *Wissenschaftliche Abhandlungen*, t. II et III. Leipsick, Stackmann, édit., 1878 et 1879.

possible. Si vous tenez la vérité pourquoi ne pas ouvrir vos mains?

C'est une expérience souvent accomplie par les magnétiseurs, dans leurs séances publiques, que celle qui consiste à « charger de fluide » le corps d'un sujet et à augmenter de la sorte son poids, à tel point qu'il paraît cloué au sol sans que personne ne puisse plus le soulever. Limitée à des corps vivants et pensants, cette expérience peut s'expliquer par les états cataleptiques des sujets et la suggestion des expérimentateurs. Lorsque vous affirmez l'augmentation du poids d'un corps devant des personnes éveillées et normales, il n'est pas rare d'en rencontrer qui s'imaginent la constater sur votre simple attestation. Ce phénomène purement mental rentre dans la catégorie des hallucinations provoquées par la suggestion à l'état de veille. J'ai connu des gens qui croyaient avoir soulevé ou fait branler de grosses pierres ou des rochers immobiles sur leur base et dont le poids dépassait assurément les bornes de la force humaine. Mais ce qui distingue les opérations des spirites de celles des magnétiseurs, c'est qu'ils prétendent démontrer l'augmentation du poids d'un corps brut par un appareil physique, un dynamomètre ou une balance, par exemple. Il est difficile, dès lors, de faire intervenir la suggestion.

En cinq occasions différentes, Crookes a vu des objets, dont le poids variait de 25 à 100 livres, être momentanément influencés de telle manière qu'il ne pouvait que difficilement les soulever au-dessus du plancher. Les objets ayant été suspendus à une ba-

lance très exacte, en présence du puissant médium, M. Home, la balance accusa un accroissement de poids atteignant jusqu'à 8 livres pour des poids de 23 livres, 43 livres et 27 livres. Selon le même auteur, un savant chimiste, professeur à l'Université de St-Pétersbourg, M. Boutlerow, aurait dans des circonstances analogues, constaté que la tension normale d'un dynamomètre étant de 100 livres, elle fut portée jusqu'à 150 livres, les mains de M. Home étant mises en contact avec l'appareil d'une manière, telle, que tout effort de sa part aurait diminué la tension au lieu de l'accroître.

Crookes essaya de supprimer le contact effectif du médium avec le poids suspendu au dynamomètre et il disposa dans ce but un appareil compliqué, dont on trouvera les figures dans son livre. Cet appareil, une sorte de balance romaine, lui démontra qu'une action mécanique sur la balance était possible, alors que M. Home se contentait de plonger l'extrémité de ses doigts dans l'eau d'un vase, sans toucher aux parties solides de l'appareil. M. Crookes s'assura en outre que le médium pouvait également agir sans contact aucun avec l'appareil et possédait assez de force pour influencer la balance en en étant distant de trois pieds, ses mains et ses pieds étant solidement tenus.

Nous ne pouvons nous étendre davantage sur les expériences ultérieures de M. Crookes, à la suite desquelles cet investigateur affirme « l'existence d'une force associée, d'une manière encore inexpliquée à l'organisme humain, force par laquelle un surcroît de

poids peut être ajouté à des corps solides sans contact effectif.

On comprend qu'une telle affirmation fut de nature à émouvoir les physiciens, je ne sache pas qu'aucun autre savant de la valeur de Crookes ait eu l'occasion de la critiquer au moyen d'expériences contradictoires.

Mais ce n'est pas tout. Je ne puis passer sous silence les recherches relatives à la production de morceaux de musique joués sur des accordéons tenus par le médium dans des conditions absolument anormales, et qui paraissent, comme les précédentes, renverser toutes nos notions de mécanique. Ces expériences rappellent les spectacles des frères Davenport, de triste mémoire, et certes, nous n'y ferions pas allusion si leur authenticité n'était garantie par l'illustre chimiste anglais.

Elles eurent lieu le soir dans une grande chambre éclairée au gaz, avec un accordéon acheté par M. Crookes lui-même et que le médium (toujours M. Home) n'avait jamais ni vu, ni touché. D'autre part, M. Crookes s'était assuré au préalable qu'aucune machine, appareil ou artifice quelconque, n'avait été caché en secret par le médium sur sa personne. En présence de cinq témoins, réunis dans l'appartement même de M. Crookes, le médium s'assit à côté d'une table, ses jambes étant en vue, et deux des témoins tenant leurs pieds sur les siens, de manière à découvrir le plus léger mouvement. Puis, il prit l'accordéon entre le pouce et le doigt du milieu de sa main gauche, par le bout opposé aux clefs de l'instrument;

sa main droite reposait sur la table. Au-dessous de celle-ci avait été disposé un appareil en forme de cage ouverte en haut et en bas, dans lequel le médium plongea sa main tenant l'accordéon, ainsi qu'on peut également le voir dans la figure. L'appareil fut repoussé sous la table autant que le bras de M. Home put le permettre, mais sans cacher sa main à ceux qui se trouvaient auprès de lui.

Au bout d'un moment, ceux qui étaient de chaque côté du médium virent l'accordéon se balancer d'une manière curieuse, puis des sons en sortirent. « Nous entendimes, affirme M. Crookes, des notes distinctes et séparées résonner successivement, et ensuite un air simple fut joué. Comme un tel résultat ne pouvait s'être produit que par différentes clés de l'instrument mises en action d'une manière harmonieuse, tous ceux qui étaient présents le considérèrent comme une expérience décisive. Mais ce qui suivit fut encore plus frappant. M. Home éloigna entièrement sa main de l'accordéon, la sortit tout à fait de la cage, et la mit dans la main de la personne qui se trouvait près de lui. Alors l'instrument continua de jouer, personne ne le touchant et aucune des mains n'étant près de lui »

Ajoutons que M. Crookes eut l'idée de faire passer un courant électrique dans un fil de cuivre enroulé plusieurs fois autour de la cage qui était sous la table, mais l'instrument continua de jouer sans que l'on put dire si le courant électrique venait en aide à la force qui se manifestait à l'intérieur.

Ces expériences furent répétées plusieurs fois avec

un succès croissant. On pouvait apercevoir l'accordéon flotter çà et là dans l'intérieur de la cage, sans aucun support visible, et pendant ce temps il jouait des mélodies « douces et plaintives ».

M. Crookes ne nous dit pas si l'éloignement du médium faisait cesser la musique ou du moins à quelle distance minimum sa présence était nécessaire pour que les mouvements de l'accordéon se continuassent. Il nous donne bien la température de la chambre, mais oublie de nous indiquer la durée des expériences et la longueur des morceaux exécutés. Il y aurait bien encore quelques remarques à faire, mais je ne critique pas, pour le moment, je me contente d'exposer et je me borne à observer que l'esprit ou du moins la force psychique ne jouait que des airs bien connus du médium et des assistants. En un mot, elle ne produisait aucun accord original et nouveau.

On conçoit que ceux qui ont eu l'avantage d'assister à des concerts aussi exceptionnels soient préparés à recevoir des témoignages écrits de la part des esprits. Cette manifestation dont les spirites métaphysiciens ont fait grand bruit, s'accomplit de deux manières différentes. Tantôt l'esprit guide la main du médium et lui fait couvrir des pages et des pages d'écriture, tantôt il daigne lui-mème utiliser la touche d'une ardoise, par exemple, pour répondre à des questions qu'on a pris la liberté de lui poser ou pour énoncer des maximes diverses.

Le premier cas ne nous a été révélé jusqu'ici que par des médiums non scientifiques. Les curieux en trouveront bon nombre d'exemples rapportés dans la

collection de la Revue spirite 1). Il s'agit toujours d'esprits qui, au lieu de se servir de coups alphabétiques, empruntent la main d'un médium, parfois simple d'esprit et ignorant, parfois très lettré au contraire, pour traduire ses pensées en langues diverses ou sous forme de dessins. Le médium est entièrement passif, il est réduit à l'état de simple machine à écrire, il ne fait que tenir la plume. On cite des cas où il a ainsi tracé des caractères inconnus de lui, dans une langue qu'il ne savait pas lire, du latin ou du grec, par exemple, ou bien en vers. D'autres ont écrit spontanément avec la main gauche ou en renversé, sans y être nullement préparés. Le médium est tellement automate que l'esprit peut lui substituer un corps inerte, une corbeille, une petite table, etc., auxquelles on a fixé un crayon. Il existe toute une littérature historique et romanesque ainsi dictée par les esprits.

Allan Kardec reproduit en tête de ses Prolégomènes un dessin au trait dont voici l'explication: « Tu mettras en tête du livre le cep de vigne que nous t'avons dessiné, parce qu'il est l'emblême du travail du Créateur; tous les principes matériels qui peuvent le mieux représenter le corps et l'esprit s'y trouvent réunis: le corps, c'est le cep; l'esprit, c'est la liqueur; l'âme ou l'esprit unis à la matière, c'est le grain.²) » Ce dessin ne brille pas par son caractère artistique.

¹⁾ Voir aussi les ouvrages d'Allan Kardec et un livre très répandu de M. Eugène Nus, Choses de l'autre monde. Paris, 1880.

²⁾ Allan Kardec, Le livre des Esprits, p. XLI.

On trouvera des dessins semblables récemment publiés par un spirite américain convaincu, M. Henry Lacroix, dans un livre intitulé Mes Expériences avec les Esprits 1), lequel est un véritable document médical qui vient à l'appui de la thèse de M. Pierre Janet, sur la désagrégation psychologique, thèse dont nous aurons à reparler. M. Lacroix est hanté d'une façon à peu près permanente par les esprits de ses enfants défunts. L'un de ses fils spiritualisés, Henry, lui annonça un jour directement qu'il lui ménageait une surprise en lui présentant l'esquisse de sa maison fluidique, et le soir du 31 Décembre 1879, M. Lacroix trouva en effet dans son cabinet, où pérsonne n'était entré de toute la journée (il en avait gardé la clef dans sa poche) l'esquisse dessinée sur une feuille de papier qu'il reproduit dans son ouvrage.

La librairie des sciences psychologiques de Paris vend de très curieuses images, tracées en 1850 par M. Victorien Sardou, lequel, jusqu'alors n'avait jamais su dessiner. Elles mon'rent, entre autres, une habitation dans la planète Jupiter, faite à l'instigation des esprits de Bernard Palissy, Mozart, etc. On sait que M. Victorien Sardou est un spirite très convaincu. On nous permettra cependant de ne pas attacher grande importance à ses productions dans ce domaine.

Les phénomènes de l'écriture directe nous intéressent davantage, toujours par la raison qu'ils sont attestés, non par des adeptes systématiques du spiritisme, mais par des savants. M. le Dr P. Gibier, en

¹⁾ Paris, Librairie des sciences psychologiques, 1889.

particulier, a, dans ces dernières années, donné beaucoup de soin à faire reproduire devant lui, à Paris, ce que Zellner avait vu à Leipsick. L'expérience se fait toujours à peu près de la même manière. Une ardoise ordinaire, fournie par l'expérimentateur, est tenue d'une main sous une table par le médium dont l'autre main repose sur la table. La touche repose sur la face supérieure de l'ardoise et sans qu'il soit possible de percevoir le moindre mouvement de la part du médium, on ne tarde pas à entendre le grincement de la touche sur l'ardoise. A un certain signal (quelques coups secs), on retire l'ardoise de dessous la table et on constate qu'elle est couverte d'écritures en langues diverses. Les caractères sont ordinairement assez lisibles, les phrases ont un sens, en sorte que la cause qui les a produites est intelligente.

Voici, pour fixer les idées, les résultats d'une expérience de ce genre, faite le 29 Avril 1886, par le docteur Gibier, avec le concours de Slade.

Une touche de 8 à 10 millimètres est placée entre deux ardoises superposées. Le médium prend les deux ardoises ainsi réunies et les place verticalement sur l'avant-bras gauche de l'expérimentateur. « Je n'ai, dit ce dernier, perdu de vue aucun de ses mouvements, pas plus que mes ardoises. Au moment où Slade penche les ardoises pour les placer verticalement, j'entends la touche glisser dans l'espace ménagé entre les deux surfaces par les bois des cadres. La chambre était bien éclairée. Au bout de vingt ou trente secondes, je sens une forte pression des ardoises sur mon avant-bras. Slade dit sentir le courant

passer dans son bras: cela paraît le faire souffrir un peu.

« Quelques coups sourds sont frappés dans mes ardoises et la main de Slade est restée immobile. Tout à coup l'écriture se fait distinctement entendre. La main de Slade est immobile, pas un de ses doigts ne remue. J'ausculte mes ardoises; pas de doute possible, c'est bien dans l'intérieur que le grincement se passe, j'entends aussi bien qu'on peut entendre, le tracé de l'écriture et la ponctuation, et à quatre reprises un trait... Après un temps assez long, trois coups secs sont frappés dans les ardoises; Slade les retire, les pose de champ sur la table et je les prends entre mes mains sans presser; cependant Slade paraît éprouver une certaine difficulté à les séparer. » 1)

Sur l'une des ardoises ainsi constamment surveillées par M. Gibier, se trouvent tracées des phrases banales, écrites en français, en allemand et en anglais.

A croire M. Gibier, l'expérience fut répétée plusieurs fois avec quelques variantes, mais avec le même succès. Elle réussit encore sans que le médium touchât aux ardoises. En effet, M. Gibier demanda et obtint la permission de s'asseoir sur les deux ardoises entre lesquelles se trouvait intercalée la petite touche. Les ayant donc placées sur une chaise, il s'assit dessus, puis il sentit et entendit très nettement que l'écriture se traçait sur l'ardoise avec laquelle il était en contact. Quand ce fut fini, il retira lui-même les deux ardoises sur l'une desquelles il lut la phrase suivante: Les ardoises sont difficiles à influencer, nous ferons ce que pourrons.

^{&#}x27;) Dr P. Gibier, loc. cit. p. 347.

Il faut noter en passant que le petit fragment de touche introduit entre les deux ardoises et dont les cassures sont nettes au début de l'expérience, porte, lorsque celle-ci est achevée, des signes non douteux d'usure à l'une de ses extrémités.

Dans des expériences de même nature, Zœllner obtint non seulement des tracés d'écriture, mais encore des empreintes de pied sur du papier recouvert de noir de fumée. Et ces marques apparurent, alors même que Slade eût déclaré que la chose lui semblait impossible. La feuille de papier fut mise à l'intérieur d'une ardoise pliante, que M. Zællner tenait sur ses genoux afin de pouvoir l'observer. Pendant l'opération, il sentit distinctement une pression sur l'ardoise. La chambre était bien éclairée, les mains du médium placées sur la table; il n'existait, par conséquent, aucun contact entre celui-ci et l'ardoise. Trois coups s'étant fait entendre, comme signal que tout était fini, on ouvrit l'ardoise et l'on vit deux empreintes, l'une du pied droit et l'autre du pied gauche, et cela, au plus grand étonnement de Slade, qui avait douté, comme nous venons de le dire, de la réussite d'une telle expérience. M. Zællner ajoute, qu'à la demande des témoins, professeurs de l'Université de Leipsick, Slade montra ses pieds sans qu'aucune trace de fumée n'y fut constatée; d'ailleurs, ses pieds mesurés se trouvaient moins longs que ceux de l'empreinte.

Quant à Crookes, il obtint avec succès de l'écriture directe avec deux médiums, M^{1le} Kate Fox et M. Home, dont nous avons déjà parlé, et, c'est à ce propos qu'il relate l'expérience à laquelle nous faisions allusion

plus haut, où il vit un crayon soulevé au milieu d'une table. Il profita pour demander cette expérience, d'un soir où le pouvoir de M. Home paraissait être encore plus fort que de coutume. Il lui exprima le désir d'être témoin de la production d'un message écrit.

« Quelques feuilles de papier et un crayon avaient été placés au milieu de la table; alors le crayon se leva sur sa pointe, s'avança vers le papier avec des sauts mal assurés et tomba. Puis, il se releva et retomba encore. Une troisième fois il essaya, mais sans obtenir de meilleur résultat. Après ces trois tentatives infructueuses, une petite latte, qui se trouvait à côté sur la table, glissa vers le crayon et s'éleva à quelques pouces au-dessus de la table, le crayon s'éleva de nouveau et s'étayant contre la latte, ils firent ensemble un effort pour écrire sur le papier. Après avoir essayé trois fois, la latte abandonna le crayon et revint à sa place; le crayon retomba sur le papier 1).

Matérialisations d'esprits, photographies spirites. — Il y a vraiment dans les faits que nous venons de mentionner de quoi faire rêver, n'est-il pas vrai? et pourtant il nous reste à parler de phénomènes plus surprenants encore. Je laisse de côté ici un certain nombre de faits qui ont conduit Zœllner à sa fameuse hypothèse de la quatrième dimension de l'espace. Il s'agit de tours que l'on a reconnu pouvoir être facilement exécutés par d'habiles prestidigitateurs, et qui consistent surtout en nœuds faits le long d'une corde dont les extrémités sont scellées sur une table ou

¹⁾ W. Crookes, loc. cit., p. 157.

bien de la pénétration l'un dans l'autre de deux ou d'un plus grand nombre d'anneaux de diverses matières, qui ne présentent, ni avant ni après l'expérience, aucune solution de continuité. J'en arrive tout de suite à l'apparition de fantômes, à la « matérialisation » des esprits, phénomène qui, plus que tout autre, a frappé l'imagination du grand public.

Des esprits évoqués par les médiums (certains médiums seulement), réussiraient à ramasser assez de matiêre autour d'eux, pour pouvoir être vus, touchés, offrir de la résistance, influencer des plaques photographiques, etc., tout cela temporairement, car ces mêmes esprits se débarrasseraient avec tout autant d'aisance de la matière ainsi accumulée. Tantôt ce ne sont que certains organes, des pieds, des mains qui apparaissent; tantôt c'est un corps tout entier. Le Dr Gibier a été témoin du premier cas (apparition de main dans la partie antérieure, et les doigts seuls étaient visibles), mais cela dans des conditions telles qu'il reconnaît lui-même ne pouvoir se porter garant de sa réalité. Au contraire, M. Crookes n'hésite pas à certifier que dans des conditions expérimentales, il a vu des images lumineuses lui apparaître, et il donne comme preuve de leur réalité objective le fait qu'il les a photographiées. Ces images n'ont pas toujours beaucoup d'éclat, elles semblent être de simples vapeurs lumineuses, phosphorescentes, en sorte qu'il est nécessaire d'atténuer la lumière ambiante pour les apercevoir distinctement. Toutefois, ces phénomènes peuvent aussi très bien se produire en pleine lumière; il faisait très clair le jour où Crookes vit des mains, des

bras se promenant dans l'espace libre d'une chambre et venant le frapper ou lui offrir des fleurs.

Les photographies spirites se trouvent dans le commerce. Plusieurs sont signées Buguet, le nom d'un escroc devenu célèbre à la suite d'un retentissant procès, dont on trouvera les détails dans la Gazette des Tribunaux des 17 et 18 Juin 1875. Ce sont donc là des produits de fraude, et tout photographe peut obtenir de telles photographies par une simple superposition de clichés. Buguet obtenait les siennes au moyen de poupées et de mannequins. Aidé du concours de la Revue spirite, dans laquelle M. Leymarie faisait, sur un ton convaincu, de longues réclames en sa faveur, il se donna comme médium et annonça qu'avec l'intervention surnaturelle des esprits il pouvait obtenir l'image photographique des personnes mortes. Les clients furent nombreux, on avait soin, avant d'évoquer l'esprit, de leur faire subir un petit interrogatoire sur l'âge et la physionomie du défunt. Les résultats étaient tant bons que mauvais, plutôt mauvais que bons, mais comme on avait affaire à des croyants, il n'était pas trop difficile de contenter tout le monde. On cite le cas d'un malheureux épicier, de Montreuil qui, avant perdu son enfant, en demanda à Buguet la photographie spirite. Celui-ci lui envoya un spectre àgé de cinquante ans. Vous pensez que l'épicier réclama? Nullement. Il demanda, au contraire, deux autres épreuves, et versa la somme de soixante francs.

D'ailleurs, Buguet fit des aveux complets, il fit connaître qu'il se servait d'une poupée, dont il changeait la tête à volonté. Il la faisait poser dans un cabinet différent de celui où le client attendait, et cela pendant un court espace de temps, dans une demi-lumière, de manière à obtenir une image vague et translucide. On découvrit chez lui environ 300 têtes des deux sexes et d'âge divers découpées et collées sur du carton après avoir été obtenues par la pose de personnes naturelles et avoir été agrandies. Un publiciste avoua à ce propos qu'il avait dû faire des représentations à Buguet sur l'emploi immodéré qu'il faisait du portrait de son beau-père pour représenter les nobles têtes de vieillards.

Buguet et Leymarie de la Revue spirite, furent condamnés chacun à un an de prison et 500 francs d'amende. Il se trouva néanmoins des gens après ce jugement qui donnèrent raison à Buguet et prétendirent que les portraits qu'il leur avait fournis étaient bien ressemblants. Ils n'étaient ma foi pas difficiles! 1)

Cela me rappelle l'histoire de ce célèbre peintre de 1) Le cas de Buguet est des plus curieux. Il prouve, ce qui d'ailleurs n'est pas contesté, que la médiumnité se rencontre parfois avec la plus indigne malhonnêteté. Après avoir fait des aveux complets et détaillés devant le tribunal, il se rétracta dans une supplique imprimée, qui fut adressée à S. Ex. M. Dufaure, alors ministre de la justice. Dans cet écrit, dont je dois la communication à l'un de nos concitoyens les plus compétents en matière de spiritisme, Buguet déclare qu'il a menti devant ses juges dans l'espoir d'être condamné à une simple amende plutôt qu'à la prison, et du même coup de décharger ses co-accusés. Ce système ne lui ayant pas réussi, il exprime le regret d'avoir renoncé à sa médiumnité, il affirme de nouveau qu'il est médium et que les deux tiers de ses photographies sont vraies. Que croire? Une seule chose assurément, c'est que le sieur Buguet était en tout cas un vil coquin.

Munich qui faisait des portraits posthumes, sur les renseignements verbaux de ses clients. On raconte qu'un brave paysan de la Souabe vint un jour lui réclamer le portrait de son père et donna au peintre tous les détails physionomiques désirables. Quelques semaines plus tard il revint chercher le portrait, puis le considérant avec quelque surprise, il s'écria : « Pauvre père comme tu as changé depuis douze ans que tu es mort!» Ce qui d'ailleurs ne l'empêcha pas d'accepter l'œuvre de l'artiste.

Lors du Congrès international de spiritisme, le capitaine italien Volpi a présenté des photographies d'esprits à propos desquelles il offre 500 francs au photographe qui réussirait à les imiter, et M. Henry Lacroix a montré des photographies analogues obtenues après avoir bouché de toutes parts l'appareil photographique. Nous ne dirons rien ni des unes, ni des autres, n'ayant pas réussi jusqu'à présent à nous en procurer; mais nous avons entre les mains les photographies de Katie King, obtenues par M. Crookes.

Katie King est l'image d'une jeune fille qui se matérialisait dans des séances privées, et, grâce à la médiumnité de M^{lle} Florence Cook, dont le pouvoir se manifesta dès l'àge de quinze ans. M. Crookes l'a vue plusieurs fois chez lui, dans un local qui lui sert de laboratoire et de bibliothèque. La pièce utilisée comme laboratoire est séparée de celle qui contient la bibliothèque par un rideau. Dans la première se tenait l'assistance composée toujours de plusieurs personnes; dans la seconde, le médium. Ordinairement Katie se montrait à l'assistance alors que le rideau cachait à celle-ci la vue du médium. M. Crookes insista beaucoup pour qu'il lui fut loisible de voir en même temps Katie et M¹¹⁰ Cook. Ce désir fut satisfait.

Une première fois, le 12 mars 1874, Katie, après avoir parlé aux assistants et avoir marché au milieu d'eux, s'adressa à M. Crookes et lui dit: « Maintenant, entrez, et venez voir mon médium. » Crookes la suivit dans la bibliothèque et y retrouva M¹¹⁰ Cook, reposant sur le sofa exactement comme il l'y avait laissée quelques instants auparavant; mais ayant regardé autour de lui, il n'aperçut plus Katie. Il l'appela et ne reçut pas de réponse.

Une seconde fois il fut plus heureux. Etant entré dans la bibliothèque, il vit M¹¹ Cook accroupie sur le plancher, et derrière elle se tenait Katie, vêtue d'une draperie blanche et flottante. Elle ne parla pas, mais elle remua la tête en signe de reconnaissance.

M. Crookes indique, comme preuves de la dualité de l'apparition et du médium, les faits suivants:

« La taille de Katie est variable; chez moi je l'ai vue plùs grande de six pouces que M^{lle} Cook. Hier soir, ayant les pieds nus et ne se tenant pas sur la pointe des pieds, elle avait quatre pouces et demi de plus que M^{lle} Cook. Hier soir, Katie avait le cou découvert, la peau était parfaitement douce au toucher et à la vue, tandis que M^{lle} Cook a au cou une cicatrice, qui, dans des circonstances semblables, se voit distinctement et est rude au toucher. Les oreilles de Katie ne sont pas percées, tandis que M^{lle} Cook porte ordinairement des boucles d'oreilles. Le teint de Katie est très blanc, tandis que celui de M^{lle} Cook est très

brun. Les doigts de Katie sont beaucoup plus longs que ceux de M^{lle} Cook, et son visage est aussi plus grand. Dans les façons et manières de s'exprimer, il y a aussi bien des différences marquées ¹). » M. Crookes est donc sûr que Katie et M^{lle} Cook sont deux individualités distinctes, du moins en ce qui concerne leurs corps.

Nous en arrivons maintenant aux photographies de Katie, qui furent prises à la lumière électrique par M. Crookes lui-même, assisté d'un aide, chez lui, dans son laboratoire, en présence de plusieurs témoins. Chaque soir de la semaine qui précéda le départ de Katie, il fut pris une vingtaine de clichés. Quelques-uns se gâtèrent au développement, il en resta quarante-quatre de médiocres ou d'excellents. Les clichés n'ont pas été retouchés et les photographies se vendent aujourd'hui avec l'assentiment de M. Crookes et des personnes qui furent témoins des séances de Mile Florence Cook. Ces photographies sont impuissantes, selon leur auteur, pour dépeindre la parfaite beauté du visage de Katie, elles ne peuvent reproduire la pureté brillante de son teint, ou l'expression sans cesse changeante de ses traits si mobiles, tantôt voilés de tristesse quand elle racontait quelque amère événement de sa vie passée, tantôt souriants avec toute l'innocence d'une jeune, fille lorsqu'elle avait réuni les enfants autour d'elle et qu'elle les amusait en leur racontant des épisodes de ses aventures dans l'Inde.

J'ajouterai que, conformément à la doctrine d'Allan

¹⁾ W. Crookes. Loc. cit. page 12 de l'appendice, intitulé: Médiumnité de Mlle Florence Cook.

Kardec, Katie dit en prenant congé de ses confidents « qu'en accomplissant pendant trois ans des manifestations physiques, elle avait passé une vie bien pénible pour expier ses fautes, qu'elle était résolue à s'élever à un degré supérieur de la vie spirituelle et que ce ne serait plus qu'à de longs intervalles qu'elle pourrait correspondre par écrit avec son médium 1).».

¹) Après la publication des photographies de M. Crookes, quelques spirites firent mieux encore, ils réussirent à mouler les apparitions. • M. Reymers, dit la Revue spirite (1878, p. 71) nous a envoyé une caisse de pieds et de mains d'esprits moulés avec de la paraffine. C'est en lisant de telles affirmations que le savant se sent obligé de se courber comme un point d'interrogation, selon un mot de M. Littré.

IV

Réflexions sur les phénomènes attribués aux esprits. Nécessité de vérifier la réalité objective et la réalité subjective de ces phénomènes. Spiritisme et prestidigitation. Spiritisme et névrose. Dédoublement de la conscience. Eléments d'une explication physiologique et psychologique du spiritisme.

Maintenant que nous avons passé en revue les principaux faits qui ont provoqué la croyance aux « esprits » et l'entretiennent encore chez un certain nombre de personnes, parmi lesquelles se rencontrent des intelligences d'élite, vous attendez sans doute de moi quelques réflexions explicatives. C'est à quoi je me propose, en effet, de consacrer cette dernière conférence. Je m'efforcerai de me maintenir exclusivement sur le terrain scientifique et de juger les choses aussi impartialement que possible.

Vous avez déjà deviné quelle est mon opinion personnelle sur l'ensemble de ces faits. Elle est très exactement celle d'un sceptique qui cherche la vérité, ne demandant qu'à être convaincu, mais exigeant pour cela des preuves positives, données dans de conditions expérimentales. sévères Or. ce conditions qui me paraissent précisément ces n'avoir jamais été complètement réalisées. L'immense majorité des récits spirites doivent, à coup sûr, être éliminés du débat, non qu'ils soient embarrassants

pour le critique, mais, au contraire, parce qu'ils manquent de toute signification. Sur ce point, je ne m'entendrai jamais avec ceux qui donnent la valeur d'arguments scientifiques aux témoignages isolés, émanant de personnes quelconques, ayant eu des visions ou constaté des phénomènes du même genre, alors qu'elles étaient seules et sans témoins. Pour accepter ces témoignages comme des démonstrations positives, il faut vraiment avoir la foi, c'est-à-dire croire de par un sentiment intime, une impulsion de la conscience. Or, comme rien ne me pousse à croire aux esprits, pas plus qu'à nier leur existence, je me sens en droit d'exiger des preuves palpables avant de sortir de ma position neutre de sceptique.

Je suppose que nous soyions encore à l'époque où l'on croyait à la permanence de certains gaz, et voici qu'un beau jour vous m'annoncez que, dans certaines conditions, le gaz acide carbonique transparent et invisible devient liquide ou même solide, opaque et blanc comme neige. Tout naturellement je refuse de me contenter d'une telle affirmation de votre part, et j'exige que vous liquéfiez et solidifiez devant moi du gaz acide carbonique, avant qu'à mon tour je proclame la possibilité de sa liquéfaction et de sa solidification. Non seulement j'ai le droit, mais j'ai le devoir de le faire, afin d'enseigner sciemment que l'acide carbonique est un gaz liquéfiable et solidifiable. Sur ce point tout le monde sera d'accord, et personne, par conséquent, ne pourra, semble-t-il, me reprocher de prendre la même attitude en face des phénomènes spirites, avant de les faire passer du domaine de la fantaisie dans celui de la science. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas, et quelques spirites, auprès desquels je tenais ce raisonnement, aussi clair que simple, m'ont répondu : vous êtes trop exigeant.

S'exprimer ainsi, c'est, me semble-t-il, reconnaître que les conditions nécessaires aux manifestations spirites sont indéterminées. Il s'agit donc, en premier lieu, de déterminer exactement quelles sont ces conditions. A cet égard, les savants qui connaissent, pour l'avoir longtemps et habilement pratiquée, la méthode expérimentale, sont évidemment mieux qualifiés que tout autre personne. L'histoire du magnétisme animal le démontre. Tant que les phénomènes qui en ressortent sont restés entre les mains des empiriques, la science n'en a pas bénéficié; depuis que les expérimentateurs s'en sont occupés, plusieurs de ces phénomènes sont entrés dans son domaine. Voilà pourquoi je me suis borné à l'examen des faits spirites qui sont témoignés par des savants et pourquoi je pense qu'à l'avenir, un certain nombre de ces faits, sinon tous, seront acquis à la science.

D'autre part, il est bon de remarquer que la hâte mise par le petit nombre de savants qui ont étudié le spiritisme, à supposer des causes extraordinaires pour expliquer les faits qu'ils prétendent avoir constatés, n'a pas peu contribué à discréditer leurs hypothèses. Au lieu de recourir tout de suite à l'existence de forces nouvelles, il eût été plus sage d'examiner si les forces connues ne sont pas suffisantes pour rendre compte de ces faits.

La force musculaire, par exemple, est loin d'avoir

été étudiée dans toute son étendue; elle accomplit des prodiges que l'on serait tenté, à première vue, d'attribuer à la force psychique, dont je ne veux pas d'ailleurs nier l'existence. Mais il me paraît que l'on s'est un peu pressé de tous côtés de recourir aux esprits pour expliquer prématurément et sans trop de peine des choses dont une bonne partie est explicable autrement. Ainsi, je tiens pour certain que les tables, guéridons, chapeaux, qui tournent lorsqu'on les touche ou seulement qu'on les frôle des doigts, se déplacent par le fait de pressions musculaires inconscientes, sans qu'il y ait en cela aucun motif d'évoquer des esprits. Ce sont cependant des phénomènes de ce genre qui, à ses débuts, ont le plus contribué au succès de la doctrine spirite. J'espère que les recherches futures ramèneront de la même manière à des causes naturelles un grand nombre des autres phénomènes non encore expliqués. - En tout cas, c'est dans cette direction que les hypothèses doivent être conduites.

Je dois encore vous soumettre des considérations d'une autre nature, qui m'ont également guidé dans l'étude du spiritisme.

Je le répète encore, nier a priori est aussi coupable et aussi peu scientifique qu'affirmer a priori. Au fond, la négation n'est qu'une affirmation retournée. En physique tout est possible. Nous ne connaissons qu'une partie du monde extérieur, nous n'en savons expérimentalement que ce que nous en apprennent nos organes des sens. Or, ceux-ci sont limités. Aucun physicien ne conteste l'existence possible de concerts qu'aucune oreille humaine n'a jamais perçus et qui sont

pourtant susceptibles d'impressionner les organes auditifs de certains animaux, grenouilles, insectes, par exemple. On a réussi à enregistrer des vibrations sonores émises par les appareils vocaux d'êtres dont l'ouïe est sans doute autrement bornée que la nôtre. Le chien sent assurément des odeurs qui passent complètement inaperçues de notre odorat. Les poissons, les amphibiens, pendant leur jeune âge, possèdent des organes des sens bien connus de tous les zoologistes. Ceux-ci admettent leur utilité dans le milieu aquatique où vivent ces animaux, sans qu'ils puissent concevoir, en aucune manière, la nature des sensations que ces organes sont destinés à transmettre. Imaginez un homme armé par atavisme des organes sensitifs du chien, du pigeon voyageur, du poisson, etc.; il est certain qu'il aura une autre représentation du monde extérieur que celle que nous sommes capables d'acquérir. Par conséquent, les personnes extraordinairement bien douées sous le rapport de leurs organes sensitifs connaîtront davantage de phénomènes que les personnes ordinaires. Voilà qui est incontestable, M. de la Palice en conviendrait.

Eh bien, il est prouvé qu'il se rencontre par le monde des gens qui entendent et qui voient, là où tout est obscur et silencieux pour le commun des mortels. Il est prouvé, en outre, que dans les états hypnotiques que nous avons étudiés plus haut, tous les organes des sens peuvent être hyperesthésiés, c'està-dire acquérir une acuité excessive. Il est prouvé enfin, que la simple suggestion et l'attente de phénomènes annoncés avec autorité, peuvent provoquer chez

beaucoup de personnes ces états anormaux d'hyperesthésie.

Nous devons donc, dans l'appréciation de témoignages aussi variés et aussi nombreux que ceux qui se rapportent aux faits étranges du spiritisme faire la part de ceux qui sont constatés simultanément par plusieurs personnes et de ceux qui sont racontés par une seule, c'est-à-dire, examiner: 1º leur réalité objective; 2º leur réalité subjective.

Dans le premier cas, nous chercherons à contrôler leur existence indirectement, par l'intermédiaire de substances ou d'appareils sensibles mais inconscients. C'est ce que Crookes, Zællner, etc., ont essayé de faire. Dans le second cas, nous devrons étudier avec soin, l'état mental, l'état de conscience du témoin; car, son état de conscience ou plutôt d'inconscience peut comme nous le verrons tout à l'heure, rendre compte de plusieurs phénomènes singuliers, l'écriture directe entre autres.

De même qu'il existe sùrement des vibrations aériennes ne correspondant à aucune sensation auditive consciente, des émanations odoriférantes qui n'impressionnent pas nos centres olfactifs conscients; il existe sans conteste, en deçà du rouge et au delà du violet du spectre solaire, des vibrations qui n'impressionnent pas notre rétine. Le thermomètre pour les premières, les substances photographiques pour les autres, démontrent leur réalité objective.

Or, si quelques oreilles humaines sont assez délicates pour entendre des sons trop bas ou trop aigus pour entrer dans les limites normales de cet appareil sensitif, il se rencontre aussi des rétines qui, extraordinairement sensibles, perçoivent du gris dans la région ultra-violette du spectre solaire. Pourquoi donc une image qui réfléchirait exclusivement des vibrations ultra-violettes, obscures et absolument imperceptibles pour l'immense majorité des hommes, ne pourrait-elle pas être vue par des hommes extralucides? Il n'y aurait là rien d'impossible, ni d'absurde. Et pourquoi notre œil ne fabriquerait-il pas exceptionnellement un pourpre rétinien, aussi impressionnable par les rayons ultra-violets du spectre que par les rayons violets ou bleus, comme c'est le cas des substances chimiques dont se servent les photographes? Nous n'y voyons aucun empêchement.

La photographie céleste nous a révélé l'existence d'étoiles que l'œil des astronomes ne sait pas voir, et qui, cependant, sont lumineuses d'une certaine manière, puisqu'elles décomposent à distance les sels photographiques. Les photographes connaissent de ces sels qui sont seulement altérés par les rayons ultraviolets (par la lumière obscure, si on peut ainsi s'exprimer) ce qui leur permet d'accomplir ce prodige: photographier certains objets dans l'obscurité. Vous entrevoyez donc comment il se pourrait que les fantòmes ou les esprits matérialisés dont nous avons parlé dans le chapitre précédent existassent, alors que vous ne les avez pas vus.

Je me trouvais, il y a quelque temps, dans un cercle spirite, assistant à une séance de matérialisation. Toutes les personnes présentes prétendaient voir des fantômes, elles les entendaient parler: l'un d'eux

eut même, paraît-il, la complaisance de m'adresser un petit discours. Je déclare sur l'honneur que je ne vis et n'entendis absolument rien. En rentrant chez moi, comme je n'avais aucune raison de mettre en doute la sincérité des spirites, je m'expliquai leur attitude par une hallucination collective. La science a enregistré un grand nombre de cas de pareilles hallucinations, où plusieurs personnes dans l'expectative, voyaient ou entendaient en même temps certain phénomène annoncé par l'une d'elles, alors que ce phénomène était entièrement imaginaire. Ce que nous avons dit du pouvoir de la suggestion est à ce point de vue très significatif.

Pourtant, il serait encore possible, et c'est le point sur lequel je veux insister un moment, que les sensations dont ces braves gens témoignaient reconnussent vraiment une cause externe. Je n'aurais pas eu affaire alors à des hallucinés, mais à des hyperesthésiés, c'est-à-dire à des personnes capables de sentir, grâce à une acuité exagérée de leur vue et de leur ouïe, des vibrations éthérées et aériennes, dépassant les limites de ma perception et de celle de la majorité de mes semblables. Conséquemment, pour me prononcer entre ces deux alternatives, j'aurais eu besoin de recourir à des appareils de physique. Ne l'ayant pas fait, ma première supposition subsiste, elle est justifiée, je le répète, par tout ce que nous avons appris sur la facilité avec laquelle nous sommes exposés à devenir hallucinés et elle est applicable, cela va sans dire, aux savants, comme à ceux qui ne le sont pas. Ma confiance dans les témoignages d'expérimentateurs aussi réputés que Zœllner et Crookes, est très grande, je l'avoue encore une fois, mais elle n'est pas sans bornes et elle ne doit pas l'être, car, étant organisés comme nous le sommes, ces hommes illustres sont exposés aux mêmes erreurs d'appréciation. Nous sommes donc autorisés à les soupçonner aussi bien que les autres. Combien n'a-t-on pas vu de savants émerveillés devant les prouesses des prestidigitateurs, et dont la perspicacité n'a pas su trouver l'unique condition incompatible avec la réussite de leurs tours?

Les diverses circonstances propices aux hallucinations ne sont-elles pas précisément réalisées au moment où s'effectuent les expériences spirites? Il y a toujours suggestion, attente et, comme l'événement attendu est toujours plus ou moins merveilleux, l'intérêt est très vif, il suffirait d'une très minime excitation, d'aucune excitation même, pour produire une perception. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que celle-ci se manifestàt et c'est le cas contraire qui devrait nous surprendre.

Enfin, disions-nous tout à l'heure, il est même nécessaire d'examiner la réalité subjective des phénomènes spirites chez ceux qui en témoignent. Ceci est beaucoup plus difficile, impossible d'une manière absolue. Que dire à un spirite isolé affirmant voir chaque soir, en rentrant à la maison, ses meubles renversés et assurant entendre sa table et ses chaises danser pendant la nuit? Le mieux assurément est de lui demander la permission de vérifier les faits. Mais s'il refuse, ainsi que cela m'est arrivé à plusieurs repri-

ses? Ou bien, s'il prétexte que les esprits ne se montrent et ne travaillent que devant lui seul? Dans ce cas, il n'y a rien autre à faire, qu'à attendre des circonstances plus propices.

C'est précisément ce qui est mon fait aujourd'hui. Depuis dix ans je cherche un médium et je fréquente des spirites. Les soi-disant médiums que j'ai eus à ma disposition n'ont jamais rien produit devant moi, ils se sont déclarés impuissants ou ont accusé les esprits de mauvais vouloir. J'ai essayé plus de vingt fois de faire tourner des tables sans contact, en compagnie de personnes qui prétendaient en avoir vu tourner. Ce fut toujours en vain. J'ai sollicité un grand nombre de spirites de me rendre témoin des faits qu'ils avançaient. Plusieurs m'ont promis de me convier à leurs expériences. J'attends encore leur rendez-vous. Lorsque, suivant leurs conseils, j'essayai d'opérer seul ou en compagnie de quelques amis, dans les conditions qu'ils m'avaient indiquées, je n'ai rien obtenu.

Nous n'avons aucun moyen de pénétrer dans la conscience d'autrui, nous ne sommes sûrs que de notre propre conscience. Il y a tant de témoins qui trompent sciemment et tant de « menteurs sincères » en ce sens, qu'à force de mentir ils finissent par croire eux-mêmes à ce qu'ils affirment. L'histoire du spiritisme nous apprend que depuis l'apparition de cette doctrine, elle a engendré un grand nombre d'escrocs. La seule voie qui nous soit ouverte est celle de la multiplicité des témoignages et du *choix* des acteurs et des témoins.

Je voudrais éliminer de ces derniers les prestidigitateurs, gens habiles à « jeter de la poudre aux yeux » et trompeurs souvent par métier; puis, les « bons sujets » des magnétiseurs, c'est-à-dire les névrosés, chez lesquels l'inconscience et la désagrégation psychique créent une seconde nature.

Les premiers, les prestidigitateurs, ont plus que tout autres contribué au triomphe des doctrines spirites. A en croire un auteur récent, les spirites américains auraient même systématiquement recours à eux pour assurer la réussite de leurs expériences, destinées avant tout à entraîner la conviction et à recueillir des adeptes. Je conseille à tous ceux que dévore un malsain amour du merveilleux, la lecture du livre de M. Philip Davis ¹). Ils seront, je pense, édifiés.

D'autre part, les armoires miraculeuses, les caisses fantastiques qui, exhibées sur tous les théâtres de l'Europe, ont si fort surexcité les imaginations, sont des artifices admirablement construits pour permettre à ceux qui en font usage de faire croire aux esprits. M. Pickmann nous a montré à Genève le nec plus ultra du genre tout en ayant soin de prévenir le public qu'il n'y avait rien de surnaturel dans les merveilles qu'il accomplissait. Malgré ses affirmations catégoriques et réitérées, je connais des personnes qui, croyant aux esprits, attribuent à ceux-ci les mouvements et les cris exécutés dans l'armoire merveilleuse de M. Pickmann. Elles accusent ce der-

¹⁾ Dr Philip Davis, La fin du Monde des Esprits. Paris, à la Librairie illustrée. 1889.

nier de les tromper en assignant des causes naturelles à ces phénomènes. On conçoit qu'il n'y a pas moyen de s'entendre avec elles. M. Pickmann nous a montré en séance privée comment on fait parler les tables, comment on s'y prend pour qu'un bâton se tienne tout seul en l'air au milieu d'un salon et réponde par des balancements ou par des coups frappés sur le plancher aux questions qu'on lui pose; il a eu l'honnêteté de nous donner l'adresse d'une « fabrique » à Paris, où l'on peut se procurer tous les instruments nécessaires pour reproduire les phénomènes du spiritisme expérimental, y compris les fameuses ardoises de Slade qui servent, selon lui, à reproduire les expériences d'écriture directe, dont MM. Zœllner et Gibier ont été témoins.

On comprend que, lorsqu'on a reçu de telles confidences de la part d'un homme du métier et qu'on a lu les révélations de Robert-Houdin, sur les procédés tout naturels qui lui servaient à accomplir ses prodiges, 1) on demeure extrêmement sceptique sur les témoignages recueillis, même par des savants, avec le concours de médiums doublés de prestidigitateurs. Il n'y a de stupéfiant dans les résultats qu'ils obtiennent que l'excessive habileté, l'adresse incomparable de ces derniers.

Ne nions donc pas les phénomènes du spiritisme, mais encore une fois, au lieu de nous égarer dans le monde des esprits, cherchons-en la raison dans le monde physique, dans les particularités physiologi-

¹⁾ Robert-Houdin, Magie et Physique amusante et Comment on devient sorcier. Paris, Calmann-Lévy, édit., 1877 et 1878.

ques de ceux sans lesquels, de l'unanime accord des observateurs, ils ne peuvent se manifester. Cherchons-en la cause aussi dans la psychologie des médiums.

C'est ici que nous allons surtout comprendre comment le spiritisme peut être étroitement relié aux faits de l'hypnotisme et pourquoi les médiums sont si souvent des névrosés.

L'observation des hypnotisés, et l'analyse des actes qu'ils effectuent sous l'empire d'une suggestion ont conduit les psychologues à reconnaître la possibilité de plusieurs états de conscience chez un même indidividu. Entre le somnambulisme profond, inconscient et la veille, il se présente chez beaucoup de sujets des états intermédiaires caractérisés par la conservation d'une part plus ou moins grande de la conscience. Les actes de ces sujets sont à moitié conscients et à moitié inconscients ou subconscients, comme on préfère dire aujourd'hui, pour bien spécifier que l'inconscience n'est pas toujours absolue, mais qu'à côté de la conscience normale, il existe en eux une conscience inférieure plus ou moins obscure. Il s'agit chez ces sujets, par conséquent, d'une sorte de morcellement ou de dislocation de la conscience, conduisant à la juxtaposition dans un même être de plusieurs personnalités, dont les actes et les sensations présentent un remarquable caractère d'indépendance. Plusieurs auteurs ont étudié chez les névropathes, partiellement cataleptisés et anesthésiés, cette désagrégation psychique qui atteint parfois chez eux un remarquable degré d'intensité, de telle sorte qu'on

les voit faire d'un côté ce qu'ils ignorent de l'autre. Ainsi, M. Pierre Janet dit à une malade, une nommée Lucie, en train de causer, de faire un pied de nez, et aussitôt ses mains se placent au bout de son nez. Il l'interroge alors sur ce qu'elle fait, elle répond qu'elle ne fait rien et continue à causer pendant longtemps, sans se douter que ses mains s'agitent au bout de son nez. Il y a donc bien en cette personne deux individus, dont l'un parle et l'autre gesticule, sans qu'ils aient aucune autre relation entre eux que d'êtrelògés dans ún même corps. Or, le point qui nous intéresse, c'est que l'individu Nº 2 se présente, non pas toujours comme un pur automate qui accomplit docilement ce qu'on lui ordonne, mais parfois comme un être intelligent, capable de modifier l'acte suggéré et de le réaliser, sans gêner pour cela l'activité normale de l'individu Nº 1. Ce dernier est éveillé, agit consciemment, cause, lit, par exemple, et, en même temps, l'autre écrit, calcule avec intelligence et un certain degré de conscience, indépendante de la conscience du premier. Lucie a reçu le commandement de pleurer, on la réveille, elle pleure, sanglote, tout en continuant à parler de choses très gaies. Elle écrit, rédige des réponses à des questions qu'on lui chuchote à l'oreille, et cela sans suspendre sa conversation.

« Ayant constaté, dit M. Janet, non sans quelque étonnement, je l'avoue, l'intelligence secondaire qui se manifestait par l'écriture automatique de Lucie, j'eus un jour avec elle la conversation suivante, pendant que son « moi » normal causait avec une autre personne. « M'entendez-vous, lui dis-je? — (Elle ré-

pond par écrit) Non. Mais pour répondre il faut entendre. — Oui, absolument. — Alors comment faitesvous? — Je ne sais. — Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui m'entende? — Oui. — Qui cela? — Autre que Lucie. — Ah bien! une autre personne. Voulezvous que nous lui donnions un nom? — Non. — Si, ce sera plus commode. — Eh bien, Adrienne. — Alors Adrienne m'entendez-vous? — Oui. »1)

Aussitôt baptisé, le personnage Nº 2 se précise davantage, il a la connaissance des sensations qui n'arrivent plus au moi du personnage normal; il a ses préférences; sa volonté, faible toujours, il est vrai, se réveille même parfois, mais rarement, et résiste alors aux suggestions, accomplissant spontanément des actes voulus par lui.

Ces observations, toutes récentes,²) confirment entièrement ce que disait M. Taine, d'une personne de sa connaissance, il y a longtemps déjà, dans la préface de son fameux livre sur l'Intelligence : « J'ai vu une personne qui, en causant, en chantant, écrit, sans regarder son papier, des phrases suivies et même des pages entières, sans avoir conscience de ce qu'elle écrit. A mes yeux, sa sincérité est parfaite : or, elle déclare qu'au bout de sa page elle n'a aucune idée de ce qu'elle a tracé sur le papier; quand elle le lit, elle en est étonnée, parfois alarmée. L'écriture est autre que son écriture ordinaire. Le mouvement des doigts et du crayon est raide et semble automatique. L'écrit

¹⁾ P. Janet, loc. cit. p. 317.

²⁾ Voir aussi : Dr Azam, Hypnotisme. Double conscience et altération de la personnalité. Paris. 1887. — Th. Ribot, Les maladies de la personnalité. Paris, Alcan, édit. 1885.

finit toujours par une signature, celle d'une personne morte... Certainement on constate ici un dédoublement du moi, la présence simultanée de deux séries d'idées parallèles et indépendantes, de deux personnes morales juxtaposées dans le même cerveau, chacune à son œuvre et chacune à une œuvre différente, l'une sur la scène et l'autre dans la coulisse, la seconde aussi complète que la première, puisque, seule et hors des regards de l'autre, elle construit des idées suivies et aligne des phrases liées auxquelles l'autre n'a point de part. »⁴)

Je n'insiste pas davantage sur ce phénomène du dédoublement de la personnalité. Il est définitivement acquis à la science et ne peut être oublié des psychologues qui cherchent une explication rationnelle des actes des médiums typtologues et écrivains. Non seulement la rotation, le déplacement du guéridon actionné par eux, les coups qu'il frappe en réponse aux questions qu'on lui pose sont le résultat de ses mouvements musculaires inconscients, mais les éléments intellectuels dont témoignent leur direction, leur succession, leur nombre, etc., sont eux-mêmes ou du moins peuvent être également inconscients. Dans cette dernière alternative, il n'entre donc aucune fourberie, aucune intention de tromper dans l'accomplissement de ces actes, et c'est à tort que nous accusons de mauvaise foi ceux qui les commettent, puisque en réalité leur « moi » ne sait pas ce qu'il fait. M. Janet a vu des personnes très honnêtes écrire à la

¹⁾ H. Taine, De l'Intelligence. Paris, Hachette, éditeur, t. Is page 16.

façon des spirites, sans savoir ce que leur main écrivait et sans pour cela recourir à l'explication des esprits. Car enfin, c'est leur faire bien peu d'honneur, à ces esprits, que de leur attribuer les élucubrations souvent stupides, et toujours dépourvues d'intérêt, qui sont le produit de l'intelligence de second ordre, de la subconscience du médium, psychiquement désagrégé. Lisez l'œuvre entière d'Allan Kardec, les révélations d'outre-tombe que lui firent nombre d'esprits, vous n'y trouverez aucune idée originale, aucune notion supérieure à ce que toute intelligence, si médiocre soit-elle, est capable de concevoir sur ce qui se passe dans l'autre monde. Leur écriture est semblable à celle des somnambules, leurs dessins sont bizarres et désordonnés.

Mais, direz-vous, la désagrégation de la conscience du médium, la cohabitation dans son cerveau de deux pensées et de deux volontés qui s'ignorent, dont l'une reçoit consciemment des questions auxquelles l'autre donne des réponses inconscientes, dont l'une croit sincèrement aux esprits pour expliquer l'intelligence des actes commis à son insu par l'autre, tout cela n'est qu'une hypothèse, et, si vraisemblable soit-elle, si conforme qu'elle paraisse être avec les faits révélés par l'étude du somnambulisme, encore faudrait-il la prouver par l'observation de l'état du médium?

C'est précisément ce qui a été fait. Home, développant une puissance mécanique extraordinaire, Slade, écrivant sur son ardoise, les écrivains qui rédigent, non pas quelques phrases seulement, mais des volumes entiers, « sous la dictée des esprits, » sont-ils des névropathes? A ces questions, on peut hardiment répondre par l'affirmative. Oui, dans la grande majorité des cas, les gens qui agissent excellemment sur les tables pour les faire tourner et frapper, auxquels, par cela même, on accorde une grande force médianique, sont des gens extraordinairement nerveux. Ils ont des tics, des tremblements spontanés, des crises nerveuses, des accès de somnambulisme, des hallucinations, etc. 1). Parcourez, pour vous en convaincre, la Revue spirite, immense collection de récits de toute provenance, où, de la main même des spirites, vous recueillerez une foule de témoignages relatifs à leur état nerveux maladif, et vous partagerez l'opinion des auteurs qui ont le plus sérieusement étudié la question dans ces derniers temps, MM. Richet, Myers, P. Janet et autres, qui sont tous d'accord pour admettre que les médiums sont précisément dans les conditions propices au dédoublement de la conscience 2). Ils peuvent être, par conséquent, parfaitement anesthésies lorsque leur main écrit ou que leur pied frappe, ou que leurs muscles d'autres régions du corps se contractent d'une façon automatique. Et nous avons là la source d'une explication scientifique de bon nombre des

2) Ch. Richet. La suggestion mentale et le calcul des probabilités. Revue philosophique, 1884.

Idem. Les mouvements inconscients. Revue de l'hypnotisme, 1886, page 170.

Myers, Automatic. Writing Proceeding. S. R. 1885. Pierre Janet, L'automatisme psychologique. 1889.

¹⁾ On ne lira pas sans intérêt, à cet égard, une leçon de M. Charcot, où il est question d'une famille dont plusieurs membres devinrent hystériques pour s'être livrés aux pratiques du spiritisme. Charcot, Œuvres complètes, t. III. Paris, 1887, page 226.

phénomènes, au premier aspect si merveilleux, dont ils nous rendent témoins.

Mais, si nous éliminons du groupe des médiums d'un côté les prestidigitateurs, escamoteurs et acrobates, et de l'autre les malades, hypéresthésiés, somnambules et désagrégés, que restera-t-il? Je l'ignore. Si quelqu'un les avait et put le proclamer, avec preuves à l'appui, le procès du spiritisme serait entendu.

En résumé, ne traçons jamais des bornes à la science ni au pouvoir de l'homme, et ne confondons pas sans cesse, comme nous le faisons, le surnaturel et l'anormal. Lorsqu'un phénomène nous surprend, observonsle soigneusement, attentivement, déterminons les conditions qui l'accompagnent. Cherchons à le reproduire. La nature pensante est aussi grande, vaste, belle, infiniment variée, que celle qui ne pense pas, elle a ses grandeurs et ses défaillances, ses accidents, ses cataclysmes, ses abîmes, au fond desquels l'observateur risque de s'égarer. Explorons-la avec hardiesse, mais aussi avec méthode et patience. Nous y récolterons, j'en suis convaincu, de quoi calmer les intelligences et de quoi répondre aux questions que soulève l'étude du spiritisme et de l'hypnotisme, sans recourir à l'intervention de puissances cachées et mystérieuses.

Conclusions. — 1. Les phénomènes de l'hypnotisme, sans être tous expliqués, sont assez connus aujourd'hui pour nous permettre d'affirmer qu'ils ne possèdent aucun caractère propre à les maintenir dans le domaine des sciences occultes. Ils ont leur source dans certains états cérébraux accessibles à l'observation. Ils se

manifestent spontanément dans des circonstances que les médecins s'efforcent de préciser, ou n'apparaissent qu'à la suite de pratiques variées, découvertes empiriquement et exploitées jusque dans ces dernières années, par les magnétiseurs de profession.

- 2. Les états nerveux en question sont compatibles avec un apparent état de santé générale, mais les phénomènes physiques ou psychiques auxquels ils donnent naissance n'acquièrent un haut degré d'intensité que chez les sujets franchement malades, chez les névropathes. Ces phénomènes doivent donc être considérés, dans une certaine mesure, comme des symptômes de névropathies, symptômes qui s'accentuent et s'aggravent par l'exercice.
- 3. La grande majorité des médecins condamnent, par conséquent, les représentations publiques de magnétisme et d'hypnotisme; ils recommandent aussi de ne pas se livrer dans la vie privée aux pratiques de l'hypnotisation, trop longtemps considérées comme un jeu innocent. En réalité, elles exposent les personnes nerveuses et les opérateurs qui n'ont pas fait d'études médicales à de sérieux dangers.
- 4. L'étude de l'hypnotisme ouvre un champ immense aux physiologistes et aux psychologues. Les connaissances acquises trouveront sans doute des applications pratiques en thérapeutique, en pédagogie et en jurisprudence. Elles préparent plus que tout autres connaissances à une juste interprétation des phénomènes du spiritisme.
- 5. Pour ces derniers, les uns doivent être attribués aux modifications connues de la sensibilité et de l'in-

telligence de ceux qui les réalisent; les autres paraissent autoriser l'hypothèse d'une force particulière résidant chez les animaux supérieurs et chez l'homme.

- 6. Nous ne connaissons certes pas encore toutes les formes de la force universelle, cependant le fait que les phénomènes spirites les plus extraordinaires peuvent être reproduits par des artifices et la prestidigitation, sans nous autoriser à en nier absolument l'existence, doit nous rendre extrêmement circonspects avant d'en admettre l'authenticité. Il faut être sur de leur existence avant de chercher à les expliquer.
- 7. En tout cas, les faits présumés sont insuffisants pour servir de base à l'hypothèse des esprits.

Aux spirites croyants, nous nous sentons en droit de demander des preuves expérimentales et aux savants justement sceptiques, des recherches sans parti pris.

Comme cela, nous nous approcherons de la vérité, sans l'inutile et malsaine exaltation qui a jeté long-temps et jette encore tant de discrédit sur les études dont nous venons de nous entretenir.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

La Psychologie expérimentale	3
Sensation et mouvement	8
Hallucinations	11
Mouvements expressifs inconscients	16
Lecture de pensées	17
Graphologie	20
Hypnotisme	22
Procédés d'hypnotisation	2 6
Durée du sommeil hypnotique	32
Réveil	33
Phénomènes physiques de l'hypnotisme	3 3
Etat de fascination	36
Catalepsie	38
Anesthésie	41
Hypéresthésie	42
Augmentation de la force musculaire	44
Modifications de la circulation	4 6
Congestion, production de rougeur, stigmates	48
De la suggestion	52
Hallucinations suggérées à l'état de veille	54
Expérience de la carte magnétisée	59
Expériences avec des pièces métalliques	70
Suggestion hypnotique	74
Suggestions criminelles	77
Hallucinations rétroactives	84
Hallucinations négatives	85
Suggestions post-hypnotiques	88

- 174 -

Suggestion mentale
Sommeil à distance
Phénomènes spirites
Esprits frappeurs
Tables tournantes 114
Allan Kardec et la doctrine spirite 115
Le spiritisme expérimental
Déviation de l'aiguille aimantée 129
Altération du poids des corps 134
Expérience de l'accordéon (Home) 136
Médiums écrivains (écriture directe) 138
Matérialisations (photographies spirites)
Réflexions sur les phénomènes attribués aux esprits 152
Spiritisme et prestigitation 162
Psychologie des médiums
Désagrégation de la personnalité
Conclusions